

(**E**)
(N^o 131.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1880.

SITUATION

DE

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

RAPPORT TRIENNAL

PRÉSENTÉ AUX CHAMBRES LÉGISLATIVES PAR M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

ANNÉES 1876, 1877 ET 1878.



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE,
rue de l'Orangerie, 16.

1880.

(12)

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Rapport présenté par M. le Ministre de l'Intérieur sur l'enseignement agricole, pendant les années 1876, 1877 et 1878	1

ANNEXES.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

N° 1. Rapport de M. Thiernes, directeur, sur la situation de l'École, pendant les années 1876 à 1878.	11
2. Arrêté royal du 25 avril 1877 qui règle l'examen d'admission à l'École de médecine vétérinaire.	40
3. Arrêté ministériel du 19 mars 1879 qui modifie les conditions d'admission des élèves	41
4. Arrêté ministériel du 14 novembre 1878 modifiant les articles 49 et 52 du règlement organique	42
5. Arrêté ministériel du 28 avril 1879 rétablissant le cours d'équitation	43
6. Arrêté royal du 29 mai 1877 modifiant les bases des traitements du personnel enseignant.	44
7. Arrêté ministériel du 11 mai 1877 établissant les bases des traitements des employés	45
8. Arrêté ministériel du 10 octobre 1879 modifiant le règlement de discipline.	46
9. Arrêté ministériel du 29 août 1877 instituant un concours pour la nomination des répétiteurs.	47
10. Loi relative à l'éméritat des professeurs	49
11. État du personnel	51
12. Relevé des dépenses de 1876 à 1878	52
13. Relevé des recettes et des dépenses du fonds des tiers de 1876 à 1878.	53

INSTITUT AGRICOLE.

14. Rapport de M. Lejeune, directeur de l'Institut, sur la situation de l'établissement, pendant les années 1876 à 1878.	54
15. Arrêté royal du 17 juillet 1878 modifiant les examens de sortie.	106
16. Loi relative à l'éméritat	108
17. État du personnel	110
18. Travaux scientifiques des professeurs	111
19. Rapport de la commission de surveillance.	115

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

Pages.

N° 20. Rapport de M. Gillekens, directeur de l'École, sur la situation de cet établissement, pendant les années 1876 à 1878.	126
--	-----

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GAND.

21. Rapport de M. Kickx, directeur de l'École d'horticulture de Gand, sur la situation de cet établissement, pendant les années 1876 à 1878.	151
22. Rapport de la commission de surveillance.	151



RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

(ANNÉES 1876, 1877 ET 1878.)

MESSIEURS ,

En exécution de la loi du 18 juillet 1860, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur la situation de l'enseignement agricole pendant les années 1876, 1877 et 1878.

L'instruction professionnelle est devenue à notre époque une nécessité de premier ordre. L'agriculture ne saurait pas plus qu'aucune autre industrie, se passer du concours de la science.

Il ne suffit plus même que celle-ci soit, comme autrefois, l'apanage de quelques rares privilégiés. Il faut, pour que notre agriculture nationale continue à être pratiquée avec fruit et avec honneur, que nos cultivateurs joignent de plus en plus à leurs admirables dispositions naturelles, une instruction technique en rapport avec les progrès les plus récemment accomplis ; aussi le Gouvernement ne borne-t-il pas ses efforts au maintien et au développement des établissements d'enseignement supérieur créés en vertu de la loi précitée. Il s'applique en outre à propager le goût de la science agricole, en favorisant l'introduction de l'enseignement des notions élémentaires d'agriculture et d'hygiène dans les écoles primaires rurales, ainsi que dans quelques écoles moyennes de l'État.

Les sacrifices que l'État s'impose pour répandre l'instruction agricole, produisent des résultats dont l'importance pourra être appréciée à l'aide des documents annexés au présent rapport. Nous résumerons brièvement ici les faits principaux qui se rattachent à chacune des écoles instituées par la loi du 18 juillet 1860.

§ 1^{er}. — ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT A CUREGHEM.(Annexes n^o 1 à 15.)

Le nombre des élèves qui ont fréquenté cet établissement a été :

En 1876-1877 de 100 élèves dont 88 internes et 12 externes.

En 1877-1878 de 100 » 88 » 12 »

En 1878-1879 de 109 » 89 » 20 »

Il y a eu en outre 26 auditeurs libres :

11 en 1876-1877.

7 en 1877-1878.

8 en 1878-1879.

Les jeunes gens qui ont terminé les études de la deuxième et de la quatrième année ont passé régulièrement les examens établis en vertu de la loi du 11 juin 1850.

En voici les résultats :

Candidature vétérinaire.

1877. Se sont présentés 22 candidats; 12 ont été admis, dont 5 avec distinction, et 9 d'une manière satisfaisante, 10 ont été ajournés.

1878. Se sont présentés 29 candidats; 19 ont été admis, dont 5 avec distinction, et 16 d'une manière satisfaisante, 8 ont été ajournés et 2 refusés.

1879. Se sont présentés 35 candidats; 17 ont été admis, dont 2 avec distinction et 15 d'une manière satisfaisante, 15 ont été ajournés et 3 refusés.

Médecine vétérinaire.

1877. Se sont présentés 25 candidats; 15 ont été admis, dont 6 avec distinction et 9 d'une manière satisfaisante, 10 ont échoué.

1878. Se sont présentés 25 candidats; 19 ont été admis dont 1 avec la plus grande distinction, 1 avec distinction et 17 d'une manière satisfaisante, 6 ont échoué.

1879. Se sont présentés 17 candidats; 13 ont été admis, dont 1 avec distinction et 12 d'une manière satisfaisante, 4 ont échoué.

En résumé pendant la période de 1877 à 1879, sur 86 candidats qui se sont présentés pour obtenir le grade de candidat vétérinaire, 48 ont été admis et 38 ont échoué.

Sur 67 candidats qui se sont présentés pour obtenir le diplôme de médecin vétérinaire, 47 ont été admis et 20 ont échoué.

Pendant la dernière période triennale des modifications importantes ont été apportées à l'organisation de l'École en vue de favoriser le développement des études. L'enseignement de la zoologie a été rendu obligatoire pour les élèves de la 1^{re} section, le cours d'équitation supprimé en 1848 a été rétabli pour les élèves de la 4^e section et des changements ont été introduits aux conditions d'admission à l'École.

Le personnel enseignant a été augmenté d'un professeur pour décharger le Directeur d'une partie de ses cours. Deux nouveaux répétiteurs ont été nommés à la suite d'un concours institué par arrêté ministériel du 29 août 1877. L'École compte actuellement 7 professeurs ordinaires.

2 » extraordinaires.

4 répétiteurs.

De nouveaux appareils ont été acquis pour les cours de physique, de chimie, d'anatomie générale et de physiologie, de clinique et de médecine opératoire.

L'enseignement est confié à des hommes zélés et capables, qui disposent de tous les moyens de démonstration. Ils ont pu se livrer à des travaux, à des recherches et à des expériences sur divers sujets intéressant les sciences pures et appliquées.

Le rapport du directeur donne à ce sujet les développements et les explications nécessaires.

L'École vétérinaire compte au nombre de nos principaux établissements d'enseignement supérieur et rend à l'agriculture des services incontestables.

Les annexes n^{os} 11 et 12 indiquent la composition du personnel ainsi que les dépenses annuelles qui se résument comme suit :

1876, personnel . . . fr.	83,575 »	
— matériel	43,700 »	
		127,275 »
1877, personnel . . . fr.	94,225 »	
— matériel	49,677 85	
		143,902 85
1878, personnel . . . fr.	96,525 »	
— matériel	49,700 »	
		146,225 »

Les recettes perçues au profit du Trésor public se sont élevées :

En 1876 à fr.	6,977 65
En 1877 à	5,823 75
En 1878 à	3,582 20

Le fonds de tiers constitué par le produit de la rétribution des élèves a présenté les résultats suivants (voir annexe n° 8) :

	1876.	1877.	1878.
Recettes fr.	56,833 53	62,583 35	67,009 »
Dépenses.	40,182 76	46,472 74	47,625 22
Minerval distribué au personnel enseignant fr.	16,650 57	15,910 59	19,583 78

Le relevé ci-après indique le nombre d'animaux amenés à la clinique de l'école :

	1876-1877.	1877-1878.	1878-1879.
Animaux amenés à la consultation gratuite.	8,988	7,594	7,948
Animaux traités dans les hôpitaux . . .	382	486	505
Animaux traités à l'extérieur	55	52	45
TOTAUX.	9,425	8,112	8,496

§ II. — INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT A GEMBLOUX.

(Annexes nos 14 et 15.)

Le relevé ci-après indique le nombre des élèves qui ont suivi les cours de l'Institut agricole pendant les années 1876 à 1879 :

1876-1877 . . .	68 élèves dont 40 internes et 28 externes.
1877-1878 . . .	67 — 54 — 55 —
1878-1879 . . .	77 — 59 — 38 —
	<u>212</u> — <u>113</u> — <u>99</u> —

En 1876-1877 sur 68 élèves il y avait 40 belges et 28 étrangers.

En 1877-1878 sur 67 — 45 — 22 —

En 1878-1879 sur 77 — 55 — 22 —

Depuis l'ouverture de l'Institut jusqu'à la fin de l'année 1879 il y a été reçu 538 élèves. Le nombre moyen d'admission a été de 28,51 par année et de 29 3 pour les trois dernières années.

Les élèves qui, ayant terminé leurs études, se sont présentés pour passer les examens établis en vertu de la loi, ont été au nombre de 40, dont 26 ont

obtenu le diplôme d'ingénieur agricole, 9 en 1877, 5 en 1878 et 12 en 1879.

Depuis l'année 1864, époque où ont eu lieu les premiers examens de sortie, 138 élèves ont reçu le diplôme dont 77 belges et 58 étrangers.

Des améliorations nombreuses ont été apportées à l'enseignement de manière à le mettre au niveau des progrès de la science.

L'ensemble des connaissances que les jeunes gens peuvent acquérir à l'Institut agricole leur permet, à la sortie de l'École, d'embrasser, à leur choix, différentes carrières également lucratives et honorables.

L'Institut possède des collections très-remarquables. Elles ont été complétées de manière à pouvoir mettre à la disposition des professeurs tous les éléments d'instruction désirables.

C'est ainsi que pendant la dernière période triennale on a fait l'acquisition d'une série considérable de modèles pour démonstration, d'instruments et d'appareils se rapportant aux diverses sciences.

Le rapport du directeur donne la composition du personnel et le relevé des dépenses faites pendant les années 1876 à 1878.

En voici le résumé :

En 1876, personnel . . . fr.	65,891 71	
— matériel	51,998 21	
		97,889 92
En 1877, personnel . . . fr.	77,908 32	
— matériel	32,742 24	
		110,650 56
En 1878, personnel . . . fr.	78,799 88	
— matériel	51,515 10	
		110,412 98

Le fonds des tiers constitué par le produit de la rétribution des élèves a donné les résultats suivants :

	1876.	1877.	1878.
Recettes fr.	51,818 79	58,110 21	56,915 48
Dépenses	17,718 51	21,092 67	21,266 39
Minerval distribué au personnel enseignant fr.	14,100 48	17,017 54	15,649 09

L'étendue de l'exploitation rurale annexée à l'Institut est de 69 hectares, 21 ares, 56 centiares, comprenant des terres, des prés et des jardins.

La deuxième partie du rapport du directeur est consacrée à l'Exposé raisonné des résultats financiers de cette exploitation.

D'après les bilans arrêtés au 30 avril le bénéfice s'est élevé :

Pour l'exercice 1876-1877 à . . . fr.	6,401 14
— 1877-1878 à . . .	8,237 13
— 1878-1879 à . . .	8,238 82

Le bénéfice de la dernière période triennale s'est donc élevé à la somme de fr. 22,877 09 c^s.

Ce résultat est inférieur à celui de la période précédente pendant laquelle l'année 1875 seule avait donné un bénéfice de fr. 24,875 20 c^s. Cet état de choses résulte de la crise agricole et industrielle.

Le capital de la ferme, tel qu'il est porté au dernier bilan, s'élève à fr. 187,426 43

Le capital primitif dont le Directeur a pu disposer était de 57,236 06

Le bénéfice réalisé depuis l'organisation de l'Institut s'élève donc à la somme de. fr. 129,890 07

Ce résultat est remarquable, surtout en présence des conditions particulièrement difficiles dans lesquelles se trouve l'agriculture.

Le rapport détaillé et précis du Directeur prouve que la ferme de l'Institut est intelligemment conduite et que la gestion peut être pour les cultivateurs, en général, une source d'enseignements utiles.

Au surplus, les services de l'Institut continuent à marcher d'une façon satisfaisante; le corps professoral se montre à la hauteur de sa mission, et s'efforce de conserver à l'établissement la juste renommée dont il jouit. Non contents de s'acquitter de leur tâche réglementaire, les professeurs se rendent, quand on les y convie, dans différentes parties du pays pour donner des conférences; d'autre part, ils aident, par des publications intéressantes, au progrès et à la diffusion des connaissances agricoles.

§ III. — ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

(Annexe n° 15.)

Le nombre des élèves admis dans l'établissement a été :

En 1876-1877 de 23 élèves.

En 1877-1878 de 29 »

En 1878-1879 de 31 »

Trois élèves ayant terminé leurs études se sont présentés en 1877, pour subir les examens de sortie; tous ont été admis. dont deux avec grande distinction et un avec distinction.

En 1878, sept élèves se sont présentés; tous ont reçu le certificat de capa-

cité : trois ont passé l'examen avec grande distinction, un avec distinction et trois d'une manière satisfaisante.

En 1879, dix élèves se sont présentés à l'examen ; tous ont été admis, dont un avec grande distinction, trois avec distinction et six d'une manière satisfaisante.

Voici le résumé des dépenses générales de l'École pendant la dernière période triennale :

En 1876	Personnel	10,458 27	
	Matériel	26,500 »	
			36,958 57
En 1877	Personnel	11,000 16	
	Matériel	26,500 »	
			37,500 16
En 1878	Personnel	10,450 11	
	Matériel	28,500 »	
			38,950 11

Le rapport du Directeur permet d'apprécier la marche de l'établissement qui se trouve dans une voie prospère, et qui rend de grands services en propageant les saines notions de l'arboriculture fruitière.

§ IV. — ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GAND.

(Annexes nos 16 et 17.)

Cette École a été fréquentée :

En 1876-1877 par 41 élèves.

En 1877-1878 par 37 »

En 1878-1879 par 34 »

Pendant la même période, dix-sept élèves se sont présentés aux examens de sortie et tous ont obtenu le diplôme de capacité, savoir :

En 1877 huit dont deux avec grande distinction, un avec distinction et cinq avec satisfaction.

En 1878 quatre dont un avec grande distinction et trois avec satisfaction.

En 1879 cinq dont deux avec grande distinction et trois avec satisfaction.

Les dépenses de l'École de Gand se sont élevées

En 1876	Personnel	fr. 7,400 »	
	Matériel	16,229 67	
			23,629 67

En 1877	Personnel	fr. 8,500 »	
	Materiel.	11,039 »	
			19,539 23
En 1878	Personnel	fr. 8,500 »	
	Materiel.	10,850 47	
			19,130 47

Cette utile institution où professent des hommes possédant une grande réputation dans la science horticole et arboricole, forme chaque année des jeunes gens qui possèdent les connaissances nécessaires pour l'exploitation d'une branche souvent négligée et cependant importante de la culture du sol. Les élèves trouvent des facilités exceptionnelles de s'instruire dans les nombreux et célèbres établissements d'horticulture que l'on rencontre à Gand et dans les environs, et dont quelques-uns se trouvent sous la direction immédiate des professeurs de l'École.

§ V. — CONFÉRENCES AGRICOLES ET HORTICOLES.

Dans les rapports antérieurs, il a été donné connaissance de l'extension considérable prise par les conférences publiques instituées en vertu de la loi du 18 juillet 1860.

Il a été donné :

En 1876	1062	conférences	dans	147	localités.
En 1877	1256	»	»	160	»
En 1878	1115	»	»	164	»

En vertu des instructions ceux qui suivent les conférences publiques sur l'arboriculture fruitière et la maréchalerie, sont admis à passer un examen devant un jury nommé par le Ministre de l'Intérieur pour y faire constater leurs connaissances et obtenir, s'il y a lieu, un certificat de capacité.

En ce qui concerne l'arboriculture fruitière, les jurys spéciaux établis auprès des Écoles de Vilvorde et de Gand ont délivré :

En 1876.	. . .	48	certificats.
En 1877.	. . .	41	»
En 1878.	. . .	35	»

Depuis l'institution de ces examens jusqu'en 1878 il a été délivré 914 certificats de capacité à des jardiniers, des instituteurs et des amateurs.

Voici le résultat des opérations du jury pour la maréchalerie :

En 1876 197 maréchaux se sont présentés, 117 ont reçu le certificat de capacité.

En 1877, 250 maréchaux se sont présentés, 130 ont reçu le certificat de capacité.

En 1878, 191 » se sont présentés, 112 ont reçu le certificat de capacité.

En 1878, 1388 maréchaux ferrants avaient reçu le certificat depuis l'institution des conférences.

Les conférences publiques et gratuites, instituées par le Gouvernement, donnent lieu à une dépense annuelle d'environ douze mille francs, qui est prélevée sur le Budget du Département de l'Intérieur.

C'est une dépense minime, eu égard aux bons résultats que produit ce genre d'enseignement.

On peut conclure de ces faits que le goût de l'enseignement agricole et horticole se répand de plus en plus dans les campagnes. Sans doute l'empresement des populations rurales à profiter des occasions de s'instruire, augmentera encore et sera d'autant plus fécond en heureux résultats pour la principale de nos industries.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. ROLIN-JAEQUEMYS.



(10)

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

Rapport de M. Thiernes, directeur de l'École de médecine vétérinaire de l'État, sur la situation de cet établissement pendant les années 1876-1877, 1877-1878 et 1878-1879.

I. ORGANISATION.

L'organisation de l'École de médecine vétérinaire a subi quelques modifications pendant l'époque triennale, close le 30 septembre 1879.

Des changements ont été apportés aux conditions d'admission des élèves par deux arrêtés royaux datés, l'un, du 25 avril 1877, l'autre, du 19 mai 1879 (annexes nos 2 et 3).

La zoologie, supprimée, par la loi du 18 juillet 1860, du programme des matières de l'examen de candidat vétérinaire, n'était enseignée, depuis lors, qu'à titre de cours facultatif: par arrêté ministériel du 14 novembre 1878, elle a été rangée parmi les branches dont l'étude est obligatoire pour les élèves de la première section, et les articles 49 et 52 du règlement organique ont été révisés, conformément aux stipulations de cet arrêté, en ce qui concerne notamment les examens généraux de passage (annexe n° 4).

Le cours d'équitation, qui s'est donné à l'École, depuis son origine, en 1832, fut supprimé en 1848.

Par arrêté ministériel du 28 avril 1879, ce cours a été rétabli pour les élèves de la quatrième section, et des modifications ont, par suite, été introduites dans les règlements (annexe n° 5).

De nouvelles bases ont été établies, par arrêté royal du 29 mai 1877, pour les traitements du directeur, des professeurs, des répéditeurs et du régis-

seur, et l'application en a été faite par arrêté royal du 30 du même mois (annexe n° 6).

Un arrêté ministériel en date du 11 mai 1877 a réglé l'ordre dans lequel les traitements des membres du personnel, dont la nomination appartient à M. le Ministre de l'Intérieur, peuvent être portés aux taux moyen et maximum (annexe n° 7).

Une disposition ministérielle, en date du 16 août 1878, stipule :

1° Que les répétiteurs ne seront nommés aux chaires devenues vacantes, que s'ils ont produit au moins un travail scientifique, admis à l'impression par un corps savant;

2° Que, dans le cas où aucun d'eux ne remplirait cette condition, celui qui est attaché à la chaire vacante ne serait chargé de celle-ci qu'à *titre provisoire*, en qualité de *chargé de cours*;

3° Qu'un étranger à l'établissement, qui se serait signalé par des travaux scientifiques importants, pourrait même, dans ce cas, être appelé de préférence à occuper la chaire vacante.

Aux termes de l'article 12 du règlement de discipline, le réveil des élèves était sonné à 5 heures en été, et à 6 heures en hiver : il a lieu maintenant à 5 $\frac{1}{2}$ heures dans cette dernière saison, en conformité d'un arrêté ministériel en date du 10 octobre 1879 (annexe n° 8).

II. ENSEIGNEMENT.

Les matières de l'enseignement ont été, comme précédemment, celles qui sont indiquées à l'article 2 de la loi du 18 juillet 1860, ainsi que la zoologie et des notions de géologie, de minéralogie et d'agriculture.

Il y a eu, en outre :

1° Un cours pratique concernant l'appréciation des viandes, donné à l'abattoir de Bruxelles, depuis 1868, par M. le médecin vétérinaire Van Hertsen, inspecteur en chef de cet établissement;

2° Un cours d'équitation qui est donné, depuis le mois de mai 1879, par M. l'écuyer Kloos, en son manège, à Bruxelles.

Dans le courant de l'année 1878, les programmes détaillés des cours ont été revus et réimprimés (volume in-8° de 219 pages).

III. PERSONNEL.

Le personnel de l'École de médecine vétérinaire comprend trois catégories de fonctionnaires ou employés pour l'administration, l'enseignement et les divers services.

A. Personnel administratif.

Un nouveau dortoir ayant été établi, par suite de l'augmentation du nombre des élèves, un deuxième surveillant était indispensable: par arrêté ministériel du 3 décembre 1876, M. Auguste Degive, de Horion-Hozémont, a été nommé à cet emploi, et son traitement a été fixé au taux minimum de 1,600 francs.

Par application des nouvelles bases établies par l'arrêté royal du 29 mai 1877 sus-mentionné, le traitement du directeur de l'École a été porté au taux maximum de 7,500 francs (arrêté royal du 31 décembre 1877), et celui du régisseur au taux maximum de 4,000 francs (arrêté royal du 30 mai 1877).

En exécution de l'arrêté ministériel du 11 mai 1877, disposant en ce qui concerne les employés dont la nomination appartient à M. le Ministre de l'Intérieur, le traitement de M. Mansion, maître d'études, a été élevé au chiffre maximum de 2,400 francs (arrêté ministériel du 18 janvier 1878), et celui de M. Verlaine, surveillant, au taux moyen de 1,800 francs (arrêté ministériel du 31 décembre 1878).

Les membres du personnel administratif ont constamment fait preuve de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de leurs fonctions.

B. Personnel enseignant.

Par arrêté royal du 30 mai 1877, pris en exécution de celui du 29 de ce même mois, et conformément aux règles établies quant aux bases des appointements du personnel enseignant, les traitements des professeurs et des répétiteurs ont été portés, savoir:

Celui de M. Melsens, professeur ordinaire, à 6,500 francs (taux maximum).			
Celui de M. Gérard,	id.	à 6,500	» (id.).
Celui de M. Gille,	id.	à 6,000	» (taux moyen).
Celui de M. Derache,	id.	à 6,000	» (id.).
Celui de M. Wehenkel,	id.	à 6,000	» (id.).
Celui de M. Degive,	id.	à 5,500	» (taux minimum).
Celui de M. Laho, professeur extraordin.,		à 4,500	» (taux moyen).
Celui de M. Lorge, répétiteur,		à 3,500	» (taux maximum).
Celui de M. Dessart,	id.	à 3,500	» (id.).
Celui de M. Courtoy,	id.	à 3,000	» (taux moyen).
Celui de M. Reul,	id.	à 3,000	» (id.).

M. le professeur Derache ne devait point jouir de la majoration de son traitement: un mois et demi après l'avoir obtenue, le 16 juillet, il a succombé à la maladie qui le tenait, depuis plus de deux ans, éloigné de sa chaire. Il n'était âgé que de 42 ans.

Dans le discours que j'ai prononcé, au nom de l'École, sur la tombe de ce regretté professeur, je me suis attaché à faire ressortir son mérite scientifique et ses qualités personnelles.

En suite de cet événement, il y a eu à pourvoir à une chaire vacante. Or, deux répétiteurs, en fonctions depuis près de neuf ans, avaient des titres incontestables à une promotion : M. Dessart, assistant de M. Derache, qu'il avait remplacé pendant sa maladie, et M. Lorge, un peu plus ancien et non moins distingué que son collègue.

Considérant qu'aux termes de l'article 2 de l'arrêté royal organique, en date du 28 septembre 1860, le nombre des professeurs, qui n'était que de sept, pouvait être porté à huit, et que, en occupant une chaire complète, ma charge était vraiment trop lourde, le Gouvernement a bien voulu adopter la proposition que je lui ai faite de me décharger de l'un des cours qui m'étaient confiés, et de faire deux nominations : par arrêté royal du 16 août 1877, MM. *Lorge* et *Dessart* ont été promus au grade de professeur extraordinaire, au traitement minimum de 4,000 francs.

Ces nominations laissent vacantes deux places de répétiteur : il y a été pourvu au moyen de deux concours ouverts dans le courant du mois de novembre 1877 (voir le programme de ces concours, annexe n° 9), et dont les résultats furent très-favorables : par arrêté royal du 19 décembre 1877, MM. *Dupuis*, d'Eben-Emael, et *Gratia*, de Virton, ont été nommés répétiteurs, au traitement minimum de 2,500 francs, conformément aux propositions des jurys.

Par arrêté royal du 30 mars 1878, M. Laho a été promu au grade de professeur ordinaire, au traitement minimum de 5,500 francs.

Les appointements de M. le professeur ordinaire Gille ont été portés au taux maximum de 6,500 francs, par arrêté royal du 11 juin 1878.

Aux termes de la loi du 30 juillet 1879, relative à l'éméritat pour les professeurs, etc., de l'enseignement supérieur, le directeur, les professeurs et les répétiteurs de l'École de médecine vétérinaire, ainsi que ceux des Universités, de l'Institut agricole de l'État, etc., « peuvent réclamer l'éméritat :

» 1° Lorsqu'ils ont 50 années de services académiques, quel que soit leur âge ;

» 2° Lorsqu'ils ont atteint l'âge de 70 ans et qu'ils comptent au moins 10 années de services académiques ;

» 3° Lorsqu'ils sont mis à la retraite, pour cause d'infirmité grave et permanente, après 20 années de services académiques.

» La pension de l'éméritat est égale au taux moyen du traitement et supplément de traitement pendant les cinq dernières années (voir cette loi, annexe n° 10). »

Voyages scientifiques. — Une indemnité de mille francs a été allouée, par arrêté royal du 22 mars 1877, à M. le répétiteur Reul, pour visiter les écoles vétérinaires de France, d'Allemagne, de Suisse et de Hollande.

A son retour, M. Reul a consigné ses observations dans un très-intéressant

rapport que j'ai transmis à M. le Ministre de l'Intérieur, et dont j'ai été heureux d'avoir à le remercier de la part de ce haut fonctionnaire.

La même faveur a été accordée, le 18 février 1879, à M. le professeur Laho, afin de couvrir une partie des frais de son séjour à Paris, à Lyon et dans plusieurs villes universitaires de l'Allemagne, où il s'est rendu pour visiter les laboratoires de physiologie le plus en renom, et y recueillir des renseignements utiles en vue de ses cours et tout particulièrement de l'outillage du petit laboratoire provisoire dont il dispose pour ses démonstrations et les exercices des élèves.

Dans le rapport par lequel il a rendu compte de ses investigations et de ses études, M. Laho a fait ressortir la lacune regrettable qui existe, à cet égard, à l'École de Cureghem, et a rappelé fort à propos la proposition faite par moi à M. le Ministre, sous la date du 20 juillet 1876, d'établir à cette institution un laboratoire de physiologie, en vue non-seulement de l'enseignement et des études, mais encore du progrès scientifique, proposition dont le Conseil de perfectionnement de la dite école fut saisi et qu'il adopta, à l'unanimité, dans sa séance du 22 octobre suivant, ainsi que celle faite, à cette occasion, par M. Melsens d'établir enfin, pour l'étude de la physique et de la chimie, les manipulations dont il avait plusieurs fois, depuis 1846, demandé l'institution (1).

Il n'a pas encore été donné suite à ces propositions; mais des mesures ont été prises pour l'installation provisoire d'un petit laboratoire de physiologie, pourvu des instruments et des appareils les plus indispensables, tant pour les leçons que pour les exercices micrographiques des élèves.

Aucune allocation n'a été accordée pour cette installation. La dépense en a été imputée provisoirement, avec l'autorisation du Gouvernement, sur le crédit de 30,000 francs, destiné à l'acquisition des instruments de physique dont le besoin était démontré, crédit réparti en cinq exercices au Budget du Département de l'Intérieur, à raison de 6,000 francs par exercice, à partir de 1877.

Dans une séance subséquente, tenue le 28 juillet 1878, le Conseil de perfectionnement a été invité à se prononcer sur la question de savoir s'il y a lieu de maintenir, pour la dispense de l'examen d'admission des élèves, « les certificats d'études complètes faites avec fruit dans la section des humanités ou la section professionnelle des athénées royaux ou d'un établissement libre d'enseignement moyen du degré supérieur. »

Après de mûres délibérations, il a répondu, à l'unanimité, par l'affirmative à cette question.

Dans le tableau suivant, se trouvent indiqués les attributions des membres du corps enseignant et le temps consacré par chacun d'eux à l'accomplissement de la tâche qui lui est dévolue :

(1) Après avoir pris connaissance du rapport de M. Laho, M. le Ministre de l'Intérieur a chargé le Directeur de remercier ce professeur des renseignements qu'il a recueillis et dont au besoin il pourra, a-t-il dit, être tenu compte.

NOMS DES PROFESSEURS et des RÉPÉTITEURS.	ATTRIBUTIONS.	NOMBRE D'HEURES de BESOIN PAR SEMAINE.	
		Semestre d'hiver.	Semestre d'été.
Thiernesse, directeur et professeur ordinaire.	Anatomie comparée des animaux domestiques (indépendamment du temps consacré aux préparations, avec le répétiteur)	1 1/2	1 1/2
Melsens, professeur ordinaire.	Physique et chimie (indépendamment des préparations pour les leçons)	4 1/2	4 1/2
Gille, professeur ordinaire.	Botanique et pharmacologie (indépendamment des manipulations pharmaceutiques et des herborisations)	6	6
Loge, professeur extraordinaire.	Anatomie descriptive et médecine opératoire théorique, y compris l'anatomie des régions (indépendamment du temps consacré aux préparations)	6	4 1/2
Laho, professeur ordinaire.	Anatomie générale et physiologie (indépendamment des expériences et des exercices des élèves)	4 1/2	4 1/2
Wehenkel, professeur ordinaire.	Anatomie pathologique, pathologie générale et pathologie spéciale, y compris les démonstrations	4 1/2	6
Dessart, professeur extraordinaire.	Zoologie, pathologie chirurgicale, obstétrique, médecine légale et police sanitaire	4 1/2	6
Gérard, professeur ordinaire.	Thérapeutique générale et matière médicale, et zootechnie, comprenant l'extérieur, l'hygiène et l'éducation des animaux domestiques (indépendamment du temps consacré aux démonstrations)	6	4 1/2
Degive, profess. ordin.	Maréchalerie, médecine opératoire pratique et clinique . . .	18	14
Courtoy, répétiteur . .	Répétition de physique et de chimie (indépendamment du temps consacré aux préparations des cours)	4 1/2	4 1/2
Gratia, répétiteur . .	Répétition d'anatomie, surveillance des dissections et préparations pour les leçons	24	8
Dupuis, répétiteur . .	Répétition de botanique, d'anatomie pathologique, de pathologie générale, spéciale des maladies internes et chirurgicale, de médecine légale, etc	6	12
Reul, répétiteur . . .	Répétition de clinique et de zootechnie, exercices de médecine opératoire, de maréchalerie et de pharmacie, etc.	24	24

Je n'ai eu qu'à me louer du zèle et du dévouement dont tous les membres du corps enseignant ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Les absences ont été rares et toujours motivées, soit par des indispositions, soit par des missions prescrites par le Gouvernement au sujet de maladies graves ou contagieuses, signalées en province parmi les animaux domestiques, soit par des affaires de famille.

Le plus souvent les leçons et les répétitions, qui n'avaient pu être données aux jours désignés, ont généralement eu lieu d'autres jours, sans qu'il en soit résulté un inconvénient sérieux pour les études.

Il n'y a eu d'exception, parmi les professeurs, que pour M. Melsens qui, par suite d'indispositions parfois persistantes, a dû être remplacé par son assistant, M. le répétiteur Courtoy : pour trois leçons, en 1876-1877; pendant près de trois mois, en 1877-1878, et pour quinze leçons en 1878-1879.

Après avoir suppléé M. le professeur Melsens, M. le répétiteur Courtoy a été atteint, le 6 mars 1877, d'une maladie qui l'a tenu éloigné de ses fonctions jusqu'au mois d'octobre suivant.

M. le répétiteur Reul a dû prendre un congé d'un mois, dans le courant de l'année 1879, pour le rétablissement de sa santé, conformément à l'avis du médecin qu'il avait consulté au sujet de l'indisposition dont il était affecté.

C. Gens de service.

Le nombre plus considérable des élèves internes a nécessité la nomination d'un troisième domestique pour le service du pensionnat : par arrêté ministériel du 22 janvier 1877, le sieur P. Michiels, d'Anderlecht, a été chargé de cet emploi, au traitement minimum de 1100 francs; mais il ne devait pas nous rester longtemps : dans le courant de l'année 1878, il a été atteint d'une maladie de poitrine, à laquelle il a succombé le 6 janvier 1879.

Il a été remplacé par le sieur V. Balestrie, de Houtain (arrêté ministériel du 27 janvier 1879).

Cet homme de service, dont j'étais très satisfait, est mort accidentellement le 7 septembre suivant.

Le sieur Roseleer, de Lennick-Saint-Quentin, a été appelé à lui succéder : sa nomination, faite à titre provisoire, date du 29 octobre 1879.

Par application des règles établies par l'arrêté ministériel du 11 mai 1877, le traitement du sieur Henrot, jardinier, a été porté au taux maximum de 1,400 francs, et celui du sieur Fr. Schampaert, palefrenier, au taux moyen de 1,200 francs (arrêté du 12 mai 1877).

Les appointements du sieur Masure, fils, garçon de laboratoire, ont ensuite été élevés au chiffre maximum de 1,400 francs (arrêté du 23 avril 1878).

Le traitement du sieur Fr. Schampaert, précité, a été porté au taux maximum de 1,300 francs, par arrêté ministériel du 30 mars 1879.

Des distinctions honorifiques (médailles, etc.) ont été décernées, en séance publique, par la Société royale protectrice des animaux, aux sieurs Antoine Etien, palefrenier-chef, Vital Elaut, palefrenier, et D. Bertholet, garçon de laboratoire, attaché aux cours d'anatomie et de physiologie, à titre de récompenses de leurs bons traitements envers les animaux reçus à l'École de médecine vétérinaire pour y être soignés et servir à l'instruction des élèves de cet établissement.

J'ai lieu d'être satisfait de la manière dont tous les hommes de service se sont acquittés de leurs tâches.

IV. ÉLÈVES.

Le nombre des élèves de l'École de médecine vétérinaire a été de 100 pendant l'année 1876-1877; de 100, pendant l'année suivante, et de 109 pendant celle qui vient de s'écouler.

Le tableau suivant expose la répartition de ces élèves en internes et externes, en belges et étrangers, dans chacune des trois années.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR SECTION.				NOMBRE		NOMBRE	
		1 ^{re} section.	2 ^{me} section.	3 ^{me} section.	4 ^{me} section.	d'internes.	d'externes.	de Belges.	d'étrangers.
1876-1877 .	100	35	26	18	21	85	15	99	1
1877-1878 .	100	39	29	13	19	88	12	99	1
1878-1879 .	109	40	35	25	11	89	20	108	1

Les élèves belges se répartissent, pour ces années académiques, entre les différentes provinces, de la manière indiquée dans le tableau suivant :

PROVINCES.	NOMBRE DES ÉLÈVES BELGES POUR		
	1876-1877.	1877-1878.	1878-1879.
Anvers	7	8	8
Brabant	9	9	10
Flandre occidentale	5	5	4
Flandre orientale	9	10	10
Hainaut	27	28	34
Liège	20	21	21
Limbourg	10	9	11
Luxembourg	5	4	5
Namur	7	5	5
TOTAL	99	99	108
France	1	1	1
TOTAL GÉNÉRAL	100	100	109

Il y a eu, en outre, 26 auditeurs libres : 11 pendant l'année 1876-1877 ; 7 pendant l'année suivante, et 8 pendant l'année académique close au mois d'août 1879 ⁽¹⁾.

Application. Des notes fournies en suite des interrogations faites pendant les leçons et les répétitions, conformément aux prescriptions de l'article 14 du règlement organique, et consignées dans un registre spécial, il résulte :

1° Que, pendant l'année 1876-1877 : a) sur 85 élèves internes, 39 ont été consignés à l'étude le dimanche, en conformité de l'article 21 du règlement de discipline, pour défaut de moyenne des points : 26 une fois ; 4 deux fois ; 7 trois fois, et 2 quatre fois ; b) Sur 15 externes, 6 n'ont pas obtenu la moyenne des points et ont dû être consignés : 4 une fois, et 2 deux fois.

2° Que, pendant l'année 1877-1878 : a) sur 88 élèves internes, 31 ont été retenus à l'étude, le dimanche : 21 une fois ; 8 deux fois et 2 trois fois ; b) sur 12 externes, 3 ont subi la même peine : 2 une fois, et 1 deux fois.

3° Que, dans le courant de l'année 1878-1879 : a) sur 89 élèves internes, 67 ont été punis, du même chef : 39 une fois ; 17 deux fois ; 10 trois fois, et 1 cinq fois ; b) sur 20 externes, trois ont également été retenus, le dimanche, à l'étude : 2 une fois, et 1 trois fois.

On peut juger d'après ces notes, du degré d'application des élèves ; mais les résultats des examens de passage, ainsi que de ceux de candidature et de médecine vétérinaire servent plus particulièrement à établir les progrès de ces jeunes gens, dont la conduite concorde ordinairement avec l'application plus ou moins soutenue ou relâchée.

Discipline. Le relevé du livre de discipline, tenu en conformité de l'article 3 du règlement, constate :

1° Que, pendant l'année 1876-1877 : a) sur 85 élèves internes, 45 ont été punis : 26 une fois ; 10 deux fois ; 4 trois fois ; 4 quatre fois ; et 1 six fois ; b) sur 15 externes, 8 ont été consignés : 2 une fois ; 1 deux fois ; 3 trois fois ; 1 quatre fois, et 1 six fois.

2° Que, dans le courant de l'année 1877-1878 : a) sur 88 élèves internes, 34 ont été privés de la sortie du dimanche : 18 une fois ; 13 deux fois ; 3 trois fois ; b) sur 12 externes, 1 a subi la même punition trois fois.

3° Que, pendant l'année 1878-1879 : a) sur 89 élèves internes, 56 ont été punis : 31 une fois ; 10 deux fois ; 8 trois fois ; 1 cinq fois ; 3 six fois ; 1 sept fois ; 1 huit fois ; 1 neuf fois ; b) sur 20 externes, 5 ont été également consignés à l'étude : 3 deux fois ; 1 trois fois ; 1 quatre fois.

De l'exposé qui précède, il résulte que, pendant la dernière période triennale, les punitions disciplinaires ont été assez nombreuses, ce qui, au

(1) Pour l'année 1879-1880, le nombre des élèves, par suite de l'admission de 18 des 27 jeunes gens déclarés admissibles par le jury d'examen, est de 98, dont 18 sont externes.

premier abord, semble dénoter de mauvaises dispositions chez les élèves qui les ont encourues; mais, en se reportant aux motifs de ces punitions, consignés dans le registre *ad hoc*, on constate que, le plus souvent, il s'agit de légères contraventions (15 à 30 minutes en retard à la rentrée, etc.) qu'il a fallu réprimer, à titre d'avertissement préventif.

Il n'y a eu d'exception que pour trois élèves qui, s'étant rendus coupables d'infractions graves, ont été exclus de l'École : un, le 2 mai 1877; le deuxième, le 5 juillet 1877; le troisième, le 21 décembre 1878.

Bourses d'étude. Aux termes de l'article 18 de l'arrêté royal organique, en date du 28 septembre 1860, « des bourses, dont le total ne peut dépasser 3,000 francs, sont affectées à l'École de médecine vétérinaire, en faveur des élèves qui, ne pouvant payer le prix intégral de la pension, se distinguent par leur bonne conduite et leurs progrès. »

Le total des bourses allouées par M. le Ministre de l'Intérieur, a été de 900 francs pour l'année 1876-1877 (arrêté du 19 avril 1877), de 800 francs, pour l'année 1877-1878 (arrêté du 5 avril 1878) et de 2,100 francs, pour l'année 1878-1879 (arrêté du 17 mai 1879).

Régime alimentaire. Rien n'a été changé dans le régime alimentaire des élèves. Le sieur Joseph Delporte, entrepreneur désigné conformément à l'article 66 du règlement organique, a parfaitement justifié la confiance de l'Administration.

État sanitaire. L'état sanitaire a continué à être généralement satisfaisant pendant la période triennale dont il s'agit. Les indispositions ont été peu nombreuses et presque toujours exemptes de gravité. Il n'est même que rarement arrivé que les élèves qui en ont été atteints aient dû faire un séjour de quelque durée à l'infirmerie.

Lorsque, exceptionnellement, le cas paraît devoir revêtir un caractère grave, le médecin de l'École, M. le Dr Jacobs, dont le zèle et le dévouement sont exemplaires, autorise le malade à rentrer dans sa famille, s'il juge qu'il puisse le faire sans inconvénient.

A cet égard, ce judicieux praticien se montre toujours très circonspect.

La plupart des élèves malades, qui, après un court séjour à l'infirmerie, sont retournés chez leurs parents, ont pu rentrer à l'École au bout d'un laps de temps plus ou moins considérable.

Un seul est resté absent et a succombé, le 22 juillet 1879, à la maladie chronique de poitrine dont il était atteint.

V. EXAMENS.

Nous avons à renseigner successivement ici les résultats des examens d'admission, des examens généraux de passage aux cours supérieurs, des examens de candidature vétérinaire et de ceux de médecine vétérinaire.

A. Examens d'admission.

Les examens d'admission ont eu lieu, pour les trois années académiques, savoir : du 2 au 21 août 1876; du 6 au 23 août 1877, et du 3 au 27 août 1878, devant un jury composé, les deux premières années, de MM. Héger, ancien préfet des études à l'Athénée royal de Bruxelles; Salkin, professeur à l'École militaire, et Vanstalle, bibliothécaire de la Chambre des représentants, jury dans lequel M. Héger, non acceptant, a été remplacé, la troisième année, par M. Van Bommel, professeur à l'Université de Bruxelles.

En 1876, 39 récipiendaires : 56 belges, 1 français, 1 luxembourgeois et 1 hollandais, s'étaient fait inscrire pour l'examen.

Trente — 29 belges et 1 français — en ont subi les deux épreuves avec succès, et leur admission a été prononcée par arrêté ministériel du 8 septembre 1876; mais quatre d'entre eux (belges) n'ont pas paru à l'École.

Deux gradués en lettres ont, en outre, été reçus en vertu du règlement.

En 1877, sur 52 récipiendaires inscrits, dont un étranger, qui s'est retiré, 24 ont subi les deux épreuves de l'examen et ont obtenu au moins la moyenne des points sur tous les groupes de branches du programme. Ils ont été admis par arrêté ministériel du 19 septembre 1877, avec sept autres, qui avaient été dispensés de l'examen, conformément à l'arrêté royal réglementaire, en date du 13 avril 1877, et parmi lesquels deux se sont ensuite retirés.

En 1878, les aspirants inscrits étaient au nombre de 60, tous belges, et, des 34 qui ont satisfait à l'examen, 26 seulement ont été admis par arrêté ministériel du 14 septembre 1878.

Sept autres jeunes gens, qui se trouvaient dans les conditions déterminées pour la dispense de l'examen, ont été également admis comme élèves; mais deux d'entre eux ont ensuite renoncé à entreprendre les études afférentes à la médecine vétérinaire.

Nota. — Des 54 jeunes gens qui s'étaient fait inscrire pour être reçus à l'ouverture de l'année 1879-1880, 27 ont subi l'examen avec succès, et parmi eux 18 sont admis.

B. Examens généraux.

Chaque année, après la clôture des cours, les élèves de la première et de la troisième section subissent pour le passage aux cours supérieurs, des examens généraux prescrits et déterminés par les articles 51 et suivants du règlement organique.

A l'ouverture de l'année 1876-1877, ces deux sections se composaient : la première, de 35 élèves, dont 5 vétérans; la troisième de 18.

Parmi les élèves de la première section, *deux* des vétérans ne sont pas rentrés : un qui était malade depuis longtemps, l'autre qui s'était voué à une autre carrière; *un* des nouveaux n'a pas paru à l'école; *quatre* ont ensuite renoncé à poursuivre leurs études, et un a été renvoyé⁽¹⁾, le 5 juillet 1877, pour cause d'indiscipline.

Des 27 élèves, qui ont suivi les cours jusqu'à la fin de l'année académique, *un* (qui était externe) ne s'est pas présenté aux examens généraux, que tous les autres ont subi : 17 avec succès, et 9 sans succès.

Parmi les 18 élèves de la troisième section, un seul a échoué; 17 ont donc été admis à la quatrième section.

A l'ouverture de l'année 1877-1878, la première section se composait de 59 élèves, dont 6 ajournés de l'année précédente, et la troisième, de 13 élèves, dont un vétéran.

Parmi les élèves de la première section, deux : le vétéran et un autre, ont quitté l'école dans le courant de l'année académique; les autres ont suivi les cours jusqu'à la fin de cette année et ont subi ensuite les examens de passage : 23 d'une manière satisfaisante, et 12 sans succès.

Des 13 élèves de la troisième section, 9 ont satisfait à ces examens; les 4 autres ont été arrêtés.

A l'époque de l'ouverture des cours de l'année 1878-1879, la première section se composait de 45 élèves, dont 11 ajournés de l'année précédente, et la troisième, de 23, parmi lesquels 4 doubleurs.

Cinq — dont deux des vétérans — n'ont pas paru; *un* a quitté volontairement l'école dans le courant de l'année; *quatre* ont été empêchés, par des motifs de santé, de fréquenter les cours jusqu'à la fin de l'année, et ont dû, en conséquence, renoncer à faire les examens généraux auxquels *un* ne s'est pas présenté. Tous les autres, au nombre de 54, ont subi ces examens de passage : 18 avec fruit, et 13 sans succès.

Des 23 élèves de la troisième section, un, qui était malade depuis longtemps chez ses parents, est mort le 22 juillet 1879⁽²⁾. Tous les autres ont subi les examens : 15 d'une façon satisfaisante; et 6 sans succès.

C. Examens pour le grade de candidat vétérinaire.

Ces examens ont eu lieu conformément à la loi du 11 juin 1850, modifiée par celle du 18 juillet 1860, et à l'arrêté royal réglementaire du 15 novembre 1869, dans la session du mois d'août des années 1877, 1878 et 1879.

Des 26 élèves dont se composait la deuxième section, à l'ouverture de l'année académique 1876-1877, un a été exclu de l'École, en mai 1877, pour

(1) Ce renvoi est renseigné plus haut, voir : *discipline*.

(2) Ce décès est mentionné plus haut voir : *État sanitaire*.

cause d'indiscipline, et parmi les autres, 22 ont subi l'examen de la candidature vétérinaire dans la session de 1877 :

Trois, avec distinction :

MM. Evrard, J.-O., d'Anderlues (Hainaut);
De Block, E.-J., de Thisselt (Anvers);
Van Wallendael, F., d'Orderen (id.).

Neuf d'une manière satisfaisante :

MM. André, E.-P., de Fleurus (Hainaut);
Smeets, H., de Fouron-le-Comte (Liège);
Van Trappen, L. de Semmersaeke (Flandre orientale);
Demblon, J.-M.-A., d'Havelange (Namur);
Courtroy, G.-J., de Heyd (Luxembourg);
Buchet, N.-J., de Solre-St-Géry (Hainaut);
Hoste, J., d'Aeltre (Flandre orientale);
Rayée, F.-N., de Wavre (Brabant);
Hamerlynck, V., d'Oost-Eecloo (Flandre orientale).

Dix ont été ajournés.

Dans la session de 1878, 29 récipiendaires étaient inscrits pour l'examen, et ils l'ont subi :

Trois avec distinction :

MM. Mosselman, G.-F., de Haut-Ittre (Brabant);
Hendrickx, L.-M., de Tirlemont (id.);
Questroy, G.-C., de Furnes (Flandre occidentale).

Seize d'une manière satisfaisante :

MM. Lejeune, J.-F. de Warsage (Liège);
Delattre, J.-F. de Hensies (Hainaut);
Davisters, L.-A., de Hevillers (Brabant);
Deghilage, E., de Goegnies (Hainaut);
Galler, E.-H., de Jemeppe (Liège);
Fossoul, E.-L., de Donceel (Liège);
Carette, C.-D., de Gallaix (Hainaut);
Baerts, H.-E., de St-Trond (Limbourg);
Pureur, E.-J., de Blaton (Hainaut);
Neckebroeck, H., de Maeter (Flandre orientale);
Van Passen, B.-L., de Wilryck (Anvers);
Dubois, J.-G., d'Ocquier (Liège);
Dubus, F.-J., de Frasnes-lez-Buissenal (Hainaut);
Hublet, G., de Nalinnes (Hainaut);
Van Ranst, P.-J., de Willebroeck (Anvers);
Marbaise, E.-J., de Herve (Liège).

Des neuf élèves ajournés, deux ont été exclus de l'École, comme bi-vétérans, conformément à l'article 2 de l'arrêté royal du 28 septembre 1860.

Dans la session de 1879, les 35 élèves, dont se composait la deuxième section, ont subi l'examen de la candidature :

Deux avec distinction :

MM. Becquevort, J.-J.-B. de Jodoigne (Brabant);
Snoeck, Ange, de Huyse (Flandre orientale).

Quinze d'une manière satisfaisante :

MM. Poelman, J.-L., de Warnant (Liège);
Vangerven, J.-M.-L., de Duffel (Anvers);
Verrept, P.-L., d'Aertselaer (id.);
Oger, P.-F.-O., de Seraing (Liège);
Bernier, G.-J.-D., de Heure (Namur);
Lescut, C.-F., de Taisnières-sur-Hon (France);
Snoeck, J.-B., de Huyse (Flandre orientale);
Frère, G.-J.-B., de Hougaerde (Brabant);
Carlier, A.-J., de Baudour (Hainaut);
Grosse, H.-J., de Mainvault (id.);
Verpoest, T.-C., de Ligne (id.);
Lambert, M.-A., de Waret-la-Chaussée (Namur);
Bartholeyns, M.-F.-A. de Houppertingen (Limbourg);
Rabau, A.-E., de Lummen (id.);
Wertz, J.-J.-M., d'Aubel (Liège).

Des dix-huit élèves qui ont été ajournés, trois ont été exclus de l'École, comme bi-vétérans, par application de l'article 2 de l'arrêté royal du 28 septembre 1860.

D. Examens pour le grade de médecin vétérinaire.

Ces examens ont eu lieu dans les mêmes sessions du jury, et en conformité des mêmes lois et du même arrêté royal que ceux de la candidature.

Pour la session de 1877, 25 candidats étaient inscrits : 20 élèves de la quatrième section, 4 vétérans de la troisième section, et M. Mansion, maître d'études. Ils ont subi les différentes épreuves de l'examen :

Six avec distinction :

MM. Lambert, C., de Wyngene (Flandre occidentale);
Dotremont, P.-H., de Hougaerde (Brabant);
Lecomte, L., de Lens-sur-Geer (Liège);
Dehayes, F.-A.-J., de Chapelle-lez-Herlaimont (Hainaut);
Colson, F.-J., de Goesnes (Namur);
Petit, G., de Haine-St-Pierre (Hainaut).

Neuf d'une manière satisfaisante :

MM. Tossins, C.-V., de Lincent (Liège) ;
 Leroy, E.-A., de Quevaucamps (Hainaut) ;
 Leclercqz, A.-J.-B., de Thirimont (Id.) ;
 Dupuis, J.-G., d'Eben-Emael (Limbourg) ;
 Belin, J. d'Escanaffles (Hainaut) ;
 Vanderhoydonck, L.-A., d'Oostham (Limbourg) ;
 Mansion, A., de Goesnes (Namur) ;
 Polus, L.-R., de Montenaeken (Limbourg) ;
 Férier, F.-J.-L., de Tintigny (Luxembourg).

Ces quinze candidats ont été proclamés médecins vétérinaires.

Des 10 ajournés, trois ont été exclus de l'École, comme bi-vétérans, par application de l'article 2 de l'arrêté royal organique en date du 28 septembre 1860.

Dans la session de 1878, 25 candidats — 20 élèves et cinq anciens élèves de la quatrième section de l'École — se sont présentés à l'examen et en ont subi les trois épreuves :

Un avec grande distinction, M. Gratia, F.-E.-G., de Virton (Luxembourg) ;

Un avec distinction, M. Ottelet, L.-J., de Grand-Han (Luxembourg) ;

Dix-sept d'une manière satisfaisante :

MM. Moens, J.-B., d'Alken (Limbourg) ;
 De Bisschop, C.-R., de Melden (Flandre occidentale) ;
 Vanderhaegen, F.-D., de Louvain (Brabant) ;
 Vandenmaegdenberg, P.-F. d'Eeckeren (Anvers) ;
 Duwez, G.-L., de Pommerœul (Hainaut) ;
 Lemiez, G.-J., de Peissant (Hainaut) ;
 Delmelle, P.-J., de Huy (Liège) ;
 Morlion, C.-B., d'Alveringhem (Flandre occidentale) ;
 Dehemptinne, E.-L., de Wanze (Liège) ;
 Jacques, J.-F., de Spa (Liège) ;
 Jammart, B.-J., de Gingelom (Limbourg) ;
 Simon, A.-C., de Silenrieux (Namur) ;
 Linard, J.-B., de Wauthier-Braine (Brabant) ;
 Caroyer, F.-J., de Horrues (Hainaut) ;
 Bergeron, A.-C., de Bruges (Flandre occidentale) ;
 Duthoit, J.-B., d'Anserœul (Hainaut) ;
 Vancutsem, E.-J., de Braine-l'Alleud (Brabant).

Soit donc 19 candidats proclamés médecins vétérinaires.

Les six autres, dont trois anciens élèves, ont été ajournés.

Dans la session de 1879, le jury a eu à examiner dix-sept récipiendaires : 14 élèves et trois anciens élèves de la quatrième section.

Sur ce nombre, 13 ont obtenu le diplôme de médecin vétérinaire :

Un avec distinction :

M. André, E.-P., de Fleurus (Hainaut).

Douze avec satisfaction :

MM. Demblon, J.-M.-A, d'Havelange (Namur);
 Furnémont, L.-J., de Jallet (Namur);
 Van Wallendael, F., d'Oorderen (Anvers);
 Evrard, J.-O., d'Anderlues (Hainaut);
 De Block, E.-J., de Thisselt (Anvers);
 Jans, J.-J., de Grand-Jaminé (Limbourg);
 Desmons, E.-J., de Roucourt (Hainaut);
 Buchet, L.-J, de Solre-St-Géry (Hainaut);
 Van Trappen, L., de Semmersaeke (Flandre orientale);
 Hoste, J. d'Aeltre (Flandre orientale);
 Vandenabeele, E., d'Hérinnes (Brabant);
 Decremier, H., d'Idegem (Flandre orientale).

Des quatre élèves ajournés, un a été exclu de l'École, comme bi-vétéran, en conformité de l'arrêté royal du 28 septembre 1860.

De l'exposé qui précède, il résulte que, pendant la dernière période triennale, 48 diplômes de médecin vétérinaire ont été conférés : un avec grande distinction ; 8 avec distinction, et 39 avec satisfaction.

VI. — LOGAUX ET MATÉRIEL.

Pendant les trois années académiques qui viennent de s'écouler, le directeur et la commission de surveillance de l'École ont signalé l'insuffisance des locaux dont celle-ci dispose. Ils ont insisté sur les conditions d'insalubrité dans lesquelles se trouvent, par suite de leur exigüité, le cabinet de physique, le laboratoire de chimie, les salles d'étude et de récréation, le cabinet de clinique, etc., et se sont attachés, en outre, à indiquer les nouvelles constructions indispensables non seulement pour satisfaire à ces *disiderata*, mais encore pour l'établissement du laboratoire de physiologie et d'anatomie générale, réclamé également par le conseil de perfectionnement de l'École dans sa session de 1876, pour remplacer celui qui se trouve installé provisoirement dans les chambres qui ont servi de logement aux répétiteurs, et qui est insuffisant sous plusieurs rapports.

L'outillage affecté aux démonstrations dans les cours a été considérablement augmenté. On a acheté :

a) *Pour le cours de physique :*

1. Un grand manomètre métallique de Bourdon.
2. Deux chronomètres dont un à pointage.

3. Deux séries de 4 diapasons.
4. Un cylindre pour inscrire graphiquement les vibrations sonores.
5. Un appareil pour la composition graphique des vibrations.
6. Un — — — — — optique — — — — —
7. Un tuyau ouvert et un tuyau fermé à flammes manométriques.
8. Un appareil à flammes manométriques avec 5 tuyaux.
9. Un analyseur du timbre à flammes.
10. Un résonnateur mi-3.
11. Un appareil Schaffgotch pour les flammes chantantes.
12. Une collection de thermomètres de précision.
13. Une pile linéaire sur pied et mouvement à crémaillère pour mesurer les températures du spectre.
14. Un appareil pour déterminer la tension des vapeurs à hautes pressions.
15. Une bobine de Ruhmkorff, grand modèle avec interrupteur de Foucault et pile.
16. Un électromètre de Peltier.
17. Une pile au bichromate de potasse (3 grands éléments).
18. Un appareil rotateur pour démontrer la persistance des impressions sur la rétine.
19. Un prisme à vision directe.
20. Une série de diaphragmes pour spectres en relief.
21. Un microscope Nachet, grand modèle avec accessoires.
22. Une boîte à réactif pour les recherches microscopiques.
23. Un appareil de Norrenberg pour la polarisation.
24. Un microscope polarisant.
25. Des cristaux de Spath pour microscope polarisant.
26. Une lentille cylindrique.
27. Un disque de Newton pour projection.
28. Une plaque carrée pour fixer au volet de la chambre obscure.
29. Un chalumeau oxhydrique.
30. Un grand appareil de polarisation avec saccharimètre de Duboscq, notation de Biot, etc.
31. Un petit prisme de Foucault en quartz.
32. Un régulateur électrique, nouveau modèle.
33. Appareil à projeter les objets horizontaux.
34. Barreau aimanté, support, couvercle, etc., pour projeter les spectres magnétiques.
35. Un galvanomètre pour projection.
36. Une toupie et une série de disques pour la combinaison des couleurs.
37. Un radioscope pour projection avec cuve à absorption et verres de couleur.
38. Appareils pour montrer en projection les expériences d'Arago sur le magnétisme de rotation.
39. Un appareil pour démontrer les figures symétriques produites par les aimants flottants.

40. Couronne pour l'expérience d'Oerted.
41. Cuve à aimant central pour la rotation électro-magnétique des liquides.
42. Un nécessaire spectro-électrique.

b) Pour le cours de chimie :

1. Un endromètre à fils de platine.
2. Un tube Bunsen gradué pour l'absorption.
3. Un alambic de Salleron pour l'essai des vins.
4. Un nécessaire pour le dosage du sucre par les liqueurs titrées.
5. Un sulfhydromètre.
6. Un creuset d'argent avec couvercle.
7. Un appareil de Grove en platine.
8. Deux creusets en platine avec couvercle.
9. Un couteau de platine.
10. Trois capsules en platine.
11. Une spatule en platine.
12. Une carafe à cinq liquides.

c) Pour le cours d'anatomie générale et de physiologie :

1. Un bec Wiesnegg et support.
2. Un fourneau à 7 becs Bunsen.
3. Un — à serpent.
4. Deux séries de triangles en fer forgé.
5. Deux rondelles avec toile étamée au centre.
6. Une table d'émailleur couverte de zinc.
7. Un chalumeau de Berzéliers et lampe à alcool.
8. Une étuve de Schloesing.
9. Une — de Coulier.
10. Une — d'Arsouval (grand modèle).
11. Un bain-maire, niveau constant.
12. Un bain de sable.
13. Quatre pinces moustaches droites.
14. Quatre — — coudées.
15. Quatre — — contre-coudées.
16. Un support en bois à crochet.
17. Un — — à entonnoir.
18. Un — — à charnière et pince.
19. Un appareil Czermach pour le lapin.
20. Une soufflerie pour respiration artificielle.
21. Une boîte d'instruments à vissections.
22. Quatre thermomètres assortis.
23. Un baromètre Fortin (petit modèle).
24. Une machine pneumatique pour extraire les gaz du sang.
25. Une cuve à mercure.

26. Un mortier d'agate avec pilon.
27. Un — de fonte.
28. Un — de biscuit.
29. Un — de porcelaine émaillé.
30. Trois burettes de mors avec supports.
31. Trois — à robinet.
32. Un creuset d'argent.
33. Un petit creuset de platine.
34. Deux capsules de platine.
35. Un triangle de platine.
36. Une nacelle de platine.
37. Un couteau fermant de platine.
38. Un myographe simple.
39. Un pneumographe.
40. Six microscopes de Leitz.
41. Un microscope à dissections, etc., de Leitz.
42. Un microscope de Nachet (tube et pied pour hématimétrie).
43. Une canule à fistule gastrique.
44. Quatre rasoirs.
45. Une chambre claire pour microscope.
46. Un compte-globules de Hayem et Nachet.
47. Un hémodynamomètre.
48. Un microtome de Ranvier.
49. Un — de Schanze (appareil de Holmgren).
50. Une chambre humide à air.
51. Une — chaude.
52. Une — humide et à gaz.

d) Pour les cours de clinique de médecine opératoire :

1. Un écraseur linéaire de Chassaignac, modifié par M. Degive.
2. Un irrigateur circulaire en caoutchouc pour les membres (Reul).
3. Un appareil irrigateur en caoutchouc pour la colonne vertébrale (Reul).
4. Une pince herniaire de Marlot.
5. Une — — de Bénard.
6. Un compas trachéotome de Reul.
7. Un étau pour serrer les casseaux et opérer sans aide (Degive).
8. Un tube à trachéotomie de Mansion.
9. Un tube à trachéotomie de Vandenmaegdenberg.
10. Des feuilles de sauge à crapaud de Delwart.
11. Un thermomètre.
12. Un urinomètre.
13. Un pyénomètre.
14. Un densimètre.
15. Un lacto-densimètre.
16. Un microscope (grand modèle) de Leitz.

VII. DÉPENSES.

Les dépenses occasionnées par les différents services de l'École vétérinaire se sont élevées :

En 1876, à	fr.	127,275	»
En 1877, à		143,925	»
En 1878, à		146,225	»

y compris, chacune de ces deux dernières années, l'allocation temporaire de 6,000 francs pour l'achat d'instruments de physique.

En somme pendant les trois années, à	fr.	417,425	»
--	-----	---------	---

Le crédit affecté au matériel de l'Ecole, devenu insuffisant, a été augmenté de 8,100 francs, en 1879, dont 1,800 francs pour le cours d'équitation.

Le Budget de 1879 a été arrêté à la somme de 155,725 francs, se décomposant comme suit :

Personnel administratif et commission de surveillance	fr.	23,500	»
» enseignant		56,900	»
» gens de service		17,525	»
Frais d'instruction		31,250	»
Matériel		15,000	»
Jurys d'examen		5,000	»
Frais divers.		6,550	»
Disponible		»	
TOTAL.	fr.	155,725	»

VIII. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

A. Cliniques.

Les cliniques de l'École de médecine vétérinaire comprennent, outre les leçons et les répétitions .

1° Les consultations gratuites qui ont lieu, tous les jours, de 8 à 10 heures du matin, dans la salle *ad hoc*;

2° L'examen et le traitement des animaux malades recus dans les infirmeries;

3° Les visites faites à domicile, sous la direction du répétiteur, pour les animaux (et surtout pour les ruminants) qui ne peuvent être amenés à l'établissement;

4° Des expériences sur des animaux abandonnés à l'École ou achetés par celle-ci, quand il s'agit de cas graves, et offrant un grand intérêt au point de vue scientifique.

L'établissement reçoit encore *gratuitement*, dans ses infirmeries, les ruminants atteints d'une maladie quelconque et même des chevaux, dans certaines circonstances exceptionnelles, lorsque cela est jugé utile à l'instruction des élèves.

A la consultation gratuite de chaque jour, on ne présente pas que des animaux malades ou indisposés : on y amène aussi assez fréquemment des sujets entachés ou suspects de vice rédhibitoire, pour être examinés par le professeur, avec le concours du répétiteur et des élèves, ce qui constitue encore pour ceux-ci d'excellentes occasions d'exercices pratiques.

En effet, ils doivent, dans ces circonstances, conformément à l'article 18 du règlement relatif à la clinique, rédiger à tour de rôle le compte-rendu de la visite, sous forme de procès-verbal ou de rapport d'expertise, que le professeur commente ensuite en présence de tous les élèves du cours.

Les résultats de ces exercices, ainsi que de ceux concernant les maladies observées dans les infirmeries, sont consignés dans un registre spécial, et un rapport en est publié habituellement chaque année dans les *Annales belges de médecine vétérinaire*.

Ce rapport, dû à M. Degive, professeur de clinique, est résumé dans le tableau suivant :

ESPÈCES D'ANIMAUX.	NOMBRE EN 1876-1877.				NOMBRE EN 1877-1878.				NOMBRE EN 1878-1879.			
	Consultations gratuites.	Clinique interne et externe à l'école.	Clinique à l'extérieur.	TOTAL.	Consultations gratuites.	Clinique interne et externe à l'école.	Clinique à l'extérieur.	TOTAL.	Consultations journalières.	Clinique interne et externe à l'école.	Clinique à l'extérieur.	TOTAL.
Chevaux, ânes et mulets.	4,029	182	25	4,254	2,924	174	8	3,106	3,771	228	5	4,002
Bêtes bovines.	4	7	24	35	8	12	23	43	5	7	36	48
Chèvres et moutons . . .	47	6	»	53	45	45	1	52	44	10	»	54
Chiens.	3,891	179	»	4,070	3,454	276	»	3,750	3,008	246	»	3,534
Chats	709	5	»	714	733	7	»	740	625	9	»	652
Porcs	4	2	»	6	4	»	»	4	3	»	6	9
Lapins.	2	»	»	2	7	3	»	10	2	»	»	2
Oiseaux	500	1	»	501	418	6	»	424	408	3	»	411
Divers { Singes.	2	»	Bisons et Jacks. 8	10	3	3	»	5	4	»	»	4
Furets.												
Renards												
TOTAUX	8,988	382	35	9,425	7,594	486	32	8,112	7,948	503	45	8,496

B. Anatomie et médecine opératoire.

On a consacré aux cours de médecine opératoire et d'anatomie, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, les animaux suivants : 298 chevaux,

17 ânes, 9 bêtes bovines, 5 bêtes ovines, 6 de l'espèce caprine, 6 porcs, 8 lapins, 6 chats, 5 coqs, 5 poules, 6 pigeons, 6 canards.

Dans ce nombre ne sont pas compris les animaux qui ont servi aux expériences. Ces animaux seront renseignés plus loin.

C. *Expériences et travaux scientifiques.*

Pendant la période triennale qui vient de s'écouler, diverses expériences ⁽¹⁾ ont été instituées à l'École de médecine vétérinaire, dans le but de concourir à l'élucidation de questions encore obscures, et les résultats en ont pu généralement être publiés, sous forme de notes ou de mémoires, dont il semble utile de faire ici mention, en même temps que des autres œuvres émanées également de membres du corps enseignant de ladite École.

I. *M. le professeur Melsens a publié les travaux ci-après :*

1° De l'application du rhé-électromètre aux paratonnerres des télégraphes (*Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique*, n° 5, 1877, in-8°);

2° Note sur les paratonnerres (*Ibid.*, n° 7, 1878, in-8°);

3° Appendice à la 5° note sur les paratonnerres, nos 9 et 10, 1878, in-8°;

4° Les paratonnerres à pointes à conducteurs et à raccordements terrestres multiples. Description détaillée des paratonnerres établis sur l'hôtel de ville de Bruxelles en 1865. Exposé des motifs des dispositions adoptées. Bruxelles, 1877, in-4°;

5° Sur les mines de houille dans lesquelles on constate la présence du grisou. (*Ibid.*, *Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc.*, n° 51, 1879, in-8°.)

II. *M. le professeur Gérard a pris part aux discussions de la Société vétérinaire du Brabant, relativement aux vices redhibitoires, discussions reproduites dans les Annales de médecine vétérinaire, en 1877 et en 1878, et il a publié, dans ce recueil, en 1877, un mémoire sur la question de l'engraissement des poulets à la mécanique.*

III. *M. le professeur Gille a produit deux intéressants rapports sur le projet d'une pharmacopée universelle au Congrès des sciences médicales; l'un, dans la session de 1877, à Genève; l'autre, dans celle d'Amsterdam, en 1879.*

IV. *M. le professeur Wehenkel a publié :*

1° En collaboration avec feu M. le professeur Derache, la traduction en français du formulaire de M. le professeur Forster de l'Institut vétérinaire de Vienne. 1877, vol. in-12;

(¹) Sur 70 chiens, 20 lapins, 9 chevaux, 6 ânes, 1 mulet, 1 taureau, 4 vaches et 7 chèvres.

2° Différents articles de médecine vétérinaire, qui ont paru dans les *Annales de médecine vétérinaire*, ou dans le *Journal de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, ou dans la *Presse médicale*, parmi lesquels il signale :

a. Hypertropie cardiaque, perforation de la cloison interventriculaire chez un cheval, br. in-8°;

b. Relation d'un cas remarquable de calcul salivaire; par M. A. André, médecin vétérinaire du Gouvernement, à Gilly, et aperçu par M. Wehenkel, sur les calculs salivaires de la collection de l'École de Cureghem, br. in-8°;

c. Traduction en français du travail de M. le Dr Livinstein sur le morphisme chronique, br. in-8°;

d. Analyse et appréciation du travail de M. Mégnin sur la diathèse dartreuse, br. in-8°;

e. Traduction en français du travail de M. le Dr Weiser, de Scutari (Albanie), br. in-8°;

f. Traduction en français du travail de M. le Dr Koeberlé, de Strasbourg, sur la cicatrisation des plaies, br. in-8°;

3° L'état sanitaire des animaux domestiques pendant les années 1877 et 1878, dans le Brabant, d'après les rapports des médecins vétérinaires du Gouvernement de cette province, 2 br. in-8°;

4° L'état sanitaire des animaux domestiques pendant les années 1877 et 1878, d'après les rapports des médecins vétérinaires du Gouvernement du pays, 2 br. in-4°.

Pendant les trois dernières années, M. Wehenkel a fait de nombreuses recherches et expériences, pour la détermination des pièces d'anatomie pathologique et des parasites, adressés à l'École, ainsi que quelques expériences d'étude et de contrôle sur le développement de certains parasites, et sur l'action de la viande des bêtes bovines, atteintes de pommelière, administrée à des chiens. Ces dernières expériences n'ont donné lieu à aucun dérangement chez les chiens qui en ont été l'objet.

V. M. le professeur Degive a publié :

a. Un mémoire sur la Laparotomie et les principales opérations pratiquées subséquemment sur les organes abdominaux chez les animaux domestiques, travail présenté en 1878, à l'Académie royale de médecine de Belgique (*Bulletin de l'Académie de médecine*), 1878, in-8°;

b. Deux comptes rendus de la clinique de l'École vétérinaire de l'État, années scolaires 1875-1876 et 1876-1877, in-8°;

c. Différentes observations ou dissertations publiées dans les *Annales vétérinaires*, parmi lesquelles il fait mention des suivantes :

1° *Renversement de la vessie* chez une jument; réduction, guérison, 1878, in-8°;

2° *Affection calculuse* de l'appareil urinaire chez un vieux cheval. Considérations chirurgicales, 1878;

- 3° Arrachement du fibro-cartilage glénoïdien de la deuxième phalange aux deux membres antérieurs chez un poney, 1878;
- 4° Nécrose de l'aponévrose plantaire chez le cheval, 1878;
- 5° De la thérapeutique dosimétrique, 1878;
- 6° Dysphagie œsophagienne organopathique, chez un cheval, 1879;
- 7° Cryptorchidie fausse ou atrophique chez un cheval, 1878;
- 8° Considérations sur la classification des opérations, 1879;
- 9° Entorse dorso-lombaire chez un cheval; résorption du cartilage inter-vertébral; fracture multiple péri-articulaire, 1879;
- 10° Rupture de la matrice avant le part chez une vache. Emphysème putride généralisé chez le fœtus, 1879;
- 11° Opération césarienne chez la chienne. Nouveau procédé opératoire, 1879;
- 12° Hernie inguinale énorme chez une chèvre en état de gestation, 1879;
- 13° Bouchons de liège dans l'intestin du chien; causes de mort, diagnostic; traitement, 1879;
- 14° Un cas de morve cachée chez un cheval; abcès multiples, tubercules pulmonaires et pleurésie chronique, 1879;
- 15° Renversement du rectum chez le chien. Nouveau procédé de réduction, 1879;
- 16° Un cas d'inaperforation de l'hymen chez une pouliche, 1879;
- 17° Tumeur sanguine considérable chez une vache; guérison rapide, 1879.

Parmi les expériences faites par M. Degive, on peut surtout citer, comme intéressantes, celles qui suivent :

Première expérience. Application avec succès de la *cantérisation en pointes fines et pénétrantes* sur une mollette articulaire située un peu au-dessus et en dehors de l'articulation du genou, chez un cheval destiné aux dissections et aux exercices de médecine opératoire.

Deuxième expérience. Essai du nouveau procédé de trachéotomie, imaginé par M. Krishaber. Cette expérience a permis de constater que le procédé en question est d'une exécution très facile et d'un emploi très efficace.

Troisième expérience. Inoculation de deux sujets — un mulet et un âne — avec divers produits recueillis sur un cheval soupçonné d'être atteint de l'affection *farçino-morreuse*. Le premier sujet fut inoculé avec de la matière du jetage et du pus recueillis sur l'animal vivant. Résultat complètement nul. Une première inoculation, faite avec les mêmes produits, sur le second sujet, resta aussi sans effet apparent. Une seconde inoculation faite avec quelques tubercules écrasés et mélangés à du muco-pus bronchique fut suivie de l'évolution de la morve aiguë la mieux caractérisée, après plus d'un mois d'inoculation.

VI. — M. le professeur Laho a institué diverses expériences physiologiques dont les résultats n'ont pu encore être publiés, et se rapportant : 1° au vacci n;

2° à l'acide salicylique employé pour la conservation des préparations anatomiques; 5° à la lactation chez un veau; 4° à la sécrétion salivaire.

M. Laho a pris une grande part à la discussion sur les vices rédhibitoires qui a eu lieu, en 1877 et 1878, à la Société vétérinaire du Brabant, et il a publié :

Des analyses bibliographiques et autres dans les *Annales de médecine vétérinaire*, et le rapport général des travaux du Comité de salubrité publique d'Anderlecht, en 1878.

Il a adressé à M. le Ministre de l'Intérieur un rapport détaillé du voyage scientifique qu'il a fait, en 1879, à l'étranger, en vue d'études dans les principaux instituts de physiologie.

VII. M. le professeur Lorge a publié :

1° Typhus observé dans les écuries des tramways bruxellois, 1876;

2° Affection calculeuse de l'appareil urinaire chez un vieux cheval. Observations anatomiques et chirurgicales, présentées en collaboration avec le professeur Degive, 1877;

3° Contribution à l'étude de la pie-mère rachidienne et à l'histoire de la paraplégie chez le cheval, 1878;

4° De la cautérisation pulmonaire en pointes fines et pénétrantes, 1879;

M. Lorge, a, en outre, fourni aux *Annales de médecine vétérinaire* des analyses bibliographiques et autres. Ses expériences se rapportent principalement au travail n° 4.

VIII. M. le professeur Dessart a produit, indépendamment d'analyses bibliographiques et autres, insérées dans les *Annales de médecine vétérinaire*, les travaux originaux ci-après :

1° Maladie épizootique parmi la population chevaline à Aiseau. (*Annales de médecine vétérinaire*), 1879;

2° Hématurie chronique; caractéristique et expertise médico-légales, (*ibid.*), mai 1879, in-8°;

5° Infraction à l'article 319 du Code pénal; réflexions (police sanitaire), (*ibid.*), 1879;

4° *Traité de médecine légale vétérinaire*, en collaboration, pour les questions de droit, avec M. l'avocat Ch. Thiebaut, ouvrage comprenant la jurisprudence vétérinaire, la médecine judiciaire et la police sanitaire, et dont la matière, répartie dans trois sections, occupe près de onze cents pages d'impression (2 vol. in-12).

Les travaux publiés par M. Courtoy, répétiteur, sont les suivants :

1° Sur la liquéfaction et la solidification des gaz permanents (*Annales de médecine vétérinaire*), 1878;

2° Sur les paratonnerres à pointes, à conducteur et à accommodements terrestres multiples (*ibid.*), 1878;

3° Sur la conservation du virus-vaccin (*ibid.*), 1878;

4° Sur les téléphones (*ibid.*), 1878;

5° Note sur les électro-aimants appliqués à l'extraction de l'économie animale de corps étrangers contenant du fer. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, 1878).

Parmi les expériences faites au laboratoire de chimie, M. Courtoy signale :

1° Celles qu'il a instituées pour déterminer l'action toxique de l'iodate de potassium administré par voie hypodermique ou injecté dans les cavités pectorale et abdominale, et dont les résultats sont confirmatifs d'anciennes expériences de M. le professeur Melsens, qui n'ont pas encore été publiées;

2° Celles qu'il a tentées, au sujet d'autres expériences de M. Melsens, concernant l'empoisonnement mercuriel de chiens, et sur l'action de l'iodure de potassium administré à ces animaux.

Les publications dues à *M. Reul, répétiteur*, sont :

1° De la rage et de ses manifestations symptomatiques chez la bête bovine (*Annales de médecine vétérinaire*), 1877;

2° Gourme maligne compliquée de paraplégie (*ibid.*), 1878;

3° Contribution à l'étude de la dystocie (*ibid.*), 1878;

4° Un cas de rage chez le cheval (*ibid.*), 1878;

5° La ponte abdominale chez les oiseaux (*ibid.*), 1878;

6° Le maïs dans l'alimentation du cheval (*ibid.*), 1877.

M. Reul a, en outre, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur un rapport détaillé sur le voyage scientifique qu'il lui a été donné de faire à l'étranger, en 1877.

Les expériences qu'il a tentées se rapportent :

1° A l'inoculation de la morve du cheval au chien, en vue de savoir si cet animal ne pourrait pas servir de *réactif* pour éclaircir le diagnostic des cas parfois si embarrassants de morve douteuse;

2° Aux avantages que le cultivateur belge pourrait retirer de la culture du maïs. Ces dernières expériences lui ont donné, dit-il, la certitude que la variété danubienne peut parfaitement venir à maturité dans notre climat, et, quant au rapport qu'il en a obtenu, il a été de 1,000 à 1,200 grains par grain semé. La culture en serait donc fort avantageuse.

Les *Annales de médecine vétérinaire* publiées à Bruxelles, sous la direction de M. le professeur Thiernesse, directeur de l'École de Cureghem, avec le concours de MM. Gerard, Gille, Wehenkel, Degive, Laho, Lorge, Dessart, professeurs, et Reul, répétiteur à cette institution, ont continué à paraître régulièrement le 1^{er} de chaque mois, par fascicule in-8° de 36 à 64 pages.

D. COLLECTIONS.

A la date du 1^{er} octobre 1876, la collection d'anatomie générale, descriptive et comparée se composait de 1,491 préparations, et celle d'anatomie pathologique de 863.

La première s'est accrue de 53 pièces, et la seconde de 95, y compris 29 préparations en cire démontrant toutes les particularités anatomiques des principaux parasites appartenant à la classe des vers, préparations achetées à M. Weisker, de Leipzig, leur auteur.

La collection de zoologie a reçu deux nouvelles préparations de taxidermie.

E. BIBLIOTHÈQUE.

Au moment de l'ouverture de l'année académique 1876-1877, la bibliothèque de l'École se composait de 2,157 ouvrages, brochures et recueils périodiques compris.

Le nombre des ouvrages achetés ou reçus gratuitement à partir de cette époque jusqu'au 1^{er} octobre 1879, est de 429. Le nombre total en est donc élevé à 2,586.

F. CONSULTATIONS OFFICIELLES ET AUTRES.

Pendant les trois précédentes années scolaires, le directeur, seul ou conjointement avec les professeurs de l'École, a eu à répondre à diverses demandes d'avis, émanées la plupart du Département de l'Intérieur, et ayant pour objet :

Huit, une affection particulière du cheval, sorte de paraplégie, dont la nature n'a pu encore être nettement déterminée;

Dix, la pleuropneumonie épizootique;

Trois, des questions ressortissant à la peste bovine;

Trois, des observations concernant la morve;

Trois, la rage bovine, etc.;

Deux, le charbon;

Une, l'avortement épizootique chez les vaches;

Trois, les cadavres d'animaux que l'on supposait avoir été empoisonnés;

Une, la ladrerie du porc;

Une, la bronchite vermineuse des bêtes bovines;

Une, la question de savoir s'il y a lieu de ranger l'hématurie chronique des bêtes bovines parmi les vices rédhibitoires;

Une, l'affection appelée vulgairement *éparvin sec*;

Une, des questions de police sanitaire;

Une, la loi relative à l'exercice de la médecine vétérinaire en Belgique, quant à l'examen de cette question, en ce qui concerne la France, au Congrès vétérinaire national de Paris, en 1878;

Deux, des appareils imaginés pour dompter les chevaux fougueux;

Deux, des fers nouveaux, dont un à *glace*;

Une, la revue internationale de médecine vétérinaire dosimétrique, etc.

G. CONFÉRENCES A L'USAGE DES MARÉCHAUX FERRANTS.

Un arrêté ministériel du 16 décembre 1875, rapportant celui du 16 avril 1865, établit que « les personnes qui donnent des conférences publiques de maréchalerie, en vertu de l'autorisation du Gouvernement, peuvent soumettre leurs auditeurs à un examen théorique et pratique, et leur délivrer, le cas échéant, un certificat constatant qu'ils ont suivi ces conférences avec fruit. »

Or, des conférences publiques et gratuites de maréchalerie ont été instituées, les trois dernières années, comme précédemment, à l'École de médecine vétérinaire, pour les maréchaux ferrants, et ont été données : en français, par M. le professeur Degive, et en flamand, par M. le médecin vétérinaire Van Hertsen, inspecteur en chef de l'abattoir de Bruxelles.

Ces conférences ont eu lieu, le dimanche, à 11 heures, pendant les mois de mars, avril et mai.

Le tableau ci-après expose le nombre des maréchaux ferrants qui les ont suivies pendant les trois années, et de ceux auxquels le certificat de capacité a été délivré.

ANNÉES.	NOMBRE DES AUDITEURS.		
	COURS FRANÇAIS.	COURS FLAMAND.	NOMBRE de ceux qui ont obtenu le certificat de capacité.
1877	54	74	62
1878	54	63	57
1879	76	77	65
Dans les trois années.	184	214	184

Les 184 maréchaux ferrants qui ont obtenu le certificat d'aptitude se répartissent de la manière suivante dans les différentes provinces :

Province d'Anvers.	14
» de Brabant	58
» de la Flandre occidentale	50
» de la Flandre orientale	44
» de Hainaut	29
» de Liège.	14
» de Limbourg	2
» de Luxembourg	1
» de Namur	4
» armée.	6
France.	1
Allemagne	1
TOTAL.	184

Les mêmes conférences de maréchalerie et de ferrure ont encore été instituées par le Gouvernement à Liège, à Namur et à Péruwelz, et ont été données : dans cette dernière ville, par M. Contamine; à Liège, par M. Coclet, et à Namur, par M. Decoster.

Les résultats en ont été renseignés directement à M. le Ministre de l'Intérieur par les conférenciers.

H. CONFÉRENCES A L'USAGE DES ÉLÈVES DROGUISTES.

La loi du 12 mars 1818, relative à l'exercice des différentes branches de l'art de guérir, prescrit pour la profession de droguiste, comme pour celle de pharmacien, etc., un examen spécial, sans prévoir un enseignement pour la préparation à cet examen.

M. le Ministre de l'Intérieur, reconnaissant qu'il y avait lieu de combler cette lacune, a, par disposition en date du 19 avril 1877, établi un cours de conférences à l'usage des jeunes gens qui se destinent à ladite profession, et a chargé M. Gille, professeur de pharmacologie, etc., à l'École de médecine vétérinaire, de le donner au laboratoire de pharmacie de cette institution.

Ce cours a été suivi :

En 1877, par 42 jeunes gens.

En 1878, par 52 »

En 1879, par 37 »

Cureghem, le 8 décembre 1879.

Le Directeur de l'École de médecine vétérinaire de l'État,

A. THIERNESSE.

ANNEXE N^o 2.
— —ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

— —EXAMEN D'ADMISSION.

— —

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.

Revu l'arrêté royal du 28 septembre 1860 portant organisation de l'École de médecine vétérinaire de l'État ;

Vu la loi du 18 juillet 1860 ;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. L'article 15 de l'arrêté royal du 28 septembre 1860, sur l'organisation de l'École de médecine vétérinaire de l'État, est remplacé par la disposition suivante :

Pour être admis à l'École, les aspirants doivent satisfaire à un examen dont le programme est arrêté par Notre Ministre de l'Intérieur.

Sont dispensés de cet examen :

1^o Ceux qui sont pourvus d'un grade académique ou qui ont été reçus aux écoles spéciales annexées aux Universités et à l'École militaire ;

2^o Ceux qui prouvent qu'ils ont fait avec fruit des études complètes dans la section des humanités ou la section professionnelle des athénées royaux ou d'un établissement libre d'enseignement moyen du degré supérieur ;

3^o Ceux à qui le jury des écoles normales a conféré le diplôme d'instituteur dans l'enseignement primaire.

ART. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 23 avril 1877.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

DELCOUR.

ANNEXE N° 3.
ARRÊTÉ ROYAL MODIFIANT LES CONDITIONS D'ADMISSION DES ÉLÈVES.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT :

Revu l'arrêté royal du 25 avril 1877, relatif aux conditions de l'admission des personnes qui désirent faire leurs études à l'École de médecine vétérinaire de l'État ;

Vu le n° 2 de l'article 1^{er} dudit arrêté, portant que sont dispensés de l'examen d'admission, ceux qui prouvent qu'ils ont fait avec fruit des études complètes dans la « section des humanités ou la section professionnelle des Athénées » royaux ou d'un Établissement libre d'enseignement moyen du degré » supérieur. »

Vu la loi du 18 juillet 1860,

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. La disposition contenue au n° 2 de l'article 1^{er} de Notre arrêté du 25 avril 1877 est rapportée ;

ART. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 19 mai 1879.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur,**(Signé)* G. ROLIN-JAEQUEMYS.

ANNEXE N° 4.

Arrêté ministériel modifiant les articles 49 et 52 du règlement organique.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu la loi du 18 juillet 1860, relative à l'enseignement agricole;
 Vu le règlement organique de l'École de médecine vétérinaire de l'État;
 Vu les propositions du Directeur de cet Établissement,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. Les articles 49 et 52 du règlement organique de l'École de médecine vétérinaire de l'État, en date du 22 mars 1870, sont modifiés de la manière suivante :

ART. 49 (répartissant les cours pour les quatre sections d'élèves).

Litt^a. A. *Pour la première section* : la physique ou la chimie, la botanique, les éléments de l'anatomie descriptive du cheval, les éléments de zoologie générale, les dissections, les herborisations.

Litt^a. B. *Pour la deuxième section* : la physique ou la chimie, l'anatomie descriptive et comparée des animaux domestiques, l'anatomie générale, la physiologie, les dissections, les principes de maréchalerie.

ART. 52 (régulant le programme des examens généraux de passage).

Première section.

	Coefficient d'importance à attribuer à chaque matière.
1 ^o Chimie ou physique	10
2 ^o Botanique	8
3 ^o Éléments d'anatomie descriptive	5
4 ^o Éléments de zoologie générale	5

ART. 2. Le Directeur de l'École de médecine vétérinaire de l'État est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 14 novembre 1878.

Le Ministre de l'Intérieur,
 (Signé) G. ROLIN-JAEQUEMYS.

Rétablissement du cours d'équitation.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu la loi du 18 juillet 1860, sur l'enseignement agricole;
Vu les règlements organiques de l'École de médecine vétérinaire de l'État;
Vu les propositions du Directeur de cet Établissement,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. Le dernier paragraphe de l'article 49 du règlement de l'École de médecine vétérinaire de l'État est modifié comme il suit :

Un cours d'équitation est donné aux élèves de la quatrième section.

Les dépenses à résulter de ce cours sont supportées par les élèves jusqu'à concurrence de soixante francs par élève, et de 1800 francs au maximum par le Budget de l'École.

Au commencement de chaque trimestre de l'année scolaire, les élèves versent entre les mains du régisseur la part qui leur incombe dans les frais des leçons de l'année. Le régisseur tient un compte spécial de l'emploi de cette recette dont il fournit la justification à la fin de chaque année.

ART. 2. Il est ajouté au chapitre VIII du règlement de discipline intérieure un article ainsi conçu :

Cours d'équitation.

- « Le cours d'équitation est donné au dehors de l'École aux élèves de la
- » quatrième section par la personne désignée par M. le Ministre de l'Intérieur
- » et moyennant les conditions approuvées par lui.
- » Le cours comprend soixante leçons. »

ART. 2. M. le Directeur de l'École est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 28 avril 1879.

Le Ministre de l'Intérieur,
(Signé) G. ROLIN-JAEQUEMYS.

ANNEXE N° 6.
Arrêté royal modifiant les bases pour les traitements.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,**A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT :**

Vu la loi du 18 juillet 1860;

Vu l'arrêté royal du 28 septembre 1860, portant organisation de l'École de médecine vétérinaire de l'État,

Revu l'arrêté royal du 21 avril 1864, qui détermine les bases des traitements du personnel de cet établissement;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**ART. 1^{er}.** Les traitements du personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État sont fixés comme il suit :

Le Directeur de 6,500 à 7,500 francs;

Les professeurs ordinaires de 5,500 à 6,500 francs;

Les professeurs extraordinaires de 4,000 à 5,000 francs;

Les répétiteurs de 2,500 à 3,500 francs;

Le régisseur de 3,000 à 4,000 francs.

Les dispositions ci-dessus recevront leur application à dater du 1^{er} janvier 1877.**ART. 2.** Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.**Donné à Bruxelles, le 29 mai 1877.****LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre de l'Intérieur,**(Signé) DELCOUR.*

ANNEXE N° 7.

*Arrêté ministériel établissant les bases des traitements pour les employés
nommés par le Ministre.*

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu l'arrêté royal en date du 28 mars 1872 qui règle les bases de l'avancement du personnel de l'École de médecine vétérinaire et de l'Institut agricole de l'État ;

Attendu qu'il est utile de prendre une disposition analogue à l'égard du personnel de ces établissements dont la nomination appartient au Ministre de l'Intérieur en vertu des arrêtés organiques,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. Les traitements du personnel de l'École de médecine vétérinaire et de l'Institut agricole de l'État dont la nomination est réservée au Ministre de l'Intérieur, peuvent être portés respectivement aux taux moyen et maximum, après trois et six années de fonctions, pour le maître d'études, les surveillants et le commis aux écritures, et après deux et quatre années pour le personnel inférieur.

Bruxelles, le 11 mai 1877.

Le Ministre de l'Intérieur,
(Signé) DELCOUR.

ANNEXE N° 8.
Arrêté ministériel modifiant l'article 12 du règlement de discipline.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu la loi du 18 juillet 1860, sur l'enseignement agricole ;

Vu le règlement de discipline intérieure de l'École de médecine vétérinaire de l'État, en date du 23 mars 1870 ;

Sur la proposition du Directeur de cet établissement,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. Le § 1^{er} de l'article 12 du règlement de discipline intérieure de l'École de médecine vétérinaire de l'État, est modifié comme il suit :

« Le réveil est sonné à cinq heures en été et à cinq heures et demie en hiver. »

ART. 2. M. le Directeur de l'École est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 10 octobre 1879.

Le Ministre de l'Intérieur,

(Signé) G. ROLIN-JAEQUEMYS.

ANNEXE N° 9.

*Institution du concours pour la nomination des répétiteurs. —
Programme de deux concours.*

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu les propositions de M. le Directeur de l'École de médecine vétérinaire de l'État,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. Il est ouvert deux concours en vue de pourvoir à deux places vacantes de répétiteur à l'École de médecine vétérinaire de l'État : l'un pour les cours d'anatomie et de physiologie, et l'autre pour les cours d'anatomie pathologique, de pathologie générale, de pathologie médicale et chirurgicale, de médecine légale et de police sanitaire.

ART. 2. Le programme de ces concours comprend :

A. Pour la place de répétiteur d'anatomie et de physiologie :

1° La rédaction d'une dissertation sur une question d'anatomie générale ou de physiologie;

2° Une leçon orale d'anatomie descriptive et la démonstration des organes qui en forment le sujet, d'après une préparation faite par le candidat immédiatement avant l'heure fixée pour la leçon;

3° Une leçon orale sur un sujet d'anatomie générale et de physiologie et la démonstration au microscope des faits histologiques exposés;

4° Examen d'un animal vivant en vue de déterminer l'état fonctionnel de ses principaux appareils d'organes et d'en déduire les conditions physiologiques du sujet.

B. Pour la place de répétiteur d'anatomie pathologique, de pathologie générale, etc. :

1° La rédaction d'une dissertation sur une des questions ressortissant à l'une des principales branches du programme;

2° Une leçon orale d'anatomie pathologique, avec des démonstrations macroscopiques et microscopiques relatives au sujet traité;

3° Une leçon orale de pathologie médicale ou chirurgicale comportant, outre la description d'une maladie, des considérations de physiologie pathologique;

4° L'examen d'un animal malade, afin de déterminer le siège et la nature de l'affection dont il est atteint, ainsi que le traitement auquel il convient de le soumettre.

ART. 3. Un jury nommé pour chaque concours par le Ministre de l'Intérieur, parmi les professeurs de l'École de médecine vétérinaire de l'État, jugera le mérite des concurrents.

Le jury arrêtera le sujet de la dissertation et de chaque leçon ou démonstration, et déterminera le temps à accorder aux candidats pour la rédaction de la dissertation, ainsi que pour la préparation des leçons et des exercices pratiques ou démonstrations.

La durée des leçons ne pourra excéder une heure.

Le jury prendra toutes les autres dispositions relatives au concours.

ART. 4. Les personnes qui désirent prendre part aux concours ci-dessus doivent faire parvenir leur demande au Ministre de l'Intérieur avant le 1^{er} octobre prochain, en déposant des pièces constatant :

- 1° Qu'elles sont belges ou naturalisées;
- 2° Qu'elles ne sont pas âgées de plus de 30 ans;
- 3° Qu'elles sont pourvues du diplôme de médecin vétérinaire.

Les candidats déposeront, en outre, des certificats ou diplômes constatant les études classiques et scientifiques qu'ils ont faites, ainsi que la liste des travaux qu'ils peuvent avoir publiés.

Ils indiqueront celui des deux concours auquel ils désirent prendre part.

ART. 5. Les concours auront lieu dans le courant du mois de novembre prochain, au jour à désigner ultérieurement.

ART. 6. Les membres des jurys recevront la même indemnité que ceux du jury d'examen pour la médecine vétérinaire.

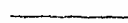
ART. 7. M. le directeur de l'École de médecine vétérinaire est chargé de l'exécution du présent arrêté

Bruxelles, le 29 août 1877.

Le Ministre de l'Intérieur,
(Signé) DELCOUR.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Loi relative à l'éméritat pour les professeurs de l'enseignement supérieur.



LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Sont mis à la retraite, lorsqu'une infirmité grave et permanente ne leur permet plus de remplir convenablement leurs fonctions ou lorsqu'ils ont accompli leur soixante et dixième année :

1° Les professeurs et autres membres du personnel enseignant aux universités de l'État ou aux écoles spéciales qui y sont annexées, aux écoles normales des humanités et des sciences, à l'École de médecine vétérinaire et à l'Institut agricole de l'État, ainsi que les professeurs civils et autres membres du personnel civil enseignant à l'école militaire et à l'école de guerre ;

2° Les administrateurs-inspecteurs des universités de l'État, les directeurs et inspecteurs des études dans les écoles spéciales annexées à ces universités, les directeurs des écoles normales des humanités et des sciences, le directeur de l'École de médecine vétérinaire et celui de l'Institut agricole de l'État.

Ces fonctionnaires pourront toutefois, lorsqu'ils auront accompli leur soixante et dixième année, être autorisés par le Gouvernement à continuer leurs cours ou certains d'entre eux. Ces autorisations seront toujours révoquables.

ART. 2. Ils peuvent réclamer l'éméritat :

1° Lorsqu'ils ont trente années de services académiques, quel que soit leur âge ;

2° Lorsqu'ils ont atteint l'âge de soixante et dix ans et qu'ils comptent au moins dix années de services académiques ;

3° Lorsqu'ils sont mis à la retraite, pour cause d'infirmité grave et permanente, après vingt années de services académiques.

La pension de l'éméritat est égale au taux moyen du traitement et supplément de traitement pendant les cinq dernières années.

ART. 3. Les professeurs et autres personnes mentionnées à l'article 1^{er} ci-dessus, reconnus hors d'état de continuer leurs fonctions par suite d'infirmités, mais n'ayant pas l'âge voulu ou le nombre d'années de service requis pour obtenir l'éméritat, peuvent être admis à la pension, quel que soit leur âge, après cinq années de services.

Leur pension, de même que la pension des professeurs et autres personnes susmentionnées qui, ayant soixante et dix ans accomplis, n'ont pas droit à l'éméritat, est liquidée à raison de $\frac{1}{6}$ du taux moyen de leur traitement et supplément de traitement pendant les cinq dernières années. Chaque année de service académique au delà de cinq est comptée à raison de $\frac{1}{36}$ de ce traitement en sus.

Toutefois, les années de services admissibles d'après les lois des 21 juillet 1844 et 26 avril 1865, mais étrangères à l'enseignement académique, sont comptées d'après les bases fixées par les lois actuellement en vigueur.

ART. 4. Aucune pension ne peut être supérieure au traitement moyen qui a servi de base à la liquidation.

ART. 5. La disposition de l'article 61 de la loi du 21 juillet 1844 est maintenue.

ART. 6. Toute disposition contraire à la présente loi est abrogée.

ART. 7. La présente loi aura effet rétroactif au 1^{er} juillet 1878.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 30 juillet 1879

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Instruction publique,

P. VAN HUMBÉECK.

Vu et scellé du sceau de l'État :

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

ANNEXE N° 11.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

État nominatif des traitements du personnel.

NOMS.	FONCTIONS.	TRAITEMENTS fixés par l'arrêté organique.		TRAITEMENTS alloués.	Observations.
		MINIMUM.	MAXIMUM.		
Thiernesse	Directeur et professeur ordi- naire.	6,500 »	7,500 »	7,500 »	
Melsens	Professeur ordinaire . . .	5,500 »	6,500 »	6,500 »	
Gérard.	Id. id.	5,500 »	6,500 »	6,500 »	
Gille	Id. id.	5,500 »	6,500 »	6,500 »	
Wehenkel	Id. id.	5,500 »	6,500 »	6,000 »	
Degive.	Id. id.	5,500 »	6,500 »	5,500 »	
Laho	Id. id.	5,500 »	6,500 »	5,500 »	
Lorge	Professeur extraordinaire .	4,000 »	5,000 »	4,000 »	
Dessart	Id. id.	4,000 »	5,000 »	4,000 »	
Courtoy	Répétiteur	2,500 »	3,500 »	3,500 »	
Reul.	Id.	2,500 »	3,500 »	3,500 »	
Dupuis.	Id.	2,500 »	3,500 »	2,500 »	
Gratia.	Id.	2,500 »	3,500 »	2,500 »	
Walckiers	Régisseur	3,000 »	4,000 »	4,000 »	
Renard	Aumônier	»	»	2,200 »	
Jacobs.	Médecin	»	»	1,000 »	
Vandenput	Commis aux écritures. . .	2,000 »	2,400 »	2,400 »	
Mansion	Maître d'études	2,000 »	2,400 »	2,400 »	
Verlaine	Surveillant	1,600 »	2,000 »	1,800 »	
Degive, A.	Id.	1,600 »	2,000 »	1,600 »	
Un aide-préparateur aux cours de physique et de chimie.		1,500 »	1,500 »	1,500 »	
Un maréchal-ferrant		1,200 »	1,500 »	1,500 »	
Un palefrenier-chef		1,500 »	1,500 »	1,500 »	
Un garçon de laboratoire		1,200 »	1,400 »	1,400 »	
Id. id.		1,200 »	1,400 »	1,400 »	
Un jardinier		1,200 »	1,400 »	1,400 »	
Deux palefreniers		1,100 »	1,500 »	2,600 »	
Un concierge et quatre hommes de service (1).		1,100 »	1,500 »	6,500 »	
TOTALfr.				97,000 »	

(1) Dont un n'a que le minimum.

ANNEXE N° 12.

*Relevé des dépenses de l'École de médecine vétérinaire de l'État
pendant les années 1876 à 1878.*

CHAPITRES.	ARTICLES	LIBELLÉ DES ARTICLES.	1876.	1877.	1878.	Observations.
I		<i>Personnel.</i>				
	1	Personnel administratif et commission de surveillance	20,056 66	23,680 "	25,500 "	
	2	Personnel enseignant	40,812 50	52,453 22	55,000 "	
	3	Gens de service	16,705 84	18,111 78	18,025 "	
			85,575 "	94,225 "	96,525 "	
II		<i>Matériel.</i>				
	1	Cours de physique et de chimie.	1,182 62	6,465 97	4,961 97	
	2	— de botanique	579 09	298 60	409 25	
	3	— de zoologie	"	"	"	
	4	— de physiologie.	590 70	1,527 96	955 12	
	5	— de clinique externe.	19 25	50 50	15 90	
	6	— d'anatomie	4,555 55	5,451 97	5,656 32	
	7	— de pharmacie	14 25	142 75	220 50	
	8	— de chirurgie.	1,874 80	2,088 40	2,795 13	
	9	— de maréchalerie	569 95	512 25	454 18	
	10	— de clinique interne	15,254 60	13,988 45	11,606 85	
III	1	Bibliothèque	954 28	1,251 50	1,298 52	
	2	Collections	694 20	749 04	406 93	
	3	Mobilier et matériel	2,755 11	3,491 63	2,299 58	
	4	Bâtiments	1,690 19	1,586 06	1,622 62	
IV	5	Chauffage et éclairage	4,047 68	2,101 55	3,668 16	
	1	Lingerie	854 58	2,865 40	2,847 "	
V	2	Bourses	1,600 "	900 "	800 "	
	1	Contributions.	132 30	252 50	278 70	
	2	Frais de bureau.	930 55	1,259 78	1,518 02	
	3	Magasin	426 80	440 26	351 70	
VI	4	Dépenses imprévues	1,752 70	1,618 68	2,256 95	
	Uniq.	Jurys d'examen	4,081 "	4,915 "	5,519 "	
			45,700 "	49,677 85	49,700 "	

ANNEXE N° 13.

FONDS DE TIERS.

État des recettes et des dépenses effectuées pendant les années 1876 à 1878.

LIBELLÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES.	MONTANT.		
	1876.	1877.	1878.
<i>Recettes.</i>			
Pensions des élèves internes.	52,958 55	58,885 55	61,750 »
Rétributions des élèves externes	5,225 »	2,100 »	2,850 »
— des auditeurs libres	650 »	1,400 »	2,400 »
	56,855 55	62,385 55	67,000 »
<i>Dépenses.</i>			
Frais d'entretien des élèves	59,825 10	45,951 »	47,090 63
— de l'enseignement pratique. (Frais de route du professeur.)	42 »	28 »	42 »
— de maladie des élèves	»	4 »	»
— d'administration	515 66	508 98	492 60
Minerval des professeurs et répétiteurs	16,650 57	15,910 59	19,585 78
	56,855 55	62,385 55	67,000 »

ANNEXE N° 14.

Rapport triennal sur l'Institut agricole de l'État pour les années 1876, 1877 et 1878, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur par M. Ph. Lejeune, directeur.

PREMIÈRE PARTIE. — INSTITUT.

Enseignement. — Aucune modification n'a été apportée à l'arrêté royal du 30 août 1860 pendant la dernière période triennale, en ce qui concerne l'enseignement.

Le tableau suivant présente la distribution du travail théorique et pratique pour la période du semestre d'hiver de l'année scolaire 1879-1880, du 15 octobre au 15 mars.

De nombreuses améliorations ont été apportées à l'enseignement en ce qui concerne les matières enseignées, lesquelles ont été complétées et mises au niveau des connaissances scientifiques les plus récentes. De nouveaux programmes détaillés des cours ont été imprimés en 1879.

SECTIONS.	NATURE des OCCUPATIONS.	NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE AUX DIVERSES BRANCHES.											TOTAL.
		Culture, Agriculture.	Sylviculture et arboriculture.	Histoire, naturelle.	Génie rural, Dessin.	Zootéchnie.	Physique.	Chimie.	Technologie.	Comptabilité et droit rural.	Economie rurale.	Microscopie.	
1 ^{re} année d'études.	Leçons . . .	5	1 1/2	5	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	"	"	"	"	15
	Répétitions .	5	"	1 1/2	5	1 1/2	1 1/2	1 1/2	"	"	"	"	12
	Études . . .	4 1/2	1 1/2	5	4 1/2	5	5	4 1/2	"	"	"	"	24
	Applications.	2 1/2	"	"	10 1/2	"	"	2 1/2	"	"	"	"	15 1/2
2 ^{me} année d'études.	Leçons . . .	1 1/2	5	4 1/2	5	5	"	5	"	1 1/2	"	"	19 1/2
	Répétitions .	5	"	1 1/2	5	1 1/2	"	5	"	"	"	"	12
	Études . . .	5	5	5	4 1/2	5	"	5	"	1 1/2	"	"	21
	Applications.	7 1/2	"	"	4	2 1/2	"	2 1/2	"	"	"	"	16 1/2
3 ^{me} année d'études.	Leçons . . .	5	5	"	5	5	"	"	5	1 1/2	4 1/2	"	21
	Répétitions .	"	"	"	1 1/2	1 1/2	"	"	1 1/2	"	1 1/2	"	6
	Études . . .	4 1/2	5	"	4 1/2	5	"	"	5	1 1/2	4 1/2	"	24
	Applications.	"	"	"	5	2 1/2	"	2 1/2	"	"	1 1/2	"	11 1/2

TABLEAU

*de la distribution des études et de l'emploi du temps pendant une semaine
des semestres d'hiver et d'été de l'année scolaire 1878-1879.*



JOURS.	HEURES.	SEMESTRE	PERSONNEL
		D'HIVER.	ENSEIGNANT.

PREMIÈRE SECTION. —

Lundi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Sylviculture.	Professeur : E. Parisel.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Zootéchnie.	Professeur : J. Leyder
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de génie rural.	Professeur : J. Pyro. Assistant : J. Delcour.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de culture.	Répétiteur : C. Michel.
Mardi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Physique ou chimie.	Professeur : L. Chevron.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude	
	11 - 12 ¹ / ₂	Etude.	
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	4 ¹ / ₂ - 8	Répétition de physique.	Id. A. Droixhe.
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de génie rural.	Id. J. Delcour.
Mercredi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Botanique	Professeur : C. Malaise.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Physique.	Professeur : L. Chevron.
	1 ¹ / ₂ - 4	Manipulations.	Professeur : L. Chevron.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	Assistants : } A. Droixhe, répétiteur. J. Motteu, préparateur.
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de génie rural.	Répétiteur : J. Delcour.
Jeudi	5 ³ / ₄ - 7	Étude	
	8 - 9 ¹ / ₂	Génie rural	Professeur : J. Pyro.
	9 ¹ / ₂ - 11	Dessin.	Assistant : J. Delcour.
	11 - 12 ¹ / ₂	Dessin.	Id. Id.
	1 ¹ / ₂ - 4	Dessin (mesures).	Professeur : J. Pyro. Assistant : J. Delcour.
	4 ¹ / ₂ - 6	Répétition de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de botanique.	Id. W. Warsage

SEMESTRE D'ÉTÉ.	PERSONNEL ENSEIGNANT.	Observations.
--------------------	--------------------------	---------------

1^{re} ANNÉE D'ÉTUDES.

Étude.		
Sylviculture.	Professeur : E. Parisel.	
Étude.		
Zootéchnie.	Professeur : J. Leyder.	
Application de culture.	Répétiteur : G. Michel.	
Répétition de culture.	Id. Id.	
Étude.		
Étude.		
Chimie.	Professeur : L. Chevron.	
Étude.		
Étude.		
Herborisation.	Professeur : C. Malaise. Assistant : W. Warsage.	
Répétition de physique.	Répétiteur : A. Droixhe.	
Répétition de génie rural.	Id. J. Delcour.	
Étude.		
Botanique.	Professeur : C. Malaise.	
Étude.		
Physique.	Professeur : L. Chevron.	
	Professeur : L. Chevron.	
Manipulations.	Assistants : { A. Droixhe, répétiteur. J. Motteu, préparateur.	
Étude.		
Application de génie rural.	Professeur : J. Pyro. Assistant : J. Delcour.	
Étude.		
Botanique.	Professeur : C. Malaise.	
Étude.		
Génie rural.	Professeur : J. Pyro.	
Application de zootéchnie.	Professeur : J. Leyder. Assistant : W. Warsage.	
Répétition de culture.	Répétiteur : G. Michel.	
Répétition de botanique.	Id. W. Warsage.	

JOURS.	HEURES.	SEMESTRE D'HIVER.	PERSONNEL ENSEIGNANT.
Vendredi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Génie rural.	Professeur : J. Pyro.
	9 ¹ / ₂ - 11	Botanique.	Professeur : C. Malaise.
	11 - 12 ¹ / ₂	Culture.	Professeur : G. Fouquet.
	1 ¹ / ₂ - 4	Dessin.	Répétiteur : J. Delcour.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de chimie.	Répétiteur : A. Droixhe.
Samedi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Culture.	Professeur : G. Fouquet.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Étude.	
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	4 ¹ / ₂ - 6	Répétition de zootechnie.	Répétiteur : W. Warsage.
	6 - 7 ¹ / ₂	Étude.	
DEUXIÈME SECTION. —			
Lundi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Histoire naturelle.	Professeur : C. Malaise.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Droit rural.	Professeur : A. Damseaux
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de génie rural.	Répétiteur : J. Delcour.
Mardi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Histoire naturelle.	Professeur : C. Malaise.
	9 ¹ / ₂ - 11	Sylviculture.	Professeur : E. Parisel.
	11 - 12 ¹ / ₂	Zootechnie.	Professeur : J. Leyder.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de chimie.	Professeur : L. Chevron.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	Assistants : { A. Droixhe, répétiteur. J. Motteu, préparateur.
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition d'histoire naturelle.	Répétiteur : W. Warsage.
Mercredi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Génie rural.	Professeur : J. Pyro.
	9 ¹ / ₂ - 11	Dessin.	Répétiteur : J. Delcour.
	11 - 12 ¹ / ₂	Culture.	Professeur : G. Fouquet.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de zootechnie.	Professeur : J. Leyder Assistant : W. Warsage.
	4 ¹ / ₂ - 6	Répétition de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de chimie.	Répétiteur : A. Droixhe.

SEMESTRE D'ÉTÉ.	PERSONNEL ENSEIGNANT.	Observations.
Étude. Génie rural. Dessin. Dessin. Application de culture. Répétition de génie rural. Répétition de chimie.	Professeur : J. Pyro. Répétiteur : J. Delcour. Id. id. Répétiteur : G. Michel. Répétiteur : J. Delcour. Répétiteur : A. Droixhe.	
Étude. Culture. Étude. Étude. Dessin (mesures). Répétition de zootechnie. Étude.	Professeur : G. Fouquet. Répétiteur : J. Delcour. Répétiteur : W. Warsage.	
2^me ANNÉE D'ÉTUDES.		
Étude. Histoire naturelle. Étude. Comptabilité agricole. Application d'histoire naturelle. Étude. Répétition de génie rural. Étude. Histoire naturelle. Sylviculture. Zootechnie. Application de chimie. Étude. Répétition d'histoire naturelle. Étude. Génie rural. Dessin. Culture. Application de zootechnie ou de sylviculture. Répétition de culture. Étude.	Professeur : C. Malaise. Professeur : A. Damseaux. Professeur : C. Malaise. Assistant : W. Warsage. Répétiteur : J. Delcour. Professeur : C. Malaise. Professeur : E. Parisel. Professeur : J. Leyder. Professeur : L. Chevron. Assistants : { A. Droixhe, répétiteur. J. Mottu, préparateur. Répétiteur : W. Warsage. Professeur : J. Pyro. Répétiteur : J. Delcour. Professeur : G. Fouquet. Professeur : J. Leyder. Assistant : W. Warsage. } ou prof. E. Parisel. Répétiteur : C. Michel.	

JOURS.	HEURES.	SEMESTRE	PERSONNEL
		D'HIVER.	ENSEIGNANT.
Jeudi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Zootéchnie.	Professeur : J. Leyder.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Histoire naturelle.	Professeur : C. Malaise.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de chimie.	Répétiteur : A. Droixhe.
Vendredi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Sylviculture.	Professeur : E. Parisel.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Chimie.	Professeur : L. Chevron.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de génie rural.	Professeur : J. Pyro. Assistant : J. Delcour.
	4 ¹ / ₂ - 6	Répétition de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition de zootéchnie.	Répétiteur : W. Warsaga.
Samedi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Génie rural.	Professeur : J. Pyro.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Chimie.	Professeur : L. Chevron.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de culture.	Répétiteur : C. Michel.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7	Répétition de génie rural.	Répétiteur : J. Delcour.
TROISIÈME SECTION. —			
Lundi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Technologie.	Professeur : L. Chevron.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Économie rurale.	Professeur : J. Piret.
	1 ¹ / ₂ - 4	Services de la ferme.	
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7 ¹ / ₂	Étude.	
Mardi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Culture.	Professeur : G. Fouquet.
	9 ¹ / ₂ - 11	Étude.	
	11 - 12 ¹ / ₂	Génie rural.	Professeur : J. Pyro.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de chimie.	Professeur : L. Chevron.
	4 ¹ / ₂ - 6	Répétition d'économie rurale.	Assistants : } A. Droixhe, répétiteur. J. Motteu, préparateur.
	6 - 7 ¹ / ₂	Étude.	Répétiteur : C. Michel.

SEMESTRE d'été.	PERSONNEL ENSEIGNANT.	Observations.
Étude. Zootechnie. Étude. Histoire naturelle. Application de génie rural. Étude. Répétition de chimie. Étude. Sylviculture. Étude. Chimie. Application de culture. Étude. Répétition de zootechnie. Étude. Génie rural. Étude. Chimie. Application de culture ou de sylviculture. Répétition de culture. Étude.	Professeur : J. Leyder. Professeur : C. Malaise. Professeur : J. Pyro. Assistant : J. Delcour. Répétiteur : A. Droixhe. Professeur : E. Parisel. Professeur : L. Chevron. Répétiteur : C. Michel. Répétiteur : W. Warsage. Professeur : J. Pyro. Professeur : L. Chevron. Répétiteur : C. Michel ou prof. : E. Parisel. Répétiteur : C. Michel.	
3^{me} ANNÉE D'ÉTUDES.		
Étude. Technologie. Services de la ferme. Économie rurale. Application de zootechnie. Étude. Étude. Étude. Culture. Étude. Génie rural. Application de chimie. Répétition d'économie rurale. Étude.	Professeur : L. Chevron. Professeur : J. Piret. Professeur : J. Leyder. Assistant : W. Warsage. Professeur : G. Fouquet. Professeur : J. Pyro. Professeur : L. Chevron. Assistants : { A. Droixhe, répétiteur. J. Motteu, préparateur. Répétiteur : C. Michel.	

JOURS.	HEURES.	SEMESTRE D'HIVER.	PERSONNEL ENSEIGNANT.
Mercredi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Comptabilité.	Professeur : A. Damseaux.
	9 ¹ / ₂ - 11	Économie rurale.	Professeur : J. Piret.
	11 - 12 ¹ / ₂	Zootéchnie.	Professeur : J. Leyder.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de zootéchnie.	{ Professeur : J. Leyder. Répétiteur : W. Warsage.
	4 ¹ / ₂ - 6	Répétition de zootéchnie.	Répétiteur : W. Warsage.
	6 - 7 ¹ / ₂	Étude.	
Jeudi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Sylviculture.	Professeur : E. Parisel.
	9 ¹ / ₂ - 11	Culture.	Professeur : G. Fouquet.
	11 - 12 ¹ / ₂	Technologie.	Professeur : L. Chevron.
	1 ¹ / ₂ - 4	Application de génie rural.	{ Professeur : J. Pyro Assistant : J. Delcour.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7 ¹ / ₂	Répétition du génie rural.	Répétiteur : J. Delcour.
Vendredi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Zootéchnie.	Professeur : J. Leyder.
	9 ¹ / ₂ - 11	Application d'économie rurale.	Professeur : J. Piret.
	11 - 12 ¹ / ₂	Services de la ferme.	
	1 ¹ / ₂ - 4	Dessin.	Répétiteur : J. Delcour.
	4 ¹ / ₂ - 6	Étude.	
	6 - 7 ¹ / ₂	Étude.	
Samedi	5 ³ / ₄ - 7	Étude.	
	8 - 9 ¹ / ₂	Sylviculture.	Professeur : E. Parisel.
	9 ¹ / ₂ - 11	Économie rurale.	Professeur : J. Piret.
	11 - 12 ¹ / ₂	Génie rural.	Professeur : J. Pyro.
	1 ¹ / ₂ - 4	Services de la ferme.	
	4 ¹ / ₂ - 6	Répétition de technologie.	Répétiteur : A. Droixhe.
	6 - 7 ¹ / ₂	Étude.	

SEMESTRE D'ÉTÉ.	PERSONNEL ENSEIGNANT.	Observations.
Étude Comptabilité. Économie rurale. Zootéchnie. Services de la ferme. Répétition de zootéchnie. Étude. Étude. Sylviculture. Culture. Technologie ou services de la ferme. Application de génie rural. Étude. Répétition de génie rural. Étude. Zootéchnie. Application d'économie rurale. Exercices de microscopie. Dessin. Étude. Étude. Étude. Sylviculture. Économie rurale. Services de la ferme. Services de la ferme Répétition de technologie. Étude.	Professeur : A. Damseaux. Professeur : J. Piret. Professeur : J. Leyder. Répétiteur : W. Warsage. Professeur : E. Parisel. Professeur : G. Fouquat. Professeur : L. Chevron. Professeur : J. Pyro Assistant : J. Delcour. Répétiteur : J. Delcour. Professeur : J. Leyder. Professeur : J. Piret. Professeur : A. Petermann. Répétiteur : J. Delcour. Professeur : E. Parisel. Professeur : J. Piret. Répétiteur : A. Droixhe	

Personnel. — Un arrêté royal du 29 mai 1877, modifiant ceux du 21 avril 1864 et du 29 décembre 1871, a fixé les traitements du personnel enseignant de l'Institut agricole de l'État comme suit :

	Minimum.		Maximum.
Directeur fr.	5,500 »		6,500 »
Sous-Directeur	5,000 »		6,000 »
Professeurs.	4,500 »		5,500 »
Répétiteurs.	2,500 »		3,500 »

Comme application de ces bases, un arrêté royal du 30 mai 1877 a porté le traitement annuel du directeur à 6,500 francs, celui du sous-directeur à 6,000 francs, celui des professeurs Chevron, Damseaux, Leyder et Malaise à 5,500 francs, celui du professeur Pyro au taux moyen de 5,000 francs, ceux des professeurs Parisel et Piret au taux minimum de 4,500 francs, ceux des répétiteurs Michel et Warsage au taux maximum de 3,500 francs et celui du répétiteur Droixhe à 3,000 francs.

En exécution de l'arrêté réglant les délais après lesquels les augmentations pourront être accordées, un arrêté royal du 12 février 1878 a porté le traitement annuel du professeur Piret à 5,000 francs et un arrêté royal du 22 août 1879 le traitement du professeur Parisel à 5,000 francs, à partir du 1^{er} septembre 1879. Un arrêté du 30 septembre 1878 a porté le traitement annuel du professeur Pyro à la somme de 5,500 francs à partir du 1^{er} octobre 1878 et un arrêté royal du 17 février 1879 a porté le traitement de M. Droixhe, répétiteur, à 3,500 francs.

La lettre du 9 septembre 1876 de M. le Ministre de l'Intérieur, qui avait autorisé le Directeur de l'Institut à confier provisoirement les fonctions de répétiteur de génie rural à M. Delcour, ingénieur agricole, avec une indemnité de 2,000 francs, a été confirmée par un arrêté royal du 30 juillet 1877, nommant définitivement M. J.-N. Delcour, répétiteur de génie rural, avec le traitement minimum de 2,500 francs.

Enfin, un arrêté ministériel du 31 mai 1877 a porté le traitement de M. Motte, homme de service, au taux maximum de 1,500 francs.

Le personnel de l'Institut s'est acquis de nouveaux titres à la reconnaissance de l'administration et du public agricole par le zèle qu'il apporte dans l'exécution de ses fonctions, par des publications nombreuses dont nous donnerons le détail ci-après, et par des conférences publiques destinées à vulgariser les faits agricoles constatés par l'expérience.

Élèves. — L'Institut agricole a été fréquenté par 68 élèves en 1876-1877, par 67 élèves en 1877-1878 et par 77 élèves en 1878-1879.

Le tableau suivant indique la répartition par section, le nombre des élèves internes, externes et libres, ainsi que des indigènes et des étrangers :

ANNÉES scolaires.	NOMBRE d'élèves.	NOMBRE D'ÉLÈVES.							
		1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	Libres.	Internes	Externes.	Belges.	Étrangers.
1876-1877. . .	68	25	14	19	10	40	28	40	28
1877-1878. . .	67	32	20	12	5	54	53	45	22
1878-1879. . .	77	39	11	21	6	59	58	55	22

Le tableau suivant donne la liste des élèves par promotion :

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	PROFESSION des PARENTS.	DOMICILE des PARENTS.
----------------	------------------	-------------------------------	-----------------------------

ANNÉE 1877. — 18^{me} PROMOTION.

451	Prisse, Robert-Louis-Guillaume. . .	Ingénieur.	St-Nicolas (Flandre orientale).
452	Weicker, Jean-Baptiste.	Propriétaire.	Sandweiler (G ^d -Duché de Luxemb.)
453	Plattis, Ferdinand.	—	Padoue (Italie).
454	Mikas, Pantelis.	—	Athènes (Grèce).
455	De Marneffe, Gustave-Alphonse. . .	Fermier-cultivateur. . . .	Ordange (Limbourg).
456	Wary, Joseph.	Négociant.	Florenville (Luxembourg).
457	Halkin, Léon-Jacques-André. . .	Horticulteur.	St-Gilles (Bruxelles).
458	Defrecheux, Antoine-Joseph-Alb.	Propriétaire.	Herstal (Liège).
459	Van de Caveye, Charles-Jos. . .	Brigadier des eaux et forêts	Dinant (Namur).
460	Séverin, Émile-Joseph.	Fermier, marchand de bois.	Grune (Luxembourg).
461	Maurtot, Émile.	Garde forestier.	Fraire (Namur).
462	Colbeau, Émile-Al.-Joseph. . .	Naturaliste.	Ixelles (Brabant).
463	Fontaine, François-Henri-Joseph.	Propriétaire.	Ramillies (Brabant).
464	Dosogne, Jean-Louis-Léon-Charles.	—	Jemeppe (Liège).
465	Lefebvre, Léon.	Garde forestier.	Suxy (Luxembourg).
466	Ybanez, Prudencio.	Banquier.	Copiapo (Chili).
467	Pierret, Valentin-Jean.	Instituteur communal. . .	Alle (Namur).
468	Lejeune, Émile.	Marchand de bois.	Epioux (Luxembourg).
469	Delecour, Arsène.	Propriétaire.	Lincé (Liège).
470	Barkman, O. Théodore.	Fabricant d'amidon. . . .	Malmö (Suède).
471	Moscatelli, Paul-Émile.	Médecin.	Canosa (Italie).
472	Hambursin, Eugène.	Industriel.	Gembloux (Namur).
473	Cayen, Henri.	Directeur de sucrerie. . . .	Gembloux (Namur).

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	PROFESSION	DOMICILE
		des PARENTS.	des PARENTS.
474	Cornez, Adelson	Propriétaire	Wasmes (Hainaut).
475	Pfall, Heinrich	—	Brüau (Bohême).
476	Desprez, Auguste	—	Bruxelles (Brabant).
477	Toro Herrera, Carlos-Émile	—	Santiago (Chili).

ANNÉE 1878. — 19^{me} PROMOTION.

478	Cisneros, Carlos	Propriétaire	Lima (Pérou).
479	Leibfried, Edgard	Avocat	Luxembourg (Grand-Duché).
480	Niemcewicz, Marcel-Ursyn	Propriétaire	Skoki (Lithuanie-Pologne).
481	Pogorzelski, Stanislas	—	Vilna (Russie).
482	Carlhant, Georges	Sa mère : Directrice des crèches.	Seraing (Liège).
483	Clerfeyt, Émile	Vérific. des poids et mesures.	Louvain (Brabant).
484	Gillekens, Gustave	Direct. de l'école d'horticult.	Vilvorde (Brabant).
485	Tilkin, Jules	Cultivateur	Hannut (Liège).
486	De Ferrare de Reppeau, Adolphe	Propriétaire	Kain (Hainaut).
487	Lonay, Remi-Lambert	Agronome	Berdissem (Limbourg).
488	Hambursin, Paul	Docteur en médecine	Namur.
489	Roskam, Arthur	Propriétaire	Wamont (Liège).
490	De Grez, Robert	Fabricant de sucre	Wavre (Brabant).
491	Malvezzi, Ausone	Propriétaire	Vicenza (Italie).
492	Dolfin-Boldù (C ^{te} Guiseppe)	—	Padoue (Italie).
493	Jeger, Casimir	Architecte	Varsovie (Pologne russe).
494	Landron, Lino	Agriculteur-planteur	Vega-Baja (Porto-Rico).
495	De Fano, Angel-Vicente	Propriétaire	Ponce (Porto-Rico).
496	Hellebuck, Gustave-Joseph	Administrateur de biens	Moerbeke (Flandre orientale).
497	Gerlings, Henri	Propriétaire	Harlem (Hollande).
498	Piza, Jules	—	Alajuela (Panama).
499	Cavaliere, Ricardo	Banquier	Ferrare (Italie).
500	Pètre, Jules	Fermier	Clermont (Namur).
501	Borges, Jean-Abilio	Propriétaire-médecin	Rio de Janeiro (Brésil).
502	Alfonso, Ricardo	Propriétaire	La Havane (Cuba).
503	Lühr, Jules-Henri	Direct. d'école commerciale.	Spa (Liège).
504	Leclercq, Théodore	Officier général	Ixelles (Bruxelles).
505	Cabrera, José	Planteur de café et tabac	St-Jean (Porto-Rico).
506	Rosillo, Firmin	Ingénieur	Cuba (Antilles Esp.).
507	Thomas, Arthur	Brasseur-propriétaire	Virton (Luxembourg).
508	Dubois, Félix-Marie-Louis	Industriel	Sauvenière (Namur).

N° d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS.	PROFESSION des PARENTS.	DOMICILE des PARENTS.
----------------	------------------	-------------------------------	-----------------------------

ANNÉE 1879. — 20^{me} PROMOTION.

509	Sagehomme, Iwan.	Propriétaire.	Dison (Liège).
510	Gillet, Armand	Gérant de banque.	Stavelot (Liège).
511	Ernotte, Justin	Négociant.	Silenrieux (Namur).
512	Ligot, Octave-Joseph.	—	St-Léonard-Marchin (Liège).
513	Baugnies, Louis-Jos.-Jules.	Tanneur	Péruwelz (Hainaut).
514	Pête, Octave	Fermier.	Nignault (Hainaut).
515	Jasme, Auguste	Fermier, bourgmestre.	Petit-Rœulx (Hainaut).
516	Graltau, Jean.	Cultivateur	Blendel-Louveigné (Liège).
517	Aenlle, César.	Expert chimiste.	La Havane (Cuba).
518	Kauffmann, Jean-Pierre.	Propriétaire, cultivateur	Pont-Pierre (G ^d -D ^d de Luxemb.).
519	Huet, Raymond.	Fermier, propriétaire	Gondregnies (Hainaut).
520	Errázuriz, Samuel	Propriétaire	Santiago (Chili).
521	Willems, Jules-Joseph.	Ingénieur.	Hal (Brabant).
522	De Sutter, Jacob-François.	Cultivateur.	Watervliet (Flandre orientale).
523	Simon, Toussaint-Joseph	Propriétaire	Verviers (Liège).
524	Zoltowski, Émile.	Professeur.	Varsovie (Pologne Russe).
525	Grandfils, Pierre-André-Jos.-Fern ^d	Propriétaire, bourgmestre	Membach (Liège).
526	Gomez, Raphael.	Propriétaire	Catorce (Mexique).
527	Arrieta Canas, Luis.	—	Santiago (Chili).
528	De Pelser Berensberg, Félix.	—	Vieux Fauquemont (Hollande).
529	Hollenfeltz, Paul.	Pharmacien	Virton (Luxembourg).
530	Cederwall, Ernst-Johan.	Agriculteur	Bista (Suède).
531	Irwin, Frédéric	Pasteur anglican	Poklington (Angleterre).
532	Duquesne, Charles	Propriétaire	Audregnies (Hainaut).
533	Beschemont, Jean-Pierre-Nicolas.	Notaire.	Mersch (G ^d -D ^d de Luxembourg).
534	Le Docte, Armand.	Industriel.	Gembloux (Namur).
535	Mira Mena, Pedro-N.	Propriétaire	Santiago (Chili).
536	Fama, Denis	Propriétaire, rentier.	Saxon-les-Bains (Suisse).
537	Van Weel, Léonard-Antoine.	Cultivateur	Middelhornes (Hollande).
538	De Macar, Marie - Jos. - Aug. - Georges.	Propriétaire.	Lincé (Liège).
539	Clara, Joseph	Avocat, rentier.	Turin (Italie).
540	Henquin, Charles	Cultivateur	Petigay-lez-Couvin (Namur).

Pour les trois années, on compte 52 belges sur 56 étrangers.

L'Institut a donc reçu, depuis 1861 jusqu'en 1879, 540 élèves. Le nombre moyen d'admissions a été de 28.31 par année et pour les trois dernières années de 88 élèves ou 29.5 par année scolaire.

Les pays étrangers qui continuent à envoyer des jeunes gens étudier à l'Institut agricole de l'État, sont les suivants :

Italie, Luxembourg, Grèce, Chili, Suède, Autriche (Bohême), Pérou, Pologne, Russie, Porto-Rico, Hollande, Costa-Rica, Brésil, Cuba, Mexique, Angleterre, Suisse.

Le nombre des élèves belges va en augmentant chaque année ; comme on a pu le voir ci-dessus, de 40 en 1877, il s'est élevé à 45 en 1878 et à 55 en 1879. On doit se féliciter toutefois de voir les élèves étrangers affluer à Gembloux, car c'est une preuve de la bonne réputation acquise à l'Institut agricole de l'État.

L'administration n'a pas eu à se plaindre de leur application ni de leur conduite, pas plus des internes que des externes.

Les chefs de section choisis conformément aux articles 34 à 39 de l'arrêté du 4 septembre 1860 parmi les élèves internes, sont les suivants :

Pour l'année scolaire 1876-1877 :

- 1^{re} SECTION. — de Marneffe, Émile, d'Ordange.
- 2^e SECTION. — Crahay, Nestor, de Louveigné.
- 3^e SECTION. — Vanden Berck, Marie-Louis, de Saint-Trond.

Pour l'année scolaire 1877-1878 :

- 1^{re} SECTION. — Wary, Joseph, de Florenville.
- 2^e SECTION. — Masson, Eugène, d'Ogné-Sprimont.
- 3^e SECTION. — Crahay, Nestor, de Louveigné.

Pour l'année scolaire 1878-1879 :

- 1^{re} SECTION. — Carlhant, Georges, de Liège.
- 2^e SECTION. — de Marneffe, Gustave, d'Ordange.
- 3^e SECTION. — de Marneffe, Émile, d'Ordange.

Bourses d'études. — La création d'un cours de sylviculture a amené pour cette partie de l'enseignement une série de nouveaux élèves dont l'intention est de se créer une position dans l'Administration des Eaux-et-Forêts, conformément à l'arrêté royal du 16 octobre 1876, qui décide qu'à l'avenir les emplois forestiers seront confiés aux ingénieurs agricoles sortis de l'Institut. Par suite, un plus grand nombre de bourses a été accordé et l'arrêté royal du 11 mars 1874 a été modifié par un nouvel arrêté royal du 13 février 1879, fixant à 5,000 francs le total des bourses pour les élèves agricoles et forestiers réunis.

Pour l'année 1876-1877, un arrêté ministériel en date du 30 janvier 1877 a conféré à seize élèves des bourses pour une somme de 3,000 francs.

Pour l'année 1877-1878, un arrêté ministériel du 15 février et un arrêté royal du 27 du même mois ont alloué des bourses à 28 élèves pour 5,000 francs.

Pour l'année 1878-1879, l'arrêté ministériel du 28 février 1879 a alloué à 30 élèves des bourses pour 5,000 francs.

Les provinces du Brabant, de Namur, du Limbourg, du Luxembourg, de Liège, du Hainaut et des deux Flandres continuent à accorder des subsides aux élèves de l'Institut agricole.

Bourses de voyage. — Par arrêté royal, une bourse de mille francs a été accordée en 1877 à M. Fl. Warsage, ingénieur agricole, pour aller perfectionner ses études en chimie pure et appliquée en Allemagne. Ce jeune homme s'est rendu à l'Université de Halle, et, à son retour, il a été nommé assistant à la station expérimentale de Gembloux.

En 1878, par arrêtés royaux, MM. Crahay, Nestor, et Gillekens, Guillaume, ingénieurs agricoles, ont obtenu chacun une bourse de mille francs, pour aller perfectionner leurs études en Allemagne. M. Crahay s'est rendu à Tharand, pour y étudier la sylviculture, et M. Gillekens à l'Université de Halle, pour la chimie. A leur retour en Belgique, M. Crahay a été envoyé par l'Administration des Finances à l'école de Nancy, pour continuer ses études forestières et M. Gillekens a été attaché à la station expérimentale agricole de Gembloux comme assistant.

Discipline. — Nous donnons ci-après dans un tableau le résumé du registre spécial tenu en vertu de l'article 4 de l'arrêté du 4 septembre 1860 :

DISCIPLINE, CONSIGNES ET PUNITIONS.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES CONSIGNÉS.																									
	1 fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	6 fois.	7 fois.	8 fois.	9 fois.	11 fois.	12 fois.	13 fois.	15 fois.	16 fois.	17 fois.	18 fois.	19 fois.	21 fois.	22 fois.	26 fois.	31 fois.	36 fois.	37 fois.	42 fois.	55 fois.	
1876-1877.	7	2	4	2	1	1	1	2	"	1	1	"	1	3	"	1	"	1	"	1	"	"	"	"	"	"
1877-1878.	8	5	3	2	5	1	2	1	"	1	"	2	2	"	"	1	"	"	1	"	"	1	1	1	1	"
1878-1879.	7	0	1	1	1	1	1	"	1	1	2	1	"	2	2	"	1	"	"	1	1	"	"	"	"	1

Les consignes indiquées dans le tableau ci-dessus ont été infligées pour des fautes légères, telles que paresse pour le lever, absence aux études et aux répétitions, abus de permission, jeux défendus, etc.

Quatre élèves ont en outre encouru l'exclusion temporaire pour être passés de l'internat dans l'externat avant d'avoir obtenu l'autorisation ministérielle; sept élèves ont été punis de la censure publique pour récidive, rupture de consigne, ou pour avoir découché sans autorisation; l'un d'eux a en outre été puni de l'exclusion temporaire. Dix consignes de huit jours et quatre consignes indéfinies ont été infligées pour sorties sans autorisation, pour être rentrés trop tard ou en état d'ébriété, ou pour rupture de consigne.

Il est à remarquer que ce sont presque toujours les mêmes élèves qui s'exposent à la consigne et qui enfreignent les règlements, sans tenir compte des punitions, récidives qui obligent à exercer une discipline plus sévère à leur égard.

Régime matériel. — Il n'y a pas eu de modification apportée au régime. Ce service fonctionne bien et les contrôles existent comme par le passé pour l'entrée des denrées alimentaires. L'ordinaire, pour chaque septennaire, est affiché tous les jeudis dans la cuisine.

Les frais de nourriture dans le service du pensionnat pour l'année 1876 se sont élevés à fr. 12,268.51 c^s et le prix de revient par tête et par jour à fr. 1.55 c^s.

Pendant l'année 1877, les dépenses se sont élevées à fr. 14,917.67 c^s et le prix de revient par tête à fr. 1.63 c^s.

Pendant l'année 1878, les dépenses se sont élevées à fr. 14,741.59 c^s et le prix de revient à fr. 1.72 c^s.

Pour l'avant-dernière période triennale, le prix moyen de la nourriture a été de fr. 1.61 c^s par tête et par jour, et pour le présent triennat, il est de fr. 1.63 c^s.

État sanitaire. — Aucun cas grave de maladie ne s'est présenté pendant le triennat. On ne constate que des indispositions légères dues au changement de saison.

Les frais médicaux se sont élevés (médecin, pharmacien et divers) en 1876, à fr. 243.55 c^s; en 1877, à fr. 171.15 c^s, et en 1878, à fr. 99.05 c^s.

Conférences. — Les élèves ont tenu des conférences sur des sujets scientifiques comme dans les années antérieures. En 1876, il a été tenu deux conférences, quatre en 1877 et deux en 1878.

Voici les noms des conférenciers et les sujets traités :

Année 1876-1877 :

- | | | |
|----------------------|-------|----------------|
| MM. Crahay, Nestor | . . . | Le sang. |
| Gillekens, Guillaume | . . . | La végétation. |

Année 1877-1878 :

- | | | |
|--------------------|-------|--|
| MM. Crahay, Nestor | . . . | Préparation du fumier de ferme. |
| Lahaye, Jules | . . . | Méthode pour bien emboucher les chevaux. |
| Morimont, Jules | . . . | Histoire et progrès de l'Astronomie. |
| Morimont, Jules | . . . | Les astéroïdes. |

Année 1878-1879 :

- MM. OEconomos, Serge . . . La rage et ses causes probables.
 Morimont, Jules . . . La lune.

Examens d'admission. — Le jury chargé d'examiner les récipiendaires était composé de MM. Fouquet, sous-directeur, Damseaux, professeur-comptable, et Pyro, professeur de génie rural. En 1876-1877, il a eu à examiner ou à constater les certificats de 57, en 1877-1878, de 26, et en 1878-1879, de 28 aspirants.

Pour l'année 1879-1880, dont il n'est pas rendu compte dans ce travail, il a admis 51 élèves dont les noms figurent dans la liste de la 20^e promotion.

Examens généraux et de passage. — En 1876, 51 élèves de 1^{re} et 2^e année d'études se sont présentés pour subir les examens de passage à une section supérieure, 20 ont été admis.

En 1877, 52 élèves se sont présentés devant le jury, 29 ont été admis.

En 1878, 29 élèves se sont présentés, 25 ont été admis à une section supérieure.

Il est à remarquer qu'il y a des élèves libres et qu'ils ne subissent pas d'examens.

Examens de sortie. — Des arrêtés ministériels du 24 juillet 1877, du 9 juillet 1878 et du 9 juillet 1879 ont nommé les membres du jury chargé de délivrer les diplômes d'ingénieur agricole aux étudiants de l'Institut agricole de l'État qui, ayant terminé leurs études, ont été soumis aux épreuves théoriques et pratiques fixées par l'arrêté royal du 25 mai 1864.

En 1877, le jury a été composé de :

MM. Lejeune, directeur de l'Institut agricole de l'État, président; Fouquet, G., Leyder, J., Chevron, L., Damseaux, A., Pyro, J. et Piret, J., tous professeurs à l'Institut agricole de l'État. M. Piret, J. a rempli les fonctions de secrétaire.

En 1878, il a été composé comme suit :

MM. Leclerc, J., inspecteur général de l'Agriculture, etc., président; et Lejeune, Ph., Fouquet, G., Damseaux, A., Leyder, J., Chevron, L., Pyro, J., Piret, J. et Parisel, E., directeur et professeurs à l'Institut agricole de l'État. M. Parisel a rempli les fonctions de secrétaire.

En 1879, il a été composé comme suit :

MM. Leclerc, J., inspecteur général de l'Agriculture, etc., président; et Lejeune Ph., Fouquet, G., Damseaux, Ad., Leyder, J., Chevron, L., Pyro, J., Piret, J. et Parisel, E., directeur et professeurs à l'Institut agricole de l'État. M. Parisel a rempli les fonctions de secrétaire.

Pour ces trois sessions du jury, 40 récipiendaires se sont présentés, 26 ont obtenu le diplôme d'ingénieur agricole, 2 se sont retirés, dont 1 pour cause de maladie et 12 ont été ajournés.

Par suite de la création du cours de sylviculture et de l'introduction de cette science dans les examens de sortie, un arrêté royal du 17 juillet 1878 a modifié les articles 6, 7, 9, 10 et 13 de l'arrêté royal du 25 mai 1864, relatif aux examens de sortie de l'Institut agricole de l'État. Il résulte de cet arrêté que le maximum des points attribués à un travail parfait a été porté à 240 au lieu de 200, à partir des examens du mois d'août 1878. (Voir annexe n^o 1.)

Le tableau ci-après donnera les indications sur les élèves diplômés pendant les années 1877, 1878 et 1879. Il porte à 135 le nombre des ingénieurs sortis de l'Institut agricole de l'État.

NOMBRE DE POINTS OBTENUS.			
	ÉPREUVES théoriques.	ÉPREUVES pratiques.	Total.
1877.			
	Sur 120 points.	Sur 80 points.	Sur 200 points.
110. Warsage, Fl.	87	61	148
111. Van den Berck, L.	86.5	61	147.5
112. Vogel, L.	76.5	62	138.5
113. Van Grootloon, A.	82.5	52	134.5
114. Palotti, H.	77.5	49	126.5
115. Leclercq, E.	78.5	47	125.5
116. Mouratoglous, A.	73.5	52	125.5
117. Garcia Valdivieso, J.	66.5	45.5	112
118. Annoot, E.	65	44	109
1878.			
	Sur 140 points.	Sur 100 points.	Sur 240 points.
119. Crahay, J.-N.	106	83	189
120. Gillekens, G.	104.5	79	183.5
121. Hanoteau, E.	90.5	71	161.5
122. Morimont, J.	95.5	65.5	161
123. Roman, A.	85.5	51	134.5
1879.			
	Sur 140 points.	Sur 100 points.	Sur 240 points.
124. Bonar, E.	108.5	78	186.5
125. Van Elst, Ph.	106.5	75	181.5
126. de Marnette, E.	100.5	77.66	178.16
127. Masson, E.	94.5	77.66	172.16
128. Lecart, A.	88	64	152
129. Barthélemy, N.	87.5	62.53	149.83
130. Ruiz de Velasco, Ph.	92	56.5	148.5
131. Marousé, E.	85.5	65	148.5
132. Lahaye, J.	85.5	63.5	147
133. Lurquin, J.	75.5	69	144.5
134. Francier, F.	88.5	53	141.5
135. Tydgadt, M.	76.5	62.66	139.16

Nécrologie. — Pendant l'année 1879 est mort à La Havane, M. Carlos Apezteguia, diplômé en 1870. Nous avons appris, en outre, la mort de MM. Hanssens, de Bruxelles, Ybanez, du Chili, Carlhant, de Liège, Rosillo, de Cuba et J. de Franquen, agriculteur à Isnes.

Matériel. — Les collections de l'Institut agricole de l'État se sont accrues pendant la dernière période triennale d'un grand nombre d'objets de démonstration, d'instruments de physique, de machines agricoles, etc., parmi lesquels nous citerons :

Un oléomètre de Lefèvre, une balance de Westphal, un réfrigérant à lait de Van Hecke, deux appareils de Carbonnier pour la germination, un modèle, préparation clastique, du ver à soie d'Auzoux, des planches Dautel montrant le dessin de la turbine des sucreries, le dessin de la râpe des sucreries et le dessin du triple-effet, de la cuve matière et du réfrigérant Baudelot, deux coupe-racines dont un à plateau conique de Dautrebande, un incubateur complet de Rouillier et C^{ie}, une machine locomobile à vapeur, modèle réduit, de Lachaussée et C^{ie}, une machine dynamométrique d'expérimentation avec transmission et cordons flexibles, un photorégulateur Serrin, une collection des objets préparés par Brendel, à Berlin, pour l'enseignement de la Botanique, une pompe à purin à godet, des instruments divers de sylviculture, entre autres le xylomètre de Baur, le complément des collections de fruits artificiels de Buchetet, un foret champonnois à pulpe, un appareil de Munch et Rampscher pour doser le tannin, un modèle, préparation clastique, du pois de senteur par le Dr Auzoux, un modèle, préparation clastique, d'un épillet de blé, du Dr Auzoux, un four à incinérer au gaz de Wiesenegg, à Paris, un four Leclercq, une étuve Schloesing, deux tondeuses anglaises (Duchamps), une lunette Secrétan, un appareil centrifuge à battre le lait, un modèle, préparation clastique, du papillon du ver à soie mâle et un idem du papillon du ver à soie femelle (Dr Auzoux), un modèle, préparation clastique, de l'abeille sous six formes différentes, un modèle, préparation clastique, d'un gâteau de cire, une machine à vapeur verticale sur bâtis de Marshall, Sons et C^{ie}, à Gainsborough, un grand bisoc à avant-corps en fer de Meixmoron de Dombasle, une charrue à versoir échancré, roulette et régulateur à deux branches, de Meixmoron de Dombasle, deux herses du même, dont une accouplée, un râteau à cheval « Star » de Ransomes, une tondeuse de gazons réversible de Ransomes, un modèle de bélier hydraulique de Douglas, un pressoir de ménage de Mabilles frères à Amboise, un modèle de pressoir du même, un versoir hélicoïde de Strube, à Paris, un versoir, transformation du plan droit en paraboloïde, de Strube, à Paris, un versoir paraboloïde hyperbolique, de Strube, à Paris, un dynamomètre Poncelet, de Strube, à Paris, une turbine Koechlin, de Strube, à Paris, un manomètre double de démonstration avec presse à huile, de Strube, à Paris, un modèle de charrue à vapeur, avec machine à vapeur, charrue, cabestan, deux ancres, de Howard, à Bedford, un modèle de faucheuse mécanique du même, une balance Collot, un microscope n° 10 de Nachet, une presse à beurre de Shepherd, un modèle d'appareil centrifuge à écrémer de Lefeldt et Lentsch, un appareil Cailletet pour la

liquéfaction des gaz avec presse hydraulique, une turbine essoreuse de Sourdât, une essoreuse, un actinomètre de Crova, un calorimètre Favre et Silbermann, un saccharimètre à pénombre, de Laurent, à Paris, deux modèles d'irrigations avec coupe, un four à noir animal, un modèle de charpente, deux marqueurs pour semis en pépinières, etc., etc.

Commission de surveillance. — Cette Commission, composée de sept membres, doit se réunir tous les six mois au local de l'Institut. Elle doit être renouvelée tous les deux ans, d'après un tirage au sort réglé par M. le Ministre de l'Intérieur.

Par arrêté royal du 27 novembre 1877, M. Wasseige, A., membre de la Chambre des Représentants, a été nommé membre de la Commission de surveillance.

Par arrêté royal du 12 décembre 1877, MM. le baron Snoy, De Wilde et Gaudy, membres sortants, ont été nommés de nouveau membres de la Commission de surveillance.

Elle s'est réunie le 8 décembre 1877 pour s'occuper de quelques articles critiques concernant l'Institut agricole publiés par des journaux politiques belges. Elle a adressé ensuite à votre prédécesseur, M. Delcour, un rapport détaillé et fortement motivé sur les services rendus par cet établissement, dont je crois utile de joindre ici un exemplaire (Annexe n° 15).

En 1878, la Commission s'est réunie une fois pour donner son avis sur le projet de budget de l'Institut.

En 1879, la Commission de surveillance ne s'est pas réunie.

Résultats du Fonds des tiers.

	1876.	1877.	1878.
Recettes.			
Pension des élèves internes.	23,625 »	28,900 »	25,655 35
Rétribution des élèves externes	7,550 »	8,550 »	10,275 »
Produits divers.	645 79	660 21	1,005 15
TOTAUX.	31,818 79	38,110 21	36,915 48
Dépenses.			
Frais de nourriture des élèves internes	12,268 51	14,917 67	14,471 39
Frais de l'enseignement pratique	5,450 »	6,175 »	6,525 »
Minerval du personnel enseignant.	14,100 48	17,017 54	15,649 09
TOTAUX.	31,818 79	38,110 21	36,645 48

Relevé des dépenses de l'Institut agricole de l'État.

	1876.	1877.	1878.
Personnel administratif et enseignant	60,299 90	72,708 32	73,599 88
Gens de service.	5,591 81	5,200 "	5,200 "
Frais des cours, entretien et augmentation des collections. .	7,088 79	9,795 71	5,064 81
Bibliothèque.	2,007 87	1,952 98	1,109 56
Bourses des élèves.	2,500 "	3,000 "	4,800 "
Frais de maladie des élèves.	245 55	171 15	99 05
Loyer des bâtiments	6,000 "	6,000 "	6,000 "
Assurances et contributions.	1,579 47	1,579 47	1,746 12
Entretien du mobilier et du matériel.	2,545 15	1,835 84	2,152 22
Entretien des bâtiments	2,175 95	637 50	456 55
Lingerie	380 "	452 50	1,842 59
Chauffage et éclairage.	2,505 "	2,527 11	1,928 75
Frais de bureau et d'administration	1,431 "	1,062 "	2,455 32
Dépenses imprévues.	3,945 45	3,952 18	3,680 63
TOTAUX.	97,889 92	110,650 56	110,112 98

DEUXIÈME PARTIE. — FERME-ÉCOLE.*Résultats financiers depuis le 1^{er} mai 1876 jusqu'au 30 avril 1879.*

§ 1. — *Des Bilans.* — Le 1^{er} mai 1876, les opérations culturales ont été continuées avec un capital net constaté de fr. 164,549 04 c^s.

Le bénéfice annuel de la période triennale 1873-1876 était de fr. 17,797 24 c^s ou fr. 53,391 74 c^s pour les trois récoltes. La période dont nous allons rendre compte est loin de présenter un aussi beau résultat, mais chacun sait que l'agriculture traverse une crise qui sera caractérisée par les résultats financiers que nous allons exposer.

Au 30 avril 1877, le capital passe de fr. 164,549 04 c^s à fr. 170,650 18 c^s, soit un bénéfice de fr. 6,101 14 c^s ou fr. 3.71 c^s p. % du capital.

Au 30 avril 1878, le capital atteint fr. 178,887 31 c^s, soit fr. 8,237 13 c^s de bénéfice ou 4.82 p. % du capital.

Au 30 avril 1879, le capital arrive à fr. 187,126 13 c^s avec fr. 8,238 82 c^s de bénéfice ou 4.60 p. % du capital.

Le bénéfice total pour le triennat est de fr. 22,577 59 c^s ou 4.39 p. %.

L'année 1875 à elle seule avait donné un bénéfice de fr. 21,875 20 c^s.

Le rapprochement de ces chiffres caractérise la situation.

Comme précédemment, les bénéfices ont été portés en augmentation du capital, qui reste fixé au 30 avril 1879 à fr. 187,126 13 c^s.

Je dois rappeler que le capital primitif était de fr. 57,236 06 c^s, d'où une augmentation de fr. 129,890 07 c^s, et qu'en 1868, j'ai fait subir à l'actif une diminution de fr. 16,770 94 c^s, représentant des avances aux cultures, engrais en terre, afin de présenter une situation aussi nette que possible et ne pas donner prise à la critique.

Les bilans présentés en 1877, en 1878 et en 1879, reproduits ci-après, montrent sous quelle forme les capitaux sont engagés.

BILANS.

ACTIF.				PASSIF.			
ARTICLES.	1876-1877.	1877-1878.	1878-1879.	ARTICLES.	1876-1877.	1877-1878.	1878-1879.
Mobilier vivant.	34,043 »	34,480 »	32,985 »	Matériaux d'entrée en ferme	581 13	581 13	581 13
Mobilier mort	2,090 70	1,859 05	1,652 28	Dettes passives.	18,953 60	8,919 42	21,114 40
Denrées et divers en magasin.	21,697 32	22,725 42	16,341 47	Solde Capital net au 30 avril.	170,650 18	178,887 31	187,126 15
Engrais en terre	13,297 05	14,537 78	14,702 22				
Améliorations foncières	235 99	196 64	137 29				
Avances aux cultures	6,179 13	5,962 80	7,188 97				
Dettes actives	111,641 44	107,731 72	135,017 70				
Espèces en caisse	997 68	894 45	776 73				
TOTAUX. . . .	190,184 91	188,387 86	208,821 66	TOTAUX. . . .	190,184 91	188,387 86	208,821 66

Le *mobilier vivant* se compose actuellement de 10 chevaux, 40 bêtes à cornes, 125 moutons, 16 verrats, truies et bêtes à l'engrais et d'une trentaine de coqs et poules.

Quelques chevaux, dont plusieurs étaient âgés de 22 à 25 ans, ont été vendus et remplacés par des juments du pays, estimées à l'inventaire au prix d'achat avec l'amortissement annuel ordinaire.

Les bêtes à cornes, les moutons et les porcs sont estimés au poids vivant, sans tenir compte de la race. La valeur vénale est certainement plus élevée que celle cotée à l'inventaire.

Le *mobilier mort*, entretenu en bon état, est coté fr. 1,652 88 c^s en 1879, tandis que sa valeur d'usage est au moins de 15,000 francs.

Denrées et divers en magasin. — Cet article, qui s'élève jusqu'à plus de 22,000 francs annuellement, est représenté par des fourrages, tels que : foin de pré, trèfle sec, pailles, son, tourteaux de lin, tourteaux de riz, avoine, seigle, betteraves en silos, etc. et des denrées de vente telles que froment battu, laine, semences diverses, etc. Pour les fourrages, l'estimation se fait d'après le prix de revient et pour les denrées de vente d'après la mercuriale.

Engrais en terre. — Cet article est estimé au prix de revient pour les engrais produits et au prix d'achat pour les engrais achetés, tels que laine, phosphates ; nitrates, sel marin, etc. Les engrais portés à l'inventaire sont uniquement représentés par la fumure enfouie au 30 avril pour la prochaine récolte, les arrière-engrais n'étant plus cotés depuis 1868. On remarquera que cette partie de l'actif a été constamment en s'élevant depuis quelques années ; cela tient à un plus grand emploi des engrais minéraux, tels que : acide phosphorique soluble, nitrate de soude, etc. et poussière de laine. Les achats s'élèvent annuellement à environ 8,000 francs. Pendant le triennat écoulé, nous avons acheté : 285,897 kil. de poussière de laine, 12,000 kil. de phosphate précipité, 14,000 kil. de superphosphate de chaux, 12,220 kil. de nitrate de soude et 10,000 kil. de sel marin.

Améliorations foncières. — Cet article provient du drainage des terres au début des opérations, il est amorti par 22^e. de sorte qu'il aura disparu de l'actif en 1882, à fin de bail. Il n'en reste plus au 30 avril 1879 que pour une somme de fr. 157 29 c^s.

Avances aux cultures. — On porte à l'inventaire effectué le 30 avril de chaque année les sommes dépensées pour labours, hersages, roulages, semences, emblavures, etc. Les avances aux cultures sont représentées par toutes ces dépenses, qui varient de 6,000 à 7,000 francs pour 24 hectares de céréales d'hiver, 8 hectares de trèfle, 2 hectares de luzerne, et les travaux préparatoires effectués pour 16 hectares de betteraves fourragères, soit environ 120 à 140 francs d'avances aux cultures par hectare emblavé.

Dettes actives. — Cette partie de l'actif comprend quelques créances concernant des ventes qui n'ont pas été réglées, mais surtout une somme due par notre banquier et des titres au porteur.

Espèces en caisse. — Cet article n'est jamais représenté que par de petites sommes à l'inventaire, à cause de notre compte-courant de banque.

Au passif, on trouve :

Matériaux trouvés à l'entrée. — Ils représentent une somme invariable de fr. 584 13 c^s, qui devra être restituée à la sortie.

Dettes passives. — Elles doivent venir en déduction des dettes actives. Elles résultent de sommes dues à des fournisseurs et d'avances à la ferme.

Le troisième article du passif représente le *capital net* de la ferme à la fin de chaque exercice. Ainsi que je l'ai plusieurs fois énoncé, ce capital pourrait être majoré de 25,000 à 30,000 francs, si l'on comptait des valeurs amorties qui existent réellement sur la ferme.

§ 2. *Pertes et profits.* — L'examen du compte *pertes et profits* nous indiquera la source des bénéfices constatés ci-dessus.

Résumé du compte pertes et profits.

COMPTES.	ANNÉE 1876-1877.		ANNÉE 1877-1878.		ANNÉE 1878-1879.	
	PERTES.	PROFITS.	PERTES.	PROFITS.	PERTES.	PROFITS.
Culture. Compte général	»	5,415 14	»	6,848 04	154 30	5,344 02
Bétail	»	44 14	»	»	1,442 66	»
Travaux pour étrangers	»	65 64	»	5 50	»	»
Volailles	50 19	»	»	21 29	»	105 99
Graines diverses en magasin	»	60 87	»	796 70	»	385 45
Cultures expérimentales	855 88	»	1,959 56	»	422 40	»
Champ des élèves	284 55	»	81 14	»	2 82	»
Jardin potager	592 84	»	575 58	»	403 82	»
Parc et haies	205 11	»	626 24	»	96 24	»
Étangs	209 46	»	299 55	»	259 05	»
Intérêts divers	»	4,477 36	»	4,087 67	»	5,186 65
TOTAUX	1,958 01	8,059 15	3,520 07	11,757 20	2,781 29	11,020 11
Soldes. Bénéfices	6,101 14	»	8,257 13	»	8,258 82	»
	8,059 15	8,059 15	11,757 20	11,757 20	11,020 11	11,020 11

Parmi les comptes se soldant par pertes et profits, c'est le *compte général de culture* qui offre le plus d'intérêt, à cause des résultats obtenus de la culture du froment et de la betterave, les deux objectifs de la production végétale.

Les dernières années n'ont pas été favorables à ces deux produits, parce que d'abord les récoltes sont restées au-dessous de la moyenne et ensuite parce que le prix du froment ne s'est pas relevé sous l'influence des importations étrangères.

Voici le résumé de ce compte :

Compte général de culture.

CULTURES.	CULTURES EN PERTE. Récolte de :			CULTURES EN BÉNÉFICE. Récolte de :		
	1876.	1877.	1878.	1876.	1877.	1878.
Froment.	"	"	"	1,642 74	4,479 44	5,556 61
Betteraves	"	"	"	1,550 92	2,219 06	1,987 41
Pommes de terre	"	"	154 30	219 48	149 54	"
TOTAUX	"	"	154 30	3,413 14	6,848 04	5,544 02
A DÉDUIRE.				"	"	154 30
BÉNÉFICE.				3,413 14	6,848 04	5,189 72

L'assolement des terres n'a pas été modifié. Les terres sont partagées en six soles de 8 hectares ou à peu près, plus deux hectares de luzerne en dehors d'assolement. On cultive : 1^{re} année : betteraves, pommes de terre et carottes ; 2^e année : froment avec trèfle ; 3^e année : trèfle ; 4^e année : froment ; 5^e année : betteraves ; 6^e année : froment.

Les années 1876 à 1879, comparées aux précédentes 1875 à 1876, donnent des résultats bien inférieurs ; les cultures à profit ne laissent pour les premières que fr. 15,450 90 c^s de bénéfice, tandis qu'elles laissaient pour les secondes fr. 40,500 24 c^s ; c'est une différence en moins de fr. 25,049 31 c^s.

Cette infériorité pour le dernier triennat est due à un abaissement de la production, résultant de différentes causes, qui a augmenté le prix de revient sans que le prix de vente ait subi une majoration correspondante. Les cultivateurs de betterave à sucre ont été plus rudement atteints que nous qui ne cultivons que la betterave fourragère, et comme nous le dirons ci-après, la vente de quelques centaines de sacs de froment pour semence a contribué à diminuer, dans une certaine proportion, le déficit occasionné par trois mauvaises récoltes.

La pomme de terre et la carotte ne sont obtenues que pour les besoins des ménages de la ferme et de l'institut agricole.

Les autres terres cultivées en vue des besoins de l'instruction ne peuvent donner que de la perte; c'est ce que nous avons constaté dans tous les rapports précédents et que nous constatons à nouveau pour le présent triennat.

Notre compte-courant à la Banque Namuroise et quelques titres d'État nous ont procuré, en 1876-1877, fr. 4,477 36 c^s d'intérêts; en 1877-1878, fr. 4,087 67 c^s, et en 1878-1879, fr. 5,186 65 c^s, qui ont contribué à relever le capital de la ferme-école.

La porcherie, qui précédemment a fourni une partie des bénéfices de la ferme, est devenue un sujet de perte, par suite de la diminution du prix de la viande de porc. Ce compte se solde maintenant par le fumier, comme tous les autres comptes d'animaux. Cette circonstance nous a engagé à diminuer de plus en plus l'effectif de la porcherie.

§ 5. *Des opérations et des comptes.* — La ferme n'a pas été modifiée dans sa surface cultivable depuis 1866. Elle conserve 65 hectares 86 ares 58 centiares, dont 48 hectares en assolement régulier et 2 hectares en luzernière; le reste est occupé par des prés, vergers, étangs, jardins, champs d'expériences, cours, enclos, routes et terrains bâtis.

§ 4. *Capital.* — Au 30 avril 1879, jour où se clôture le compte-rendu du présent rapport, le capital est représenté par des valeurs diverses pour une somme de fr. 187,126 15 c^s.

Les bilans et les comptes pertes et profits ont montré précédemment comment le capital primitif de fr. 57,256 06 c^s est arrivé à ce chiffre.

§ 5. *Effets à payer et effets à recevoir.* — Les opérations relatives à des effets à payer se sont élevées en 1877, à fr. 8,692 33 c^s, en 1878, à fr. 9,989 15 c^s, et en 1879, à fr. 5,869 53 c^s. Quant à celles relatives aux effets à recevoir, elles ont atteint, en 1877, fr. 2,272 50 c^s et en 1878, 400 francs.

§ 6. *Caisse.* — La caisse a présenté du 30 avril 1876 au 30 avril 1879 un mouvement de fr. 250,065 96 c^s en recettes et de fr. 229,827 51 c^s en dépenses. Le chiffre des recettes ne concerne pas exclusivement la ferme, il comprend des encaissements pour des tiers.

§ 7. *Vacherie.* — La vacherie se compose de vaches de race Durham et de quelques croisements hollandais. Elle compte une douzaine de laitières et 20 à 30 bêtes d'élevage. L'effectif a été ramené au chiffre de 30 à 42 têtes.

Lait. — Les trois années écoulées ont produit en totalité 62,470 litres de lait, ou en moyenne 20,825 litres par an, ou 6 litres 77 centilitres par jour et par vache. Une partie a été vendue en nature au prix moyen de 18,7 c^s par litre. Le prix réalisé pour les 62,470 litres de lait vendus ou utilisés en

nature pour la fabrication du beurre et l'élevage a été de fr. 9.106 86 c^s ou fr. 5,055 62 c^s par année, ce qui fait ressortir le litre de lait à fr. 0,14578.

Voici les rendements par année :

	Lait obtenu.	Par jour.	Prix du lait vendu en nature.	Somme totale réalisée.
	Litres.	Litres.	Fr. c ^s .	Fr. c ^s .
1876-1877.	19,589	6,86	0,186	3,050 79
1877-1878.	21,868	7,50	0,187	5,099 11
1878-1879.	21,013	6,01	0,188	2,977 05
TOTAUX	62,470	20,37	0,561	9,106 86
Moyennes par année	20,823	6,77	0,187	5,055 62

Pour le triennat précédent, le prix de réalisation du lait avait été de fr. 0,141 par litre.

Beurre. — La quantité de beurre produite pendant les trois exercices est de 1,616 k. 675, ou 538 k. 891 en moyenne par année, lesquels ont exigé 24 litres de lait par kilogramme de beurre produit vendu au prix de fr. 3 19 c^s.

Rendements en beurre par année.

	Quantité fabriquée.	Quantité de lait pour 1 kil. de beurre.	Prix moyen de vente.
	Kil.	Litres.	Fr. c ^s .
1876-1877	487,650	21.7	5 28
1877-1878	519,875	24.7	5 22
1878-1879	609,150	25.7	5 06
TOTAUX	1,616,675	72.1	9 56
Moyennes	538,891	24.0	3 19

La production moyenne par année dans le précédent triennat a été de 367 k. 600 vendus au prix moyen de fr. 3 24 c^s le kil. qui avait exigé 25 litres de lait.

Dans le prix du beurre, nous trouvons une différence en moins de 0,05 c^s au kil. pour les trois dernières années et nous voyons de plus que les prix vont en diminuant chaque année, de fr. 5 28 à 5 22 et à 5 06 c^s le kil. pour 1878-1879. Il est probable que cette décroissance dans les prix ne s'arrêtera pas là. En effet, nous constatons que chaque année on importe de plus en plus en Belgique le saindoux d'Amérique, qui fait concurrence au beurre pour la cuisine et dont le prix était coté à Anvers en novembre 1879 de 86 à 97 francs par 100 kilogrammes.

On constate également de différentes provenances, mais particulièrement de La Plata, des États-Unis et d'Australie, des importations de suif de bœuf

et de mouton dont les quantités augmentent chaque année et servent pour une partie à la fabrication du beurre artificiel ou margarine dont nous possédons plusieurs fabriques en Belgique, dont une dans le pays de Herve et une seconde à Anderlecht aux portes de Bruxelles. Comme on le voit, cette nouvelle industrie a soin de s'installer dans des localités où le beurre a de la réputation, ce qui lui facilite ses débouchés.

Le beurre artificiel de margarine se vend un tiers moins cher que le beurre naturel et comme il entre avec le saindoux pour une part qui va chaque jour en augmentant dans la consommation des ménages, il est très-présumable que cette concurrence exercera une influence fâcheuse sur la prospérité de la laiterie belge et particulièrement sur la richesse des contrées pastorales comme les pays de Herve, de Dixmude, etc.

La production du fromage elle-même se trouve menacée par des importations étrangères.

Animaux vendus. — Comme on l'a vu, la vacherie a été relevée dans son effectif pendant ces dernières années, mais le nombre de têtes ayant été augmenté par des animaux élevés à la ferme, le chiffre des ventes n'est pas majoré.

On a vendu pendant le triennat du bétail à cornes pour une somme de fr. 9,679 90 c^s ou fr. 3,226 63 c^s par année.

En 1876-1877 on a vendu pour fr.	3,231 50
En 1877-1878 »	3,345 50
En 1878-1879 »	3,102 90
TOTAL. . . fr.	9,679 90
Moyenne . . .	3,226 63

Fumier produit. — La vacherie a produit pendant les trois années 699,200 kil. de fumier estimé au prix de revient, c'est-à-dire en soldant le compte du bétail par le fumier produit à fr. 12,649 52 c^s, soit en moyenne fr. 18 09 c^s la tonne métrique.

Quoique cher, ce prix est inférieur à celui des produits du commerce qu'il faudrait acheter pour restituer aux terres les éléments de fertilité enlevés par les récoltes.

La vacherie a fourni en 1876-1877 . . .	222,405 kil.
» » 1877-1878 . . .	235,000 »
» » 1878-1879 . . .	241,795 »
TOTAL	699,200 kil.
Moyenne par an	233,066 »

Dans les trois années précédentes, la production totale s'était élevée à 533,780 kil. ou 177,926 kil. par an. C'est une différence en plus de 55,140 kil. par année, qui résulte de l'accroissement de ce service.

Frais de consommation. — Ils se sont élevés pour les trois années à fr. 55,703 43 c^s et la production du fumier qui en est résulté à fr. 12,649 52 c^s, d'où il résulte que 100 francs de nourriture ont produit du fumier pour fr. 35 42 c^s.

Les rapports pour les années antérieures sont les suivants :

1861 à 1867	le rapport est comme	100 : 36. »
1867 à 1870	— —	100 : 37.02
1870 à 1873	— —	100 : 42.97
1873 à 1876	— —	100 : 24.56
1873 à 1879	— —	100 : 35.42

Voici les détails pour les trois dernières années :

1876-1877	les frais de consommation ont été de fr. 10,924.11	ayant produit pour fr. 3,012.29	de fumier.
1877-1878	— — —	11,506.22	— — 4,098.56 —
1878-1879	— — —	13,585.10	— — 4,958.87 —
Totaux		fr. 55,703.43	12,649.52
Moyennes		11,901.14	4,216.50
Rapport		100	: 35.42

§ 8. *Porcherie.* — Les résultats constatés pour les années 1876-1877 et 1877-1878 dans mon rapport du 11 juin 1878 n'ont fait que s'accroître en 1878-1879. Une production qui va en augmentant aux États-Unis fait que tous les pays consommateurs de l'Europe ont reçu de plus nombreux renforts, et Anvers a vu pour sa part augmenter considérablement les arrivages de salaisons d'Amérique.

Voici les prix payés à Anvers pour les beaux lards disponibles de provenance américaine :

En 1876	106 à 140	francs, par 100 kil.
1877	88 à 108	»
1878	57 à 93	»
1879	54 à 96	»

Les importations à Anvers en toutes sortes de salaisons se sont élevées :

En 1876 à.	47,338	caisses et 6,120	barils.
1877	86,578	»	4,801 »
1878	128,684	»	9,344 »
1879	163,864	»	14,128 »

Les derniers avis reçus des États-Unis font prévoir que la production de 1880 dépassera de nouveau celle de l'année qui vient de finir et par suite des fortes affaires qui ont déjà été conclues pendant les derniers mois de 1879, on s'attend à recevoir de grands renforts pendant les premiers mois de 1880.

Les épaules salées se sont vendues de 46 à 58 francs par 100 kil., au commencement de 1879 et en novembre-décembre de la même année, on traitait à 62 et 65 francs.

Les jambons salés secs se sont traités aux prix de 78 à 80 francs les 100 kil. et les cours se sont progressivement élevés jusqu'à 115 francs.

Les gros jambons fumés se sont vendus au plus bas 110 francs et au plus haut cours 135 francs par 100 kil.

Les petits jambons ont été constamment payés $\frac{5}{10}$ ièmes et quelquefois plus au delà des prix ci-dessus.

Il est facile à concevoir que lorsque l'on peut acheter du beau lard à 54 centimes le kil., des épaules salées à 62 centimes, des jambons à 78 centimes et du saindoux de très-bonne qualité à 80 centimes le kil., la production du porc indigène doit subir une forte réduction. Les appréhensions que le public conservait relativement à la bonne qualité de ces salaisons d'Amérique vont en diminuant chaque jour, et la crise industrielle que nous traversons, en diminuant le travail, a fait rechercher de plus en plus les nourritures à bon marché. Les familles aisées qui, il y a quelques années, refusaient de consommer des salaisons américaines, les font entrer actuellement dans leur ordinaire et nous voyons l'époque approcher où ces produits se vendront presque à l'égal des nôtres sur le marché.

La viande de porc fraîche a conservé un prix plus rémunérateur en Belgique, mais seulement pour les jeunes bêtes en chair, car les bêtes très-grasses fournissant beaucoup de lard et de saindoux ont à subir la concurrence des provenances américaines.

L'avenir, probablement, nous réserve un nivellement des prix ou à peu près, et à moins que l'Amérique ne continue à augmenter sa production dans de vastes proportions, nous pouvons espérer de voir rentrer l'élevage et l'engraissement du porc dans des conditions normales, sans toutefois qu'ils puissent atteindre le degré de prospérité auquel ils arrivaient dans les années d'abondance fourragère.

Depuis trois ans, le jeune porc d'élevage se vend à vil prix sur les marchés belges; des familles d'ouvriers qui se faisaient un revenu de la production de ces animaux ont dû cesser cette opération lucrative qui occupait les enfants, et la ferme de l'Institut a vu cesser presque complètement la demande de jeunes reproducteurs de cette espèce.

Dans ces conditions, il était indispensable de diminuer l'importance de la porcherie en supprimant une partie des truies portières: c'est ce que nous avons fait à partir de 1879.

Ventes de porcs. — Voici le nombre des animaux vendus :

1876-1877,	5 bêtes d'âges divers et 89 gorets pour	fr.	3,140	»
1877-1878,	5 bêtes » et 65 » 		1,717	16
1878-1879,	16 bêtes » et 49 » 		2,855	08
TOTAUX	26 bêtes » 171 » 	fr.	7,710	24
MOYENNES,	8 66 » 57 » 		2,570	08

Il a été vendu en moyenne 8,66 têtes de différents âges par an, plus 57 gorels pour la reproduction; le produit moyen en argent a été de fr. 2,570 08 centimes.

Pendant le précédent triennat, on a vendu en moyenne pour fr. 3,555 41 c^s par an. C'est une différence en moins de fr. 985 33 c^s pour les dernières années.

Production du fumier. — On a obtenu pour les trois années, de la porcherie, 156,600 kil. de fumier coté au prix de revient fr. 3,355 85 c^s, soit au prix de fr. 24 56 c^s la tonne.

Nous sommes loin de l'époque où le fumier était obtenu en sus d'un bénéfice de fr. 2,911 63 c^s pour les six premières années de 1861 à 1867.

§ 9. *Bergerie.* — La bergerie est composée de 150 à 200 têtes de différents âges.

Vente d'animaux. — Pendant les trois années, il a été vendu 170 têtes, soit 56 têtes par an, tant brebis réformées qu'agneaux de douze à quinze mois, pour une somme de fr. 8,051 08 c^s, soit en moyenne fr. 47 55 c^s par tête.

Dans le précédent triennat, le troupeau était plus nombreux; il a été vendu 317 têtes ou 105 têtes par an, pour une somme totale de fr. 13,996 15 c^s ou fr. 4,665 38 c^s par an, fr. 44 43 c^s par tête.

En 1876-1877, il a été vendu	7 têtes de différents âges	pour fr.	222 95
1877-1878,	»	78	» 3,570 67
1878-1879,	»	85	» 4,257 46
TOTAUX . . . 170 têtes			fr. 8,051 08
MOYENNES . . . 56 66			2,683 69

Laine. — Il a été vendu kil. 1,920, 8 de laine pour fr. 2,881 20 c^s, au prix de fr. 1 50 c^s le kil. de laine-en-suint.

En 1876-1877, on a obtenu 813 kil. laine vendue fr. 1,219 50

1877-1878,	»	670 6	»	1,005 90
1878-1879,	»	437 2	»	655 80
TOTAUX. . . . 1,920 8				fr. 2,881 20
MOYENNES . . . 640 266				960 40

Le poids des toisons est resté le même, environ 4 kil. par tête.

Les ventes de laine et d'animaux se sont élevées pour le triennat à fr. 10,932 28 c^s ou fr. 3,644 09 c^s par année. La moyenné du précédent triennat était de fr. 6,341 47 c^s pour un troupeau plus nombreux.

Fumier. — La production des trois exercices est de 395,312 kil. ou 131,770 kil. par an.

1876-1877 fumier produit. . . 125,500 kil.

1877-1878 » . . 160,542 »

1878-1879 » . . 109,270 »

TOTAL. . . 395,312 kil.

MOYENNE. . . 131,770 »

au prix de revient de fr. 25 96 c^e la tonne.

Le prix du fumier de mouton était ressorti à fr. 21 37 c^e de 1870 à 1875 et à fr. 17 01 la tonne de 1875 à 1876. Ces fluctuations proviennent de la nourriture qui a été améliorée par des fourrages achetés. Quand le mouton n'est pas nourri au pâturage ou avec des résidus à bon marché, son élevage devient onéreux.

§ 10. *Basse-cour.* — La basse-cour se compose comme par le passé d'une trentaine de poules pour la production des œufs.

Résultat : 1876-1877 . . . Perte . . . fr. 30 19

1877-1878 . . . Bénéfice . . . 21 29

1878-1879 . . . » . . . 105 99

soit un bénéfice pour les trois années de fr. 97 09 c^e ou fr. 32 36 c^e par année.

§ 11. *Laiterie.* — Le tableau suivant résume le compte de la laiterie pour les trois dernières années.

EXERCICES.	NOMBRE de têtes.	LAIT PRODUIT. Litres.	LAIT VENDU OU CONSOMMÉ.		LAIT ÉCRÉMÉ.		PETIT LAIT.		BEURRE.		Totaux. — Argent.
			Litres.	Argent.	Litres.	Argent.	Litres.	Argent.	Kilog.	Argent.	
1876-1877.	2,852	19,585	8,981.6	1,107 10	9,754	245 92	928	9 27	487.650	1,670 41	3,030 70
1877-1878.	2,927	21,868	8,970	1,122 35	11,641	291 02	1,067	10 67	519.875	1,675 09	3,099 11
1878-1879.	3,494	21,013	5,552.1	739 87	13,850	345 75	1,180	11 80	609.150	1,859 65	2,977 05
TOTAUX.	9,273	62,470	23,285.7	2,989 30	35,225	880 69	3,174	31 74	1,616.675	5,205 15	9,106 86
MOYENNES.	3,091	20,823	»	996 45	»	295 56	»	10 58	»	1,735 04	3,036 02
Par jour et par tête. .	8.46	6 75	»	0.322	»	0.095	»	0.003	»	0.561	0.982

Les chiffres de ce tableau indiquent qu'il y a eu pour les trois années 9,273 têtes de vaches laitières ou 3,094 par année ou 8,46 par jour. La production du lait a été en totalité de 62,470 litres ou 20,823 litres par an ou 6^l73 par tête et par jour. On a vendu ou consommé dans les ménages 23,283^l7, qui ont produit fr. 2,989 30 c^s. Le reste du lait a été écrémé pour faire du beurre dont on a obtenu 1,616 kil. 675 gr., qui ont été vendus fr. 5,205 15 c^s, soit pour fr. 1,735 04 c^s par an. On a obtenu en sus du beurre 35,225 litres de lait écrémé vendus au bétail de la ferme pour fr. 880 69 c^s, soit fr. 293 56 c^s, par année, et 3,175 litres de lait de beurre vendus fr. 31 74 c^s aussi au bétail. En somme, la laiterie a produit dans les trois ans des produits pour fr. 9,406 86 c^s ou pour fr. 3,035 62 c^s par an.

Une tête de vache a donné par jour, en moyenne, 6 litres 73 de lait, qui ont produit en argent fr. 0 98.2 c^s, ce qui donne pour le prix d'utilisation du lait fr. 0 14.1 c^s par litre. Le lait vendu en nature donnerait un prix plus élevé, car on a vu, § 7, qu'on en avait obtenu fr. 0 18.7 par litre, mais il faut faire observer ici que la vacherie n'a pas seulement pour but la production du beurre, mais surtout l'élevage du bétail qui ne peut se passer de lait dans le jeune âge.

Les 35,225 litres de lait écrémé et les 3,175 litres de lait de beurre, auxquels il faut ajouter une certaine quantité de lait doux, servent à l'élevage des jeunes animaux après que les deux premiers ont été transformés en lait artificiel dont il a été donné la préparation au § 13 du rapport de 1874 pour les années 1870, 1871 et 1872.

§ 12. — *Cultures. — Production du froment.* — Le tableau suivant résume les faits relatifs à cette plante.

Résumé du compte Froment.

EXERCICES.	ÉTENDUE cultivée.	FRAIS totaux.	PRODUITS TOTAUX.		ARGENT. PRODUIT BRUT.		PRODUIT à l'hectare.		FRAIS moyens par hectare sans les frais de magasin.	PRIX DE VENTE.		FRAIS de battage et de magasin.
			Grain.	Paille.	GRAIN r compris bat- tage et frais de magasin.	Paille.	Grain	Paille.		du grain par 100 kil.	de la paille par 1,000 kil.	
1876-1877. . . .	H. A. C. 22.57.56	Fr. c. 13,115 59	Kil. 35,450	Kil. 106,000	Fr. c. 11,534 14	Fr. c. 5,635 0	Kil. 1,569	Kil. 4,699	Fr. c. 562 76	Fr. c. 33 12	Fr. c. 34 29	Fr. c. 410 81
1877-1878. . . .	24.19.67	14,146 24	32,518	99,836	16,267 36	3,584 90	2,162	4,122	555 23	31 09	33 90	711 31
1878-1879. . . .	21.42.56	15,640 71	32,969	125,855	15,711 98	4,397 50	2,472	5,873	691 58	29 66	34 15	825 18
TOTAUX. . . .	68.19.79	42,902 54	140,717	331,669	43,513 48	11,317 43	6,205	14,694	1,809 57	93 87	102 34	1,945 30
MOYENNES. . .	22.73.26	14,300 83	46,906	110,556	14,504 49	5,772 47	2,068	4,898	603 19	31 29	34 11	648 43

Il résulte des indications contenues dans le tableau ci-dessus que le froment a été cultivé sur 68 hectares 19 ares 79 centiares pendant les trois dernières années, que le produit s'est élevé à 140,717 kil. de grain et 331,669 kil. de paille, d'une valeur de fr. 43,513 48 c^s pour le grain et de fr. 11,317 43 c^s pour la paille, ou de fr. 54,830 91 c^s pour le tout, paille et grain. Ramené à l'hectare, ce produit répond à 2,068 kil. de grain et 4,898 kil. de paille, le grain estimé à fr. 31 29 c^s le quintal métrique, prix de vente, et la paille à fr. 34 11 c^s la tonne métrique livrée au bétail. Les frais se sont élevés en totalité à fr. 42,902 54 c^s, d'où une différence comme profit de fr. 11,928 27 c^s. Les frais moyens par hectare, non compris les frais de magasin, s'élèvent à fr. 603 19 c^s, qui ont fourni 2,068 kil. de grain vendu fr. 647 07 c^s et 4,898 kil. de paille vendue fr. 167 07 c^s, soit un total de fr. 770 26 c^s ou fr. 210 93 c^s de bénéfice. Le quintal métrique de froment en grain ressort à fr. 22 44 c^s, prix de revient qui, comparé au prix de vente de fr. 31 29 c^s, laisse un bénéfice de fr. 885 c^s non compris la paille.

Comparés aux résultats obtenus pour les années 1873, 1874 et 1875, on trouve une différence notable. En effet, pour ces années, la moyenne de production annuelle est de kil. 2,306.6 ou kil. 238.6 en plus à l'hectare et le prix de revient du quintal métrique est de fr. 19 96 c^s sans la paille, tandis que le prix de vente moyen de fr. 29 97 c^s laisse un bénéfice de fr. 10 01 c^s.

Rapport de la paille au grain. — Ce rapport pour les trois années est : 100 de paille : 44 de grain.

Pour 1876-1877, le rapport est :: 100 de paille : 33 de grain.

1877-1878, » :: 100 » : 52 »

1878-1879, » :: 100 » : 47 »

Variétés cultivées. — La variété prédominante dans nos cultures est toujours le *Nursheri* à grain rouge amélioré. Je cultive aussi, mais sur une petite surface, le *Victoria* à grain blanc amélioré. La première de ces variétés est très-estimée des cultivateurs belges, à cause de son grand rendement en grain et en paille dans les bonnes années et à cause de sa rusticité. Chaque année, ou tous les deux ans, j'introduis de la nouvelle semence, afin de maintenir la beauté et la longueur de l'épi, ainsi que le nombre des grains contenus dans l'épillet. Ces importations, qui sont assez coûteuses, permettent de livrer à la culture indigène une bonne semence de froment à un prix un peu supérieur à celui du commerce. C'est ce qui explique notre moyenne de fr. 31 29 c^s par quintal métrique pour la vente des 140,717 kil. de grain produit pendant le dernier triennat. Ce prix se serait abaissé d'environ 3 fr. au quintal si nous n'avions pu livrer comme semence une bonne partie de notre récolte.

Les anciens froments du pays produisaient dans les bonnes fermes de la région hesbayenne environ 18 à 20 hectolitres de grain par hectare, soit de 15 à 16 quintaux métriques, tandis que les gros froments anglais améliorés produisent de 22 à 24 quintaux, et l'on obtient quelquefois des récoltes moyennes de 3,000 kil. à l'hectare. On a même récolté, à la ferme de l'Institut,

sur deux hectares 4,200 gerbes de froment de Nursheri qui ont fourni chacune 2 kil. de grain, soit 8,400 kil. ou 4,200 kil. de grain par hectare; c'est un produit maxima assez remarquable.

Toutefois, ces froments anglais ont des défauts, particulièrement le Nursheri à grain rouge. 1° ils livrent à la meunerie moins de farine et plus de son que les beaux froments à péricarpe mince, ils sont *moins blanc*, comme disent les meuniers, que les beaux froments fins. 2° ils ne peuvent être employés à la confection du pain qu'après avoir été mélangés dans des proportions variables avec d'autres variétés contenant plus de gluten et de fécule. Employés seuls, ils donnent un pain fade et peu recherché. Les meuniers leur associent ordinairement les froments d'Espagne, de Californie, du Chili, les blés blancs de Flandre ou Blanc Zée et quelques autres qui corrigent ces défauts. 3° et c'est le point le plus grave pour le cultivateur, il en obtient un prix de 1 à 2 francs de moins au quintal que celui de nos meilleurs froments. Pour une récolte moyenne de 2,200 kil. à l'hectare, c'est une différence en argent de 22 à 44 francs, largement compensée, il est vrai, par une augmentation de produit qui varie de 7 à 800 kil.

Il est incontestable que si nous possédions une variété aussi rustique ou plus rustique que le Nursheri, fournissant d'aussi forts rendements en grain et en paille, pouvant à elle seule fournir du bon pain sans qu'il soit nécessaire de recourir à des mélanges de farines, fournissant autant ou plus de farine que lui et se vendant plus cher sur nos marchés, nous serions en possession d'un élément de production vivement désiré et qui serait bientôt apprécié par tous les cultivateurs de la région méridionale belge. Cette variété existe, c'est celle appelée vulgairement *petit roux*. Elle est rustique, elle donne une excellente farine, assez riche en gluten; la pâte lève bien, elle donne à elle seule un pain savoureux, très-recherché, et enfin, le grain se vend un ou deux francs de plus au marché que celui du Nursheri.

La paille est longue et abondante, mais pour qu'on puisse l'opposer avec avantage à ce dernier, il fallait l'améliorer au point de vue du rendement en grain. Les épis longs de 6 à 8 centimètres ne comptent que deux rangées de 6 à 8 épillets, contenant en moyenne deux petits grains chacun, soit 24 à 32 grains très-petits par épi. En procédant par sélection pendant plusieurs années, je suis parvenu à obtenir des épis de 15 à 16 centimètres de longueur, composés de deux rangées de quatorze épillets, contenant chacun en moyenne 3 grains très-gros, ce qui fait 84 grains par épi bien conformé, c'est-à-dire, un produit triple en grains et quadruple en poids de ce qu'il était à l'origine de nos essais.

Le froment *petit roux amélioré* par sélection répondra, nous en sommes certain, à toutes les exigences de la culture intensive, et comme ses éminentes qualités sont déjà connues et appréciées aussi bien par les cultivateurs que par les marchands, les meuniers et les boulangers, nous espérons qu'il n'aura à subir aucun retard pour son entrée dans la grande et la petite culture des provinces méridionales belges.

A partir du mois de septembre 1880, nous commencerons à le propager et nous en réserverons quelques centaines de kilogrammes pour les cultivateurs.

§ 13. *Culture de la betterave.* — On a continué pendant les trois dernières années la culture de la betterave fourragère *jaune ovoïde des barres*, à l'exclusion de la variété blanche à sucre.

Le tableau suivant résume les renseignements fournis par le compte de cette plante fourragère, dont une partie est consommée par les animaux de la ferme et dont l'autre est vendue.

BETTERAVES FOURRAGÈRES.

EXERCICES.	Étendue.	PRODUIT	PRODUIT	TARE 6 p. %.	PRODUIT en feuilles.	PRODUIT	PRODUIT	PRODUIT	FRAIS	FRAIS	FRAIS	BETTERAVES		BETTERAVES		Prix de vente par 1,000 kil.	Prix de consommation par 1,000 kil.	Prix de revient des 1,000 kil. net.
		brut. — RACINES.	net. — RACINES.			brut à l'hectare. — RACINES.	net à l'hectare. — RACINES.	à l'hectare. — FEUILLES.	totaux y compris ensilage, chargement et transport à la ferme.	totaux à l'hectare.	ensilage et de rentree.	POIDS.	ARGENT.	POIDS.	ARGENT.			
1876-1877.	H. A. C. 14.79.00	Kil. 643,922	Kil. 605,287	Kil. 58,035	Kil. 73,874	Kil. 43,537	Kil. 40,925	Kil. 5,005	Fr. c. 14,097 15	Fr. c. 953 15	Fr. c. 1,150 51	Kil. 457,240	Fr. c. 11,240 80	Kil. 171,357	Fr. c. 4,108 45	Fr. c. 24 58	Fr. c. 23 97	Fr. c. 25 29
1877-1878.	15.92.56	974,868	918,376	58,492	66,230	61,779	58,072	4,158	17,521 51	1,100 19	1,913 "	835,706	16,762 42	182,554	3,060 00	20 05	16 78	19 07
1878-1879.	15.60.25	807,648	759,189	48,459	65,000	51,764	48,658	4,166	15,640 19	1,002 42	1,359 14	714,196	14,550 48	169,234	3,006 29	20 06	17 76	20 60
TOTAUX.	46.31 79	2,426,438	2,282,852	143,586	205,104	157,080	147,655	13,329	47,258 65	3,055 76	4,402 65	2,007,142	42,333 70	522,925	10,174 78	64 69	58 51	62 96
MOYENNES.	15.43.93	808,813	760,051	47,862	68,368	52,360	49,218	4,443	15,752 88	1,018 59	1,467 55	669,047	14,111 23	174,308	3,591 59	21 56	19 50	20 98

Les chiffres de ce tableau montrent, malgré les soins qu'on apporte à cette culture par des labours profonds, de fortes fumures complétées par des engrais minéraux, par des sarclages soignés, destinés à obtenir des récoltes maxima, quels mauvais résultats on a obtenus dans les trois dernières années et combien la moyenne de production s'est abaissée.

L'hectare n'a donné que 49,218 kil. net de racines et les frais se sont élevés à fr. 1,018 59, d'où le prix de revient des 1,000 kil. égale fr. 20 98 c^s. Or, le prix de vente ayant été en moyenne de fr. 21 56 c^s, ils laissent un bénéfice net de 58 centimes.

Dans le précédent triennat, le poids net à l'hectare s'était élevé à 67,632 k. et les frais à fr. 906 11 c^s d'où un prix de revient de fr. 13 44 c^s par 1,000 kil. laissant un bénéfice net de fr. 6 56 c^s, lorsque le prix de vente est de 20 francs la tonne métrique.

Ces mauvaises récoltes sont la conséquence de printemps tardifs, d'étés froids et humides, qui nuisent toujours à une bonne production.

On voit de plus dans le tableau qui précède qu'on a vendu en moyenne des betteraves pour fr. 14,330 48 c^s par année et que les animaux en ont consommé pour fr. 3,006 29 c^s, au prix moyen de fr. 19 50 c^s la tonne.

§ 14. *Culture de la pomme de terre.* — La culture de cette plante est limitée aux besoins du ménage du pensionnat, elle est faite sur moins d'un hectare chaque année.

Pomme de terre.

EXERCICES.	ÉTENDUE cultivée	PRODUIT total.	PRODUIT à l'hectare.	PRIX de vente.	FRAIS TOTAUX y compris les frais de magasin.	FRAIS de magasin.
	H A. C.	Kil.	Kil.	Fr c.	Fr c.	Fr. c
1876-1877.	0.69.00	14,389	21,579	868 75	649 27	35 78
1877-1878.	0.50.00	10,890	21,780	678 16	528 62	6 13
1878-1879.	1.00.00	10,988	10,988	809 25	963 55	27 24
TOTAUX.	2.19.00	36,767	54,347	2,356 16	2,141 44	67 15
MOYENNES.	0.73.00	12,256	18,116	785 39	713 81	22 38

Ce sont toujours les mêmes fluctuations pour les produits et les prix de cette denrée. En 1877, on obtient sur un demi-hectare le même poids qu'en 1878 sur un hectare et tandis qu'on vend la récolte en 1877 pour fr. 678 16 c^s, on ne la vend que fr. 809 25 c^s en 1878, différence de prix qui

ne compense pas sa rareté. C'est presque toujours la maladie de la pourriture qui sévit depuis 1845, qui est la cause de ces écarts de prix et de produits.

§ 15. *Trèfle*. — En 1876-1877 les animaux ont pâturé 2 hectares 25 ares de 2^e coupe; en 1877-1878 ils ont pâturé 2 hectares de 2^e coupe et en 1878-1879 ils ont pâturé 1 hectare 40 ares de 2^e coupe et le regain qui a suivi.

Toutes les premières pousses ont été fauchées et fanées, sauf une partie coupée en vert pour la nourriture des bêtes bovines.

Le tableau suivant résume les principaux faits de cette culture.

Trèfle.

EXERCICES.	ÉTENDUE cultivée.	FRAIS totaux.	PRODUIT		PÂTURAGES.	PRIX de revient par 1,000 kil.
			VERT.	SEC.		
	H. A. C.	Fr. c.	Kil.	Kil.	Fr. c.	Fr. c.
1876-1877.	7.60.23	3,427 66	58,897	28,516	436 58	68 70
1877-1878.	5.00.00	2,453 25	6,510	29,689	325 17	67 95
1878-1879.	7.58.00	4,250 58	51,945	58,729	728 86	52 78
TOTAUX.	20.18.23	10,131 49	97,352	116,934	1,510 61	189 43
MOYENNES.	6.72.74	3,377 16	52,451	58,978	503 53	65 14

Il résulte de ces chiffres que la production moyenne du trèfle s'est élevée à 7,000 kil. de foin sec par hectare en admettant que 400 kil. de trèfle vert donnent 100 kil. de trèfle sec, plus le pâturage estimé en argent.

Le prix de revient des 1,000 kil. de trèfle sec est coté fr. 63 14 c.

Pour les années de 1867 à 1870 le prix de revient constaté est de fr. 63 68 c.; pour les années 1870 à 1873 il a été de fr. 79 64 c. et pour les années 1873 à 1876 les 1,000 kil. ont coûté fr. 68 24 c.

§ 16. *Prairies naturelles*. — Les prairies naturelles sont fauchées pour la première coupe et le regain est abandonné au bétail pour le pâturage. Le produit d'un hectare de pré sec est livré au pâturage des moutons.

Le tableau suivant résume les principaux faits de cette culture.

Prairies naturelles.

EXERCICES.	ÉTENDUE en prairies.	FRAIS totaux.	PRODUITS.		PRIX de revient par 1,000 kil.
			FOIN.	PATURAGE.	
	H. A. C.	Fr. c.	Kil.	Argent.	Fr. c.
1876-1877.	6.85.50	2,037 55	21,115	750 55	60 95
1877-1878.	7.72.86	2,165 81	25,568	780 92	54 16
1878-1879.	7.72.86	2,978 21	29,476	1,342 60	55 48
TOTAUX.	22.51.22	7,181 57	76,159	2,874 07	170 59
MOYENNES.	7.45.74	2,396 86	25,386	958 02	56 86

La production moyenne de la première coupe s'est élevée à 3,413 kil. de foin sec à l'hectare. Le pâturage des regains a, en outre, produit fr. 958 02 c^s. Le prix de revient des 1,000 kil. de foin sec est de fr. 56 86 c^s. Les précédents rapports l'avaient fait ressortir en 1866 à fr. 68 69 c^s, en 1870 à fr. 61 01 c^s, en 1873 à fr. 77 30 c^s et en 1876 à fr. 73 14 c^s.

§ 17. *Mobilier mort.* — Le mobilier mort, comprenant les équipages, chariots, tombereaux, tonneaux à purin, harnais, charrues, rouleaux, herses, instruments divers de campagne et sédentaires, était estimé au 30 avril 1876 à la somme de fr. 2,301 18 c^s, quoiqu'il eût une valeur beaucoup plus forte. Au 30 avril 1879, il n'est plus évalué qu'à fr. 1,652 28 c^s, par suite des amortissements, qui se sont montés pour les trois dernières années à fr. 1,478 68 c^s, ou, en moyenne, à fr. 492 89 c^s par année.

Ce mobilier étant tenu en bon état de service et sa valeur réelle et de service étant au moins dix fois plus forte que l'évaluation ci-dessus, il n'y aura plus lieu de lui faire subir de nouvelles réductions. Il sera coté dorénavant à l'inventaire à fr. 1,478 68 c^s.

Voici du reste les amortissements annuels :

<i>Mobilier mort.</i> — Valeur estimative au 30 avril 1877, fr. 2,090 70 amortissement fr. 361 61					
Id.	id.	1878, fr. 1,859 05	id.	fr. 329 44	
Id.	id.	1879, fr. 1,652 28	id.	fr. 387 63	
Total. . .				fr. 1,478 68	
Moyenne annuelle. . .				fr. 492 89	

§ 18. *Chevaux de trait.* — Dans le précédent rapport nous avons déjà fait ressortir que la culture de la betterave admise dans l'assolement pour un

tiers de la surface cultivée avait modifié l'économie du travail des chevaux. La culture dans les environs de Gembloux étant devenue industrielle par suite de la présence de nombreuses fabriques de sucre et de distilleries agricoles, avec de grandes surfaces emblavées en betteraves, le loyer du sol a subi de fortes majorations et le cultivateur se trouve forcé d'adopter un assolement très-intensif et de demander à la terre des récoltes à grands produits, telles que la betterave et le froment, à l'exclusion de toutes les plantes à petit produit brut ou courant trop de risques. C'est ainsi que nous avons été amené à exclure la culture de l'avoine et du colza, qui avaient le grand avantage de répartir le travail des chevaux sur un grand nombre de jours de l'année et de tirer, par conséquent, un bien meilleur parti de leur service, ou ce qui revient au même, de faire la même quantité de travail avec moins de force.

Avec la culture de l'avoine pour un sixième et du colza pour la même surface, on arrivait à faire travailler les chevaux pendant 240 jours par an, on ne perdait que 57 jours fériés et 68 jours par suite de mauvais temps.

La culture exclusive du froment et des betteraves avec une sole de trèfle a fait baisser successivement le nombre des journées de cheval utilisées par la culture; ainsi :

de 1861 à 1867, chaque cheval fournit 256.7 jours de travail par an.

1867 à 1870,	»	206.0	»
1870 à 1873,	»	202.6	»
1873 à 1876,	»	182.5	»
1876 à 1879,	»	181.5	»

Le tableau suivant donne des indications sur l'utilisation du travail des chevaux de trait.

EXERCICES.	NOMBRE de têtes.	TRAVAUX de culture.	RENTREES de récoltes.	TRANSPORTS d'engrais.	TRAVAUX de magasin.	TRAVAUX divers.	Totaux.	MOYENNE par tête et par an.
1876-1877. . . .	9	836.7	215.6	220.1	224.8	45.8	1,541.0	171.22
1877-1878. . . .	9	840.7	246.0	220.5	303.7	49.4	1,660.3	184.47
1878-1879. . . .	9	870.9	225.6	297.5	261.7	45.7	1,699.2	188.80
Totaux. . .	27	2,548.3	685.2	737.9	790.2	138.9	4,900.5	544.5
Moyennes. . .	9	849.4	228.4	245.9	263.4	46.5	1,635.5	181.5
Moyennes par tête et par an. . . .	»	94.57	25.57	27.32	29.26	5.14	181.5	»

On voit que la moyenne des chevaux a été de 9 pour les trois années et qu'ils ont fourni 181,5 jours de travail de 10 heures chacun par an.

On a obtenu en 1876-1877.	1,541	journées de 10 heures.
1877-1878.	1,660,3	»
1878-1879.	1,699,2	»
TOTAL.	4,900,5	»
MOYENNE.	1,633,5	» par année.

Le prix de la journée de 2 chevaux, y compris le conducteur, a été pour chacun des exercices du triennat de 10 francs.

Les frais moyens par an ont été les suivants pour le triennat :

Frais de conduite.	fr.	1,908 92
» de nourriture		7,129 16
» d'entretien des harnais et divers		204 52
TOTAL. Moyenne par an		9,242 60

§ 19. — *Employés et journaliers.* Le tableau suivant donne le résumé du compte.

Employés et journaliers.

EXERCICES.	EMPLOYÉS à GAGES.	JOURNALIERS.	Totaux.
1876-1877.	4,936 26	9,488 70	14,424 96
1877-1878.	4,748 82	8,783 02	13,531 84
1878-1879.	4,493 84	9,840 85	14,334 69
TOTAUX.	14,178 92	28,112 57	42,291 49
MOYENNES.	4,726 30	9,370 86	14,097 16

Les frais pour le travail se sont élevés par année à fr. 14,097 16 c^s, savoir : fr. 4,726 30 c^s payés aux employés à gages et fr. 9,370 86 c^s payés aux journaliers. C'est une augmentation de fr. 152 08 c^s par année due à des augmentations de gages qui ont suivi la progression suivante :

De 1861 à 1867 on paye en moyenne par année.	fr.	2,913 39
1867 à 1870	—	3,199 54
1870 à 1873	—	3,366 91
1873 à 1876	—	4,384 28
1876 à 1879	—	4,726 30

Frais occasionnés par le travail de la ferme.

EXERCICES.	CHEVAUX.	EMPLOYÉS, JOURNALIERS et tâcherons.	Totaux.
1876-1877.	8,203 21	14,424 96	22,628 17
1877-1878.	9,058 28	13,531 84	23,490 12
1878-1879.	9,566 28	14,354 09	23,900 97
TOTAUX.	27,727 77	42,291 40	70,019 26
MOYENNES.	9,242 59	14,097 16	23,339 75
Période triennale précédente.	7,409 70	13,945 08	21,444 78
Différence en plus pour la nouvelle période triennale.	1,742 89	152 08	1,894 97

§. 20. — *Frais généraux.* La moyenne des frais généraux s'est élevée par année pour la dernière période triennale à fr. 2,777 70 c^s, savoir :

Exercice 1876-1877	fr.	2,956 20
1877-1878		2,902 35
1878-1879		2,474 55
TOTAL	fr.	8,333 10
MOYENNE	fr.	2,777 70

De 1864 à 1867, les frais généraux se sont élevés à fr. 2,346 75 par an.

1867 à 1870,	»	»	3,380 28	»
1870 à 1873,	»	»	3,260 44	»
1873 à 1876,	»	»	3,175 30	»
1876 à 1879,	»	»	2,777 70	»

21. — *Loyers et impôts.* — La ferme se compose de 64 hectares 18 ares 08 centiares de terres louées fr. 41,552 55 c^s à Madame la douairière Darri-gade, née Piéton, et d'un pré de 1 hectare 68 ares 50 centiares loué fr. 370 70 c^s à M. le notaire Libert de Longueville. En tout, la contenance actuelle est de 65 hectares 86 ares 58 centiares. Le prix payé comme loyer annuel est de fr. 41,923 25 c^s. Pendant une année, un morceau de prairie de 87 ares 36 centiares a été loué pour le prix de 400 francs l'hectare à la Société anonyme pour la construction du chemin de fer de Gembloux à la Sambre pour y établir un chantier. La somme reçue pour cette sous-location a abaissé le loyer d'autant.

Le tableau ci-dessous résume les principaux chiffres du compte spécial des Loyers et impôts.

Loyers et impôts.

EXERCICES.	LOYERS.	IMPÔTS.	Total.
1876-1877.	11,426 36	722 40	12,148 85
1877-1878.	11,923 25	722 64	12,645 89
1878-1879.	11,923 25	722 64	12,645 89
TOTAUX.	35,272 86	2,167 77	37,440 63
MOYENNES.	11,757 62	722 59	12,480 21

Pendant les trois années, il a été payé fr. 35,272 86 c^s de loyers et fr. 2,167 77 c^s d'impôts, soit par an fr. 11,757 62 c^s de loyers et fr. 722 59 c^s d'impôts, ce qui fait ressortir la location à fr. 179 32 c^s et l'impôt à 11 francs l'hectare, et en tout à fr. 190 32 c^s.

§ 22. — *Sinistres et accidents.* Le compte *Sinistres et accidents* concerne les pertes faites sur le bétail par maladies ou accidents.

Le tableau ci-dessous résume par espèce les pertes pour le triennat.

Sinistres et accidents.

EXERCICES.	VACHERIE.	BERGERIE.	PORCHERIE.	Totaux.	MOYENNE POUR CENT du capital.
1876-1877	20 »	105 »	297 40	422 40	1 24
1877-1878	400 »	545 »	180 »	1,125 »	5 26
1878-1879	»	280 »	165 »	445 »	1 34
TOTAUX.	420 »	930 »	642 40	1,992 40	»
MOYENNES.	140 »	310 »	214 13	664 13	1 94

La perte annuelle pour un bétail d'une valeur moyenne de fr. 33,836 francs est de fr. 664 13 c^s, ou fr. 1 94 c^s par 100 francs de capital; c'est beaucoup moins que la prime payée aux sociétés d'assurances.

§ 23. — *Engrais en terre.* — Les engrais livrés aux terres chaque année sont payés intégralement par la récolte de l'année. On ne compte plus d'arrière-engrais dans la comptabilité.

Le 1^{er} mai 1876, premier jour du triennat écoulé, les terres avaient été fumées à nouveau pour la récolte de 1876. Ces engrais comprenaient les avances suivantes :

Fumier de ferme	fr.	9,156 08
Guano		1,767 47
Noir animal		759 21
Sulfate d'ammoniaque.		518 86
Nitrate de soude.		370 46
Sels potassiques.		211 71
TOTAL.		<u>fr. 12,783 79</u>

Pour les trois exercices suivants, il a été employé :

Engrais de ferme	1,456,272 kil. ayant une valeur de fr.	31,613 16
Déchets de laine	284,893 kil. »	10,898 73
Nitrate de soude	6,838 kil. »	3,622 78
Noir animal	4,800 kil. »	213 60
Superphosphate de chaux	5,848 kil. »	2,011 82
Phosphate précipité	9,545 kil. »	1,377 50
Sel brut	1,803 kil. »	86 94
Os	300 kil. »	45 »
Purin et divers	» »	2,260 15
TOTAL. . fr.		<u>52,129 68</u>

Au 30 avril 1879, jour de clôture du triennat, les récoltes avaient été débi-tées de la valeur de ces engrais, moins celle représentant la fumure nouvelle qui devait servir pour la récolte de 1879 et qui figure à l'actif du bilan pour une somme de fr. 14,702 22 c^s.

Les cultures du triennat dont nous rendons compte ont donc été grevées d'une dépense en engrais s'élevant à fr. 50,211 25 c^s, soit en moyenne par an fr. 16,737 08 c^s.

Le prix moyen de production du fumier a été de fr. 19 80 c^s les mille kil. et les frais supplémentaires d'application de fr. 1 97 c^s.

§ 24. — *Intérêts des capitaux de réserve et de banque.* — Le résumé du compte *Pertes et profits* a déjà indiqué les intérêts perçus pour les capitaux de réserve et de banque.

Ces intérêts pour 1876-1877 sont de	fr.	4,477 36
» 1877-1878 »		4,087 67
» 1878-1879 «		5,186 65
TOTAL		<u>13,751 68</u>
MOYENNE		<u>4,583 89</u>

Les intérêts perçus s'élèvent pour les trois années à fr. 13,751 68 c^e ou en moyenne par année à fr. 4,583 89 c^e.

§ 25. — *Recette brute de la ferme.* — Le tableau suivant résume les recettes effectuées par la ferme pour produits vendus, abstraction faite de toutes les recettes effectuées pour des tiers.

Produit des ventes effectuées par la ferme.

NATURE DES PRODUITS VENDUS.	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	PRODUITS
	1876-1877.	1877-1878.	1878-1879	totaux. — Argent.
A. Cultures.				
Froment.	11,733 75	16,251 21	22,902 98	50,887 94
Seigle	"	"	95 "	95 "
Betterave fourragère.	11,240 80	16,762 42	14,583 46	42,586 70
Pomme de terre	735 50	668 83	529 50	1,931 83
Carotte	680 "	"	"	680 "
Légumes et fruits.	837 78	951 50	838 80	2,628 17
Graines	1,182 "	1,413 75	078 75	3,574 50
B. Animaux.				
Bêtes à cornes et saillies	3,233 50	3,350 "	3,110 40	9,693 90
Produits de laiterie.	2,163 55	2,087 20	2,460 84	6,711 59
Bêtes à laine et laine	1,442 45	3,570 67	4,257 46	9,270 58
Porcs et saillies	3,142 "	1,840 16	2,855 08	7,835 24
Écurie	565 "	165 "	"	730 "
Produits de basse-cour	95 72	67 53	156 53	319 58
C. Divers.				
Travaux pour étrangers.	279 50	233 44	192 38	705 32
Sous-location et occupation de terrains.	349 44	40 "	"	389 44
Pesages, sacs, etc.	947 98	602 11	1,392 17	2,942 26
TOTAUX.	58,626 97	48,003 62	54,151 46	140,782 05
MOYENNE	46,927 35			

La recette brute moyenne par année est de fr. 46,927 35 c^e; en répartissant cette somme sur 58 hectares en assolement, luzernière et prairies permanentes, abstraction faite des chemins, parcs, haies, bâtiments, terrains de manœuvres, étangs, etc., on trouve un produit brut de fr. 809 09 c^e par hectare.

Le précédent triennat avait donné une recette brute moyenne de 800 francs par hectare. Or, en comparant les deux rapports, on voit que les trois derniers exercices n'ont donné que fr. 22,577 09 c^s de bénéfice net, tandis que le précédent triennat a donné fr. 53,391 74 c^s. C'est une preuve nouvelle et bien évidente des faux calculs que l'on peut faire lorsqu'on se base uniquement sur le produit brut.

§ 26. — *Statique agricole. — Balance des importations et des exportations.* — Le tableau ci-dessous présente d'une part, les quantités d'acide phosphorique, de potasse, de soude, de chaux, de magnésie et de silice qui ont été *importées* sur les terres cultivées par l'Institut agricole pendant les trois dernières années avec les engrais et les nourritures pour le bétail achetés, et d'autre part, les quantités d'acide phosphorique, de potasse, de soude, de chaux, de magnésie et de silice qui ont été *exportées* des terres avec les produits vendus : céréales, betteraves, pommes de terre, carottes, graines diverses, bestiaux, beurre, lait, œufs et légumes.

La balance des importations et des exportations de ces matières minérales constate que les terres se sont enrichies pendant le dernier triennat de 9,855.3 kil. d'acide phosphorique, de 5,883.7 kil. de soude, de 7,334.4 kil. de chaux, de 1859 kil. de magnésie et de 7,283.2 kil. de silice. Par contre, elles auraient été appauvries de 4,886.6 kil. de potasse, résultant des exportations de betteraves; mais comme on avait importé précédemment beaucoup de sels potassiques, les terres sont en dernier résultat plus riches en cet alcali qu'au moment de la prise de possession en 1861. En effet, en récapitulant la somme de toutes les matières minérales importées et exportées depuis 1861, on constate que les terres cultivées par la ferme-école se sont enrichies depuis 1861 de 48,925.3 kil. d'acide phosphorique, de 7,058.4 kil. de potasse, de 8,122.7 kil. de soude, de 139,564.4 kil. de chaux, de 9,527 kil. de magnésie et de 53,479.2 kil. de silice.

En ne tenant compte que de l'acide phosphorique et de la potasse, qui sont surtout les deux matières minérales qu'il faut restituer aux terres avec la chaux, et en donnant à l'acide phosphorique assimilable que nous avons restitué une valeur de 70 centimes, qui est inférieure au prix de cette marchandise dans le commerce et une valeur de 40 centimes au kil. de potasse, on trouve que les terres ont été enrichies avec ces deux matières minérales seulement, pour une valeur de fr. 37,063 07 c^s.

STATIQUE AGRICOLE. — *Balance générale des importations et
depuis 1861 jusqu'au*
IMPORTATIONS.

MATIÈRES IMPORTÉES.	Quantités.	Acide phosphorique.	Potasse.	Soude.	Chaux.	Magnésie.	Silice.
	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.
Déchets de laine.	285,897	4,860	1,192	"	1,915.5	914.8	5,489
Phosphate précipité	12,000	3,604	"	"	2,880	"	"
Nitrate de soude	12,220	"	"	4,126	12.2	12.2	554
Superphosphate de chaux	14,000	2,015	"	"	2,040	84	784
Sel brut	10,000	"	"	4,230	120	20	530
Poussière de chaux (pour mémoire)	"	"	"	"	"	"	"
Tourteaux de riz	36,693	1,082.4	800	"	102.7	95.4	91.7
" de colza	5,000	105.5	68	0.5	30.5	52	24.5
" de lin.	29,000	562.6	424.1	25.2	136.3	255.2	104.4
" divers	2,000	41.4	27.2	0.2	12.2	12.8	9.8
Avoine	26,965	148.5	115	27	27	48.5	331.6
Mais	10,500	57.7	34.7	2.1	5.1	18.9	3.1
Froment	1,000	8.2	5.5	0.6	0.6	2.2	0.5
Riz brisé.	1,000	7	5.1	0.8	0.7	2.5	0.7
Son.	166,150	714.4	2,210	49.8	452	1,561.6	"
Malt.	2,500	22.3	10.5	"	2.5	5	20.2
Graines diverses.	1,460	13.2	15.4	8.8	11.4	11.1	1.7
TOTAUX. . . {	Importations	15,240.0	4,905.5	8,469.0	8,626.5	3,076.0	7,745.0
	Exportations	5,584.7	9,792.1	2,585.5	1,292.1	1,217.0	461.8
DIFFÉRENCE . {	en plus	9,855.3	"	5,883.7	7,334.4	1,859.0	7,283.2
	en moins	"	4,886.6	"	"	"	"
Importations pour les dix-huit exercices écoulés		68,046.0	48,170.5	18,124.0	149,074.5	15,157.0	58,320.0
Exportations — —		19,120.7	41,132.1	9,041.5	10,110.1	5,610.0	4,840.8
DIFFÉRENCE.		48,925.3	7,038.4	8,182.7	139,964.4	9,527.0	53,479.2
Excédant des importations en moyenne par an		2,718.1	391.0	454.6	7,765.5	529.0	2,971.0
Et par hectare et par an.		45.5	6.54	7.6	129.6	8.8	49.6

des exportations de la ferme cultivée par l'Institut agricole de l'État
30 avril 1879.

EXPORTATIONS.

MATIÈRES EXPORTÉES.	Quantités.	Acide phosphorique.	Potasse.	Soude.	Chaux.	Magnésie.	Silice.
	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.
Froment	169,562	1,390.4	932.6	101.7	101.7	373	30.9
Seigle	300	2.5	1.6	0.1	0.1	0.5	0.1
Betteraves fourragères.	2,007,142	1,606	8,630.7	2,409	805	805	401
Pommes de terre.	19,876	55.7	111.3	2	4	7.9	4
Carottes.	17,000	18.7	54.4	52.5	15.3	8.5	1.7
Graines diverses	1,420	11.5	15.6	11	15	12.4	1.8
18 têtes de gros bétail	9,935	184.8	16.9	15.9	206.6	5.9	1.0
170 moutons et agneaux.	6,354	78.1	9.5	8.9	85.9	2.5	1.5
197 porcs d'âges divers	4,555	40.4	8.2	0.9	41.9	1.8	•
Beurre	1,645	1.5	•	•	1.5	•	•
Lait doux.	7,568	14.4	12.9	5.2	11.3	1.5	•
3,634 œufs	227	0.7	0.4	0.5	9.8	•	•
Légumes, fruits, etc. (pour mémoire) . .	•	•	•	•	•	•	•
TOTAUX.	•	3,384.7	9,792.1	2,585.5	1,292.1	1,217.0	461.8

Le Directeur de l'Institut agricole de l'État,

LEJEUNE.

ANNEXE N° I.
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

Examens de sortie.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES.

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.

Vu la loi du 18 juillet 1860;

Attendu qu'un cours de sylviculture a été créé à l'Institut agricole de l'État ;

Revu l'arrêté royal du 25 mai 1864 ;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. Les articles 6, 7, 9, 10 et 13 de l'arrêté royal du 25 mai 1864 sont modifiés comme il suit :

« ART. 6. Les examens se composent de trois épreuves : la première écrite,
» la seconde orale et la troisième pratique.» L'épreuve orale et l'épreuve écrite comprennent les matières indiquées
» ci-après :

- » A. *Génie rural*. — Irrigations et constructions rurales.
- » B. *Sciences chimiques*. — Technologie agricole.
- » C. *Zootéchnie*. — Production, élevage, amélioration des animaux domestiques.
- » D. *Culture*. — Culture spéciale des diverses plantes.
- » E. *Sylviculture*. — Aménagements, exploitation des bois.
- » F. *Sciences économiques*. — Économie rurale, comptabilité agricole.
- » Dans l'épreuve orale et pratique, l'examineur pourra toujours s'assurer
» que les lois et les principes scientifiques qui servent de base aux applica-
» tions sur lesquelles il interroge sont connus du récipiendaire.

» ART. 7. L'épreuve pratique comprend les applications suivantes :

- » A. *Génie rural*. — Jaugeage, irrigations.
- » B. *Chimie*. — Essais analytiques.
- » C. *Zootéchnie*. — Maniements des animaux domestiques.
- » D. *Sylviculture*. — Estimations.
- » E. *Économie rurale*. — Estimations.

» ART. 9. Chacun des membres du jury applique à chaque réponse un nombre de points qui en détermine la valeur.

» Le maximum des points représentant une réponse parfaite est fixé à 20.

» Pour les trois épreuves, les matières sont groupées de la manière suivante :

» *Épreuve théorique.*

» 1^{er} GROUPE. — Irrigations et constructions rurales. — Technologie agricole.

» 2^e GROUPE. — Zootéchnie, production, élevage, amélioration des animaux domestiques. — Culture spéciale.

» 3^e GROUPE. — Économie rurale. — Sylviculture. — Comptabilité agricole.

» *Épreuve pratique.*

» 4^e GROUPE. — Jaugeage, irrigations. — Essais analytiques. — Maniements des animaux domestiques.

» 5^e GROUPE. — Estimations agricoles. — Estimations forestières.

» Ne pourront recevoir le certificat de capacité que ceux qui auront obtenu au moins la moitié des points pour chacun des groupes ci-dessus mentionnés.

» ART. 10, § 4. Il est accordé 4 heures et 40 minutes aux récipiendaires pour faire leurs réponses.

» ART. 13, § 3. Le temps consacré à la lecture des réponses écrites n'est pas compris dans celui qui est fixé pour l'épreuve orale et qui est, au plus, de 2 heures et 20 minutes. »

ART. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 17 juillet 1878.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

G. ROLIN-JAEQUEMYS.

ANNEXE N° II.

Loi relative à l'éméritat pour les professeurs de l'enseignement supérieur.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Sont mis à la retraite, lorsqu'une infirmité grave et permanente ne leur permet plus de remplir convenablement leurs fonctions ou lorsqu'ils ont accompli leur soixante et dixième année :

1° Les professeurs et autres membres du personnel enseignant aux Universités de l'État ou aux écoles spéciales qui y sont annexées, aux écoles normales des humanités et des sciences, à l'École de médecine vétérinaire et à l'Institut agricole de l'État, ainsi que les professeurs civils et autres membres du personnel civil enseignant à l'École militaire et à l'École de guerre ;

2° Les administrateurs-inspecteurs des Universités de l'État, les directeurs et inspecteurs des études dans les écoles spéciales annexées à ces Universités, les directeurs des Écoles normales des humanités et des sciences, le directeur de l'École de médecine vétérinaire et celui de l'Institut agricole de l'État.

Ces fonctionnaires pourront toutefois, lorsqu'ils auront accompli leur soixante et dixième année, être autorisés par le Gouvernement à continuer leurs cours ou certains d'entre eux.

Ces autorisations seront toujours révocables.

ART. 2. Ils peuvent réclamer l'éméritat :

1° Lorsqu'ils ont trente années de services académiques, quel que soit leur âge.

2° Lorsqu'ils ont atteint l'âge de soixante et dix ans et qu'ils comptent au moins dix années de services académiques ;

3° Lorsqu'ils sont mis à la retraite, pour cause d'infirmité grave et permanente, après vingt années de services académiques.

La pension de l'éméritat est égale au taux moyen du traitement pendant les cinq dernières années.

ART. 3. Les professeurs et autres personnes mentionnées à l'article 1^{er} ci-dessus, reconnus hors d'état de continuer leurs fonctions par suite d'infirmités, mais n'ayant pas l'âge voulu ou le nombre d'années de services requis pour obtenir l'éméritat, pourront être admis à la pension, quel que soit leur âge, après cinq années de services.

Leur pension, de même que la pension des professeurs et autres personnes susmentionnées qui, ayant soixante et dix ans accomplis, n'ont pas droit à l'éméritat, est liquidée à raison de $\frac{1}{6}$ du taux moyen de leur traitement et supplément de traitement pendant les cinq dernières années. Chaque année de service académique au delà de cinq est comptée à raison de $\frac{1}{36}$ de ce traitement en sus.

Toutefois, les années de services admissibles d'après les lois des 21 juillet 1844 et 26 avril 1865, mais étrangères à l'enseignement académique, sont comptées d'après les bases fixées par les lois actuellement en vigueur.

ART. 4. Aucune pension ne peut être supérieure au traitement moyen qui a servi de base à la liquidation.

ART. 5. La disposition de l'article 61 de la loi du 21 juillet 1844 est maintenue.

ART. 6. Toute disposition contraire à la présente loi est abrogée.

ART. 7. La présente loi aura effet rétroactif au 1^{er} juillet 1878.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 30 juillet 1879.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Instruction publique,

P. VAN HUMBÉECK.

Vu et scellé du sceau de l'État :

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

ANNEXE N° III.

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

État du personnel en 1879.

NOMS.	FONCTIONS.	TRAITEMENTS fixés par l'arrêté organique.		TRAITEMENTS
		MINIMUM.	MAXIMUM.	alloués.
Lejeune, Ph.	Directeur	5,500 »	6,500 »	6,500 »
Fouquet, G.	Sous-directeur, professeur de culture.	5,000 »	6,000 »	6,000 »
Malaise, C.	Professeur d'histoire naturelle.	4,500 »	5,500 »	5,500 »
Damseaux, A.	Id. de comptabilité et de droit rural et agent comptable	4,500 »	5,500 »	5,500 »
Piret, J.	Id. d'économie rurale.	4,500 »	5,500 »	5,000 »
Leyder, J.	Id. de zootechnie.	4,500 »	5,500 »	5,500 »
Chevron, L.	Id. de sciences physiques et chimiques.	4,500 »	5,500 »	5,500 »
Pyro, J.	Id. de génie rural	4,500 »	5,500 »	5,500 »
Parisel, E.	Id. de sylviculture	4,500 »	5,500 »	5,000 »
Petermann, A.	Chargé du cours de microscopie.	»	»	1,200 »
Michel, Ch.	Répétiteur de culture et d'économie rurale.	2,500 »	3,500 »	3,500 »
Warsage, W.	Id. de zootechnie et d'histoire naturelle	»	»	3,500 »
Droixhe, A.	Id. de sciences physiques et chimiques.	»	»	5,500 »
Delcour, N.	Id. de génie rural.	»	»	2,500 »
Sauvage, J.-B.	Économe	2,000 »	2,600 »	2,600 »
Minette, L.	Surveillant, bibliothécaire	1,600 »	2,000 »	2,000 »
Schlag, J.	Id. commis aux écritures	»	»	2,000 »
Bauwin, J.-B.	Jardinier démonstrateur	1,200 »	1,600 »	1,600 »
Motteu, J.	Préparateur de chimie et de physique,	»	»	2,500 »
Gens de service et concierge	Trois domestiques à 1,300 francs	3,900	»	5,200 »
	Un concierge à 1,300 francs	1,900		
TOTAL. fr.				80,100 »

ANNEXE N° IV.

*Travaux scientifiques du personnel de l'Institut agricole de l'État
pendant les années 1877 à 1879.*

Publications de M. L. CHEVRON, professeur de sciences physiques et chimiques.

La fabrication du beurre par le système du refroidissement du lait (1877).

Note sur la calcination des calcaires.

Constatation de l'arsenic dans l'eau du puits de l'hospice des vieillards, à Court-Saint-Étienne (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. Janvier 1879).

Note sur l'analyse des superphosphates (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. Janvier 1879).

Les guanos d'Australie. Rapport adressé à M. le directeur de l'Institut agricole de l'État (*Moniteur belge*).

La laiterie à l'Exposition universelle de 1878 et l'écémage par la force centrifuge. Bruxelles, Ad. Mertens.

*Publications de M. AD. DAMSEAUX, professeur de comptabilité agricole et de
législation rurale.*

Rapport sur le Congrès agricole tenu à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, adressé à la Société agricole et forestière de Namur. 1 broch. in-8° de 37 pages.

Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur en réponse au questionnaire de la Commission allemande d'enquête sur l'introduction de la pomme de terre, les maladies observées et l'état actuel de la culture de cette plante en Belgique.

Chroniques agricoles de l'Allemagne. Revues périodiques insérées dans le *Journal agricole du Brabant-Hainaut*.

Analyse des travaux de M. Grandeau, directeur de la Station agronomique de l'Est de la France, sur le rôle des matières humiques dans la vie de la plante.

*Publication de M. G. FOUQUET, sous-directeur de l'Institut agricole, professeur
du cours de culture.*

Conférences agricoles. 1 vol. in-32, Bruxelles, Mayolez, Paris, librairie agricole de la maison Rustique, 1877.

Publications de M. PH. LEJEUNE, Directeur de l'Institut agricole de l'État.

Rapport sur l'Institut agricole de l'État pour la période de 1873 à 1876 (*Moniteur belge*), 1877.

Rapport sur la situation de l'Institut agricole de l'État pour l'année 1876-1877 (*Moniteur belge*), 1878.

Notice sur l'*Allium ampeloprasum* L. ou oignon perle (*Journal de la Société centrale d'Horticulture de France*), 1879.

Rapport sur l'Institut agricole de l'État pour la période de 1876 à 1879 (*Moniteur belge*), 1880.

Publications de M. J. LEYDER, professeur de zootechnie.

L'origine des forces musculaires, broch. in-8°, Namur, Wesmael-Charlier, 1877.

Les animaux domestiques à l'Exposition universelle de Paris en 1878, 80 pages in-8° dans la collection des *Rapports officiels de la Commission belge*, 1879.

Les chevaux belges aux Expositions internationales de Lille et de Londres en 1879. Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur publié par le *Moniteur belge*, fin juin, et complété aux *Annales belges de médecine vétérinaire*, livraison de septembre 1879.

Publications de M. C.-H.-G.-L. MALAISE, docteur en sciences naturelles, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur d'histoire naturelle.

1877. La Paléontologie de la Belgique.

1877. Rapport sur la Révision de la flore heersienne de Gelinden, par MM. le comte de Saporita et Marion (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XLIII).

1877. Rapport sur les graines originaires des hautes latitudes, par M. A. Petermann (*Ibid.*).

1877. Rapport sur les Recherches sur les minéraux belges, 4^e notice : sur la Kaolinite (Pholérîte) de Quenast et du terrain houiller, par M. Lucien De Koninck (*Ibid.*, t. XLIV).

1877. Sur la découverte de l'apatite cristallisée à Salm-Château; extrait d'une lettre de M. F. Pisani (*Ibid.*).

1877. Observations à propos des fossiles cambriens de l'Ardenne (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. IV).

1878. Sur des *Lingula* trouvées à Lierneux, dans le cambrien de l'Ardenne (*Ibid.* t. V).

1878. Découvertes de Brachiopodes du genre *Lingula* dans le cambrien du massif de Stavelot (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XLVI).

1878. Rapport sur la diabase de Challes, près de Stavelot, par M. A. Renard (*Ibidem*).

1878. Rapport sur la sixième notice sur les minéraux belges, par M. Lucien De Koninck (*Ibidem*.)

1878. Sur une espèce nouvelle pour la Belgique : l'Arsénopyrite ou Mispickel (*Ibidem*).

1879. Sur l'Arsénopyrite ou Mispickel et sur l'eau arsenicale de Court-Saint-Étienne (*Ibid.*, t. XLVII).

1879. Rapport sur les minéraux belges (huitième et neuvième notices), par M. Lucien De Koninck (*Ibidem*).

1879. Rapport sur les caractères distinctifs de la dolomite et de la calcite dans les roches calcaires et dolomitiques du calcaire carbonifère de Belgique, par M. A. Renard (*Ibidem*).

1879. Rapport sur la diorite quartzifère du champ Saint-Viron (Lembecq), par MM. de la Vallée Poussin et A. Renard (*Ibid.*, t. XLVIII).

1879. Conférence sur la géographie agricole de la Belgique (*Communications de l'Institut cartographique militaire*).

Publications de M. CH. MICHEL, répétiteur de culture et d'économie rurale.

1864. Les machines à battre à grand travail (dans le *Journal agricole du Brabant* et dans l'*Agronome*).

1875. Géographie agricole, statistique et produits agricoles belges à l'Exposition universelle de Vienne (Catalogue de l'Exposition universelle de Vienne).

1877. Le phosphore et les phosphates en agriculture, broch. in-8°, Namur. Lambert-De Roisin.

1878. Entretien des prairies naturelles. Des récoltes, fenaïson et moissons. Broch. in-8°, Namur, Lambert-De Roisin.

1878 et 1879. Direction et rédaction de l'*Agronome*, journal officiel hebdomadaire de la Société agricole et forestière de la province de Namur.

Publications de M. J. MOTTEU, préparateur des cours de chimie et de physique.

Contribution à l'histoire du sucre saccharose (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, nos 9 et 10, 1877).

Action de diverses substances et de la chaleur sèche ou humide sur la germination (1879).

Publications de M. E. PARISEL, professeur de sylviculture.

1877. Notions élémentaires d'agriculture et d'hygiène (2^e édition).

Articles et revues sur différents sujets agricoles et forestiers, publiés régulièrement dans le *Journal de la Société agricole du Brabant-Hainaut*.

Publications de M. A. PETERMANN, directeur de la Station agricole de Gembloux, chargé du cours de microscopie à l'Institut agricole de l'État.

1877. Composition du foin des prairies irriguées du domaine de Réthy (Campine). *Bulletin de la Station agricole de Gembloux*, n° 15.

1877. Les maladies des plantes de la grande culture. Conférence donnée à la Société centrale d'Agriculture de Belgique. Bruxelles, Guyot.

1877. Station agricole de Gembloux de 1872 à 1877. — Création. — Organisation. — Travaux. — Avec deux planches lithographiées. Bruxelles, Mertens.

1878. Essais sur le pouvoir germinatif des graines de betteraves à sucre (*Bulletin de la Station agricole de Gembloux*, n° 16).

1878. Seconde note sur les gisements de phosphates en Belgique (*Mémoires couronnés et autres publications de l'Académie royale de Belgique*, 1878. — *Bulletin de la Station agricole de Gembloux*, n° 17).

1879. Composition des pulpes de betteraves obtenues par la diffusion (*Bulletin de la Station agricole de Gembloux*, n° 18).

1879. Note sur la phosphorite de Caçeres (*Ann. de la Société géologique de Belgique*, t. VI. — *Bull. de la Station agricole de Gembloux*, n° 18).

1879. Sur la présence des graines de *Lychnis githago* (Nielle) dans les farines alimentaires (*Bull. de l'Académie royale de Belgique*, t. XLVIII. — *Bull. de la Station agricole de Gembloux*, n° 19).

1879. La composition moyenne des principales plantes cultivées. Tableau à l'usage de l'enseignement et du cultivateur. 3^e édition, Bruxelles, Mayolez.

Publications de M. J. PIRET, professeur d'économie rurale.

Le capital agricole, étude d'économie rurale. Bruxelles, Ad. Mertens, 1878.

Une série d'articles sur la liberté commerciale dans ses rapports avec l'agriculture (*Journal de la Société agricole du Brabant-Hainaut*).

Le fermage et les profits agricoles (*Journal de la Société agricole du Brabant-Hainaut*).

Recherches sur les causes de la baisse de prix du bétail (*Moniteur belge*, 1879).

Publications de M. PYRO, professeur de génie rural.

Labourage à la vapeur. Étude historique et pratique (*Journal de la Société agricole du Brabant-Hainaut*, 1879).

Divers articles de génie rural (*Journal de la Société agricole du Brabant-Hainaut*, 1878 et 1879).

ANNEXE N° V.

Dernier rapport de la Commission de surveillance de l'Institut agricole de l'État.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans votre sollicitude pour l'enseignement scientifique de l'agriculture, vous avez demandé à la Commission de surveillance de l'Institut agricole de l'État des éclaircissements au sujet des attaques et des critiques dont cet établissement a été le sujet dans des organes respectés et autorisés de la presse politique belge.

Conformément à l'article 11 de l'arrêté royal du 30 août 1860, la commission de surveillance s'est réunie à Gembloux le 8 décembre 1877, et elle a l'honneur de vous rendre compte de sa visite.

La Commission de surveillance avait cette année, outre l'inspection semestrielle qu'elle devait faire de l'Institut agricole de l'État, à s'occuper des faits articulés par *l'Indépendance belge* et la *Patrie* de Bruges, pour répondre à votre désir, et non-seulement, s'assurer du peu de fondement des critiques formulées, mais aussi vous présenter un rapport fortement motivé sur les services rendus par cet établissement.

L'Institut des hautes études agricoles a été organisé à Gembloux en vertu de la loi du 18 juillet 1860. Le but de cette école spéciale est surtout de favoriser le progrès et, comme vous le disiez récemment à la Chambre des Représentants, M. le Ministre, « l'Institut de Gembloux doit être un centre d'études indispensables pour les progrès de notre industrie agricole. Il importe que les principes de la science agronomique pénètrent de plus en plus dans nos campagnes, afin que le pays ne se laisse devancer par aucun autre point de vue de la production. »

C'est, pénétrés de ces sages et rassurantes paroles pour un établissement créé en vue d'aider au développement et à la prospérité de la première et de la plus importante de nos industries nationales, que nous avons recherché les faits de nature à mettre en évidence et son utilité et les services qu'il a rendus à l'agriculture belge.

Nous allons, en écartant du débat tout ce qui se rattache à la politique, examiner une à une les critiques peu justifiées qui, soulevées d'abord sous un

prétexte de réforme, aboutissent promptement à une proposition de suppression, comme s'il était possible de se passer d'un enseignement agricole scientifique.

Dans son numéro du 10 octobre 1877, l'*Indépendance belge* publiait un article de fonds intitulé : « *L'Enseignement agricole en Belgique.* » Cet article, sous des dehors d'impartialité bienveillante, contenait des critiques perfides et le ton de modération apparente rendait les attaques plus dangereuses et plus pénétrantes.

Après avoir groupé le chiffre de la population de l'école, l'auteur s'exprime en ces termes : « En résumé, en dehors de cet *Institut fort peu productif d'habiles praticiens*, nous ne possédons que l'École de médecine vétérinaire de Cureghem et les Écoles d'horticulture de Gand et de Vilvorde. »

Aussi, prenant texte de l'article de l'*Indépendance belge* du 10 octobre, voyons-nous la *Patrie* de Bruges inscrire en tête d'un article des plus virulents contre l'école, publié le 31 octobre 1877, dans le numéro 307 : *Un Institut inutile.*

Nous ne voulons pas plus entrer dans l'examen des attaques passionnées de la *Patrie* que nous ne pouvons nous occuper des préoccupations politiques de l'*Indépendance*.

I

Nous voulons examiner et vous exposer le manque absolu de fondement des faits et des griefs relevés à la charge de l'Institut agricole.

Comme ces deux journaux prétendent démontrer l'inanité des services rendus et l'inutilité des sacrifices budgétaires par le nombre et la valeur des ingénieurs agricoles qui sortent de l'Institut, examinons le bien-fondé de ce premier grief.

L'Institut de Gembloux a ouvert ses cours le 6 janvier 1861 avec 18 élèves, formant la première promotion. La seconde promotion est entrée le 7 octobre 1861, et la troisième le 20 octobre 1862. Ce n'est qu'à la fin de 1862 que les cours ont été complètement organisés et que les trois années d'études ont été suivies.

Depuis l'ouverture des cours en 1861 jusqu'en 1870, il est entré 259 élèves à l'Institut; il y a eu, en moyenne, 49 élèves présents, répartis dans les trois sections.

De 1871 à 1877, il est entré 261 élèves, et il y a eu, en moyenne, 69 élèves présents chaque année.

Ces chiffres prouvent une progression constante de la population, puisque le nombre des élèves, qui s'était élevé au chiffre de 49 annuellement pendant la première période, atteint et même dépasse par une fraction le chiffre de 69 pendant la deuxième. Mais, dira-t-on peut-être : Ce sont des étrangers qui viennent étudier à Gembloux, les Belges sont en infime minorité; il y en a peu, et ce nombre diminue tous les ans.

Voici ce que prouvent les relevés de présence de chaque année groupés encore par période. Pendant la première période, les étudiants étrangers

étaient plus nombreux que les Belges. On comptait 11 Belges pour 15 étrangers ; mais pendant la deuxième période, il y a un revirement : il est entré à l'Institut 18 Belges pour 13 étrangers. Enfin, le jour de notre visite à l'Institut, nous trouvons suivant les cours de cet établissement 48 Belges et 18 étrangers.

Mais, observera-t-on encore pour expliquer l'esprit d'hostilité qui s'est manifesté contre l'Institut, les examens de sortie ne fournissent presque pas d'élèves dignes de recevoir le diplôme d'ingénieur agricole.

C'est encore là une erreur que nous allons réfuter non-seulement par des chiffres relevés sur les documents officiels du Gouvernement, mais en prenant dans les comptes rendus de l'école de Grignon des points de comparaison. Si nous choisissons l'école de Grignon de préférence à toute autre, c'est que cette école est la première et la plus importante que possède la France.

Depuis sa création, Gembloux a vu passer quinze promotions ou 393 élèves. Sur ce nombre, 118 diplômes ont été délivrés, soit 30 pour 100 élèves qui ont achevé leurs études de 1861 à 1874. Grignon a délivré 22 diplômes pour 100 élèves aux promotions qui se sont succédé de 1828 à 1842 et qui ont compté 424 auditeurs.

Comme on a souvent comparé Gembloux avec Grignon, qui reçoit ses élèves non-seulement de toute l'étendue du territoire français, mais encore de l'étranger, nous avons voulu nous rendre compte de la supériorité que l'on prétendait exister en faveur de cet établissement et nous avons constaté, au moyen des documents officiels du Gouvernement français, qu'il n'en était rien. En effet, Grignon compte cinquante années d'existence; cet Institut agricole a été fondé en 1828, comme nous l'avons vu plus haut; il a reçu en tout, jusqu'en 1877, cinquante promotions, dont la totalité se chiffre par 1,455 élèves, soit 29 par an, dont 25 Français et 4 étrangers.

Mais, vous dira-t-on probablement, la France possède d'autres écoles d'agriculture?

En effet, elle a encore Grandjouan, en Bretagne, pour l'ouest et Montpellier, dans le midi; mais ces écoles ne reçoivent que quelques étudiants chaque année. Elles ne peuvent pas être comparées à Grignon sous le rapport de la population. C'est ce que constate *M. Barral, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France*, dans les lignes suivantes insérées dans le n° 430, p. 9, de juillet 1877, du *Journal de l'Agriculture* : « Le souci que nous avons du développement de l'enseignement agricole en France doit fixer notre attention sur les résultats obtenus ailleurs. A ce titre, le succès toujours croissant de l'Institut agricole de l'État belge à Gembloux est tout à fait remarquable. Nous avons souvent parlé de ce grand établissement, habilement dirigé par M. Lejeune. Nous venons de recevoir le rapport triennal de 1873 à 1875; nous y puiserons quelques chiffres qui prouveront que la France ne comprend pas encore l'utilité de l'enseignement agricole comme nos voisins de Belgique. »

« L'Institut de Gembloux comptait, en 1873-74, 71 élèves, en 1874-75, 85 élèves, en 1875-76, 58 élèves. La diminution de cette année est due aux étrangers et aux élèves libres. Pour les trois dernières années, on compte 48 Belges pour 43 étrangers. Quelle différence avec le recrutement générale-

ment faible de nos grandes écoles d'agriculture! L'enseignement est donné à Gembloux par un ensemble de professeurs qui sont tous à la hauteur de leur importante mission. »

On le voit, la France nous envie une école qu'ici certains organes de la presse belge voudraient supprimer.

Depuis sa création, l'Institut a fourni plus de 240 personnes à l'agriculture, à la sucrerie, à la brasserie, à la distillerie, à la meunerie, aux laboratoires de chimie agricole, aux stations agronomiques, à l'enseignement spécial, aux eaux et forêts et à quantité d'industries qui dépendent de l'agriculture.

La promotion de 1874 vient de quitter l'école et les trois dernières promotions sont encore sur les bancs. Il nous serait facile de citer beaucoup d'anciens élèves qui se sont déjà distingués dans leur profession.

Le Journal de l'Agriculture, publié à Paris, disait à la page 438 du IV^e volume de 1868, après avoir publié la liste d'admission des élèves, ce qui suit : « On peut voir par les nationalités si diverses auxquelles appartiennent les nouveaux élèves admis à Gembloux combien est estimé dans le monde entier l'enseignement supérieur de l'agriculture. La France a une grande mission à remplir à cet égard et nous sommes vivement attristés que depuis tant d'années elle ait abdiqué. Où en est aujourd'hui chez nous l'enseignement agricole spécial » (1)?

En 1871, novembre, page 248 de la même publication, on lit ce qui suit : « L'École de Gembloux attire maintenant les étrangers, tandis que les écoles françaises avaient autrefois ce privilège. »

En 1872, page 246, on lit : « L'Institut de Gembloux, avec un personnel enseignant d'un rare mérite, vient de recevoir 32 nouveaux élèves dont voici la liste... Si nous félicitons la Belgique du succès de son Institut, c'est parce que nous regardons la prospérité d'un établissement de ce genre comme de nature à influencer sur le progrès général; nous n'avons pas de jalousie envers un pays voisin, nous voulons, au contraire, une féconde émulation. »

En 1873, page 244, 15 novembre, on lit : « Nous ne voulons pas envier à la Belgique le succès de son Institut agricole, parce que nous sommes heureux de constater partout le développement du progrès agricole. Mais nous continuerons à appeler l'attention sur ce fait, que les élèves admis à Gembloux

(1) Aujourd'hui, la France s'est imposé de nouveaux sacrifices considérables pour doter la science agricole spéciale d'un haut enseignement. En 1873, l'Assemblée nationale a décrété la création à Paris d'un Institut national agronomique dont les cours se donnent à l'École des arts et métiers. Le corps professoral a l'honneur de compter au nombre de ses membres les savants les plus distingués. Nous citerons entre autres : MM. Boussingault, membre de l'Académie des sciences; Tresca, membre de l'Académie des sciences; Grimaux, agrégé de la faculté de médecine; Carnot, ingénieur des mines; Blanchard, membre de l'Académie des sciences; Prilleux, membre de la Société centrale d'agriculture de France; Moll; Becquerel, membre de l'Académie des sciences; Girard; Lecouteux, membre de la Société centrale d'agriculture de France; Peligot, président de l'Académie des sciences; Schlœsing, directeur de l'école d'application des manufactures de l'État; Sanson; Dubreuil; Delesse, ingénieur en chef des mines; Victor Lefranc, ancien Ministre de l'agriculture et du commerce; Risler; Tassy, ancien conservateur des forêts; Léonce de Lavergne, membre de l'Institut, sénateur, etc.

forment, relativement à la population de la Belgique, un contingent beaucoup plus considérable que celui de nos écoles d'agriculture. »

Nous pourrions multiplier les citations, reproduire les lettres de Liebig, le savant chimiste, auteur des Lois naturelles de l'agriculture, de MM. Komers, Grandeau, Tisserand et quantité d'autres savants étrangers qui ont prodigué les éloges à l'Institut agricole de l'État et qui ont envoyé de nombreux élèves à Gembloux pour y étudier l'agriculture. Celles qui précèdent, insérées dans un journal qui pénètre dans toutes les contrées suffisent pour expliquer la brillante réputation de notre école d'agriculture et la présence des nombreux étrangers qui viennent s'y instruire dans les sciences agricoles. Nous croyons, M. le Ministre, avoir répondu victorieusement à cette affirmation d'un grand journal politique, disant que l'Institut agricole *est fort peu productif d'habiles praticiens* et au titre si blessant de l'article d'un autre journal politique : *Un Institut inutile*.

On pourrait et on devrait cependant faire cette réflexion : S'il est vrai que l'Institut de Gembloux est si inutile qu'il faille le supprimer, pourquoi le Gouvernement italien y a-t-il fait instruire tous ses jeunes professeurs d'agriculture ? Pourquoi ne les a-t-il pas envoyés en France ou en Allemagne, où les Instituts agricoles sont si célèbres ? Or, douze ingénieurs agricoles de Gembloux professent en Italie. Au surplus, l'Italie n'est pas le seul pays qui ait agi de la sorte : les Gouvernements de Russie, d'Espagne, de Grèce, de Roumanie et du Brésil ont envoyé leurs boursiers à Gembloux. La Société patriotique de Cuba, après avoir envoyé quelques élèves dans les écoles d'agriculture de l'étranger, les a retirés de ces écoles pour les envoyer à Gembloux, qui a reçu trente Cubains.

C'est ainsi que l'Institut belge peuple les écoles étrangères d'hommes instruits, alors que l'on est encore en Belgique, dans certaines régions sociales, à le considérer comme un luxe occasionnant une dépense inutile. S'il s'agissait d'une école étrangère qui attirerait à elle de tous les points du globe de nombreux auditeurs, on ne tarirait pas en éloges, tandis que pour la nôtre on lui fait un grief de ce qui constitue sa célébrité. L'Institut de Gembloux a, depuis sa création, possédé un corps enseignant animé du désir de faire progresser l'agriculture ; l'enseignement des sciences techniques y a toujours été maintenu au niveau des connaissances scientifiques les plus récentes et le Gouvernement a fait ce qui dépendait de lui pour seconder les bonnes dispositions des professeurs. C'est ainsi que les collections se sont complétées et que tous les appareils de démonstration ont été mis à leur disposition ; que des laboratoires de chimie pour les professeurs et pour les élèves ont été installés et largement pourvus du matériel nécessaire, ainsi que le cabinet de physique ; qu'un laboratoire de microscopie a été créé, que les cours d'analyse agricole ont été étendus, que la sylviculture a été enseignée pour créer une section d'art forestier.

Les professeurs de Gembloux ont pris l'initiative et ont aidé de leur science, de leur temps et de leur bourse à la création des stations agricoles expérimentales qui rendent des services sérieux à l'agriculture belge. Ils se sont transformés en professeurs ambulants pour aller donner des conférences dans tout le pays sur les questions les plus importantes et vulgariser la science

agricole. On ne peut nier que beaucoup de ces conférences n'aient eu le plus heureux succès.

En somme, l'Institut agricole de l'État a rendu des services nombreux, non-seulement en donnant une instruction solide à un nombre de jeunes gens diplômés relativement considérable, mais le corps professoral, en multipliant les conférences données sur tous les points du pays, a, par ces véritables cours d'adultes, favorisé la diffusion de la science agricole dans une large mesure.

L'Institut de Gembloux a fourni à l'agriculture des hommes instruits en nombre plus considérable que l'école la plus renommée de France. L'Institut est utile puisqu'il développe les connaissances agricoles dans tout le pays, non-seulement par ses élèves, mais encore par les conférences et les publications scientifiques de ses professeurs.

II

Nous passons maintenant à l'examen du deuxième fait exposé à la charge de l'Institut de Gembloux par la *Patrie* de Bruges, le 31 octobre 1877, n° 307.

Parlant des essais et des expériences de culture tentés à Gembloux, l'auteur s'exprime en ces termes :

« Ce que nous savons à cet égard, c'est que, la première année de son existence, cette école voulut cultiver à sa façon et qu'elle ne recueillit guère que des chardons et des carottes. Aujourd'hui même, ses cultures exécutées d'après les vrais principes de la science agricole de... *Gembloux* ne s'élèvent pas au-dessus de la moyenne. Il est, du reste, de notoriété publique que nos paysans de la Hesbaie et du pays de Waes en remontreraient en fait d'habileté à la plupart des élèves sortis de Gembloux. »

Nous ne voulons pas nier l'habileté pratique des cultivateurs de la Hesbaie et du pays de Waes; nous l'avons bien souvent admirée, mais nous prétendons qu'aujourd'hui le levier de la science est indispensable au développement et même au maintien de la prospérité agricole du pays. Il est vraiment surprenant que, sans le concours d'un enseignement spécial, nos cultivateurs aient pu jusqu'ici non-seulement faire face à toutes les charges que supporte la propriété de culture et parer aux influences si multiples et si dangereuses de l'abaissement du taux de l'argent, mais soutenir, sans aucune compensation ni concours étrangers ou administratifs, la redoutable concurrence du commerce d'importation, dont l'influence est devenue si puissante par suite de la suppression totale des droits d'entrée qui grevaient les denrées alimentaires. Cependant, aujourd'hui la nécessité d'un enseignement scientifique est absolument démontrée. Le cultivateur doit avoir des connaissances suffisantes en mécanique pour diriger, soigner et économiser les machines qui, en si grand nombre, viennent peupler l'arsenal agricole.

Il doit connaître la chimie, la physiologie végétale, le sol, la physiologie animale, pour obtenir le maximum de production de ses terres et de ses étables.

Nous allons exposer en chiffres les résultats obtenus par la culture de la ferme annexée à l'Institut de Gembloux. Il vous sera facile, M. le Ministre, de juger s'il est vrai que, dans cette exploitation, la culture alterne du chardon et de la carotte soit seule en honneur.

La comptabilité de la ferme et celle de l'Institut sont parfaitement et absolument séparées.

C'est ainsi que la comptabilité de l'Institut permet de contrôler les chiffres sur la population des élèves. En effet, pour les dix premières années, de 1861 à 1870, les pensions et les minervals encaissés s'élèvent à fr. 240,052 50 c^s ou fr. 241,003 25 c^s. en moyenne par année, tandis que pour les sept dernières années, de 1871 à 1877, ils s'élèvent à 232,775 francs ou fr. 53,253 57 c^s en moyenne par an.

C'est encore là un chiffre qui montre la prospérité et le progrès de l'École. Mais passons à la ferme.

Les comptabilités de la ferme et de l'Institut confiées à M. Damseaux, professeur comptable, sont tenues à jour avec soin par ce fonctionnaire, et toutes les écritures sont vérifiées et les encaisses arrêtées par M. Dufour, inspecteur général, délégué par M. le Ministre des Finances, pour le contrôle de cette partie du service. C'est vous dire, M. le Ministre, que la Commission de surveillance peut en toute sécurité vous affirmer l'exactitude des chiffres que nous allons avoir l'honneur de vous produire, puisqu'ils sont le résultat non-seulement du travail de M. Damseaux, contrôlé par M. Dufour, mais encore examinés par la Cour des Comptes, comme le sont toutes les dépenses budgétaires du pays.

Lorsque les Gouvernements de France, de Russie et d'Allemagne ont organisé l'enseignement de l'agriculture, en fondant de grandes Écoles spéciales ou Instituts agricoles, ou des facultés d'agriculture dans les Universités, ils ont décrété des dépenses de premier établissement qui se sont élevées à des millions de francs. Ils ont en outre consacré à cet enseignement de grands domaines avec des terres arables et des bois pour les applications, sans loyer à payer à jour fixe et sans impôt d'aucune nature.

En Belgique, les Chambres ont voté en tout deux crédits, dont le total s'est élevé à 139,000 francs. Cette somme a été partagée entre l'Institut et la ferme. L'Institut, l'École, a reçu fr. 84,763 94 c^s, qui ont servi à payer le mobilier, les installations des cours, les collections, etc., etc.

La ferme a reçu fr. 57,236 06 c^s. Cette somme a été dépensée en partie pour l'achat de bestiaux de rente, de chevaux et d'un matériel complet pour l'exploitation, et l'excédant a fourni le fonds de roulement nécessaire pour donner à ce matériel l'activité et la puissance voulues.

Les terres ont été louées au prix de 180 francs l'hectare, d'où il résulte que le directeur de l'Institut doit payer annuellement au bailleur fr. 12,058 95 c^s. de fermage pour 66 hectares 59 ares 90 centiares de terres et prairies, et fr. 756 56 c^s d'impôt foncier, plus des assurances et des contributions locales.

Il est hors de doute que dans une exploitation agricole cultivée exclusivement par des salariés, les frais généraux et toutes les dépenses sont beaucoup plus élevés que dans une ferme ordinaire; aussi, constatons-nous avec plaisir que, malgré ce désavantage, la ferme a pu non-seulement pourvoir à

l'instruction pratique des élèves, mais augmenter son capital d'une manière notable. En effet, le bilan dressé au 30 avril 1877 par M. le professeur comptable Damseaux, visé et approuvé par M. l'inspecteur général Dufour, accuse une valeur nette de fr. 170,650 18 c^s, c'est-à-dire une augmentation de fr. 113,414 12 c^s, provenant des bénéfices réalisés par la vente des produits de la culture et de l'élève et de l'engraissement du bétail.

Nous nous faisons un devoir d'ajouter que les inventaires sont dressés avec la plus grande modération; le bétail est estimé au poids vivant sans tenir compte de la valeur vénale des jeunes bêtes de reproduction, en prenant le prix du marché pour base. Les chevaux de travail et le matériel représentant des valeurs vénales importantes sont presque amortis dans la comptabilité, ce dont nous pouvons donner une preuve facilement appréciable par ce seul fait que les dix chevaux de labour que possède la ferme sont portés au bilan pour une somme globale de 3,000 francs.

De telle sorte que l'on resterait au-dessous de la vérité en portant le capital net et certainement réalisable à 200,000 francs, c'est-à-dire que toutes les dépenses de premier établissement de la ferme, qui se sont élevées, comme nous l'avons vu plus haut, à fr. 57,236 06 c^s, étant remboursées, il resterait un capital de fr. 142,763 94 c^s, représentant le bénéfice de l'exploitation au 30 avril 1877.

Pour obtenir un si brillant résultat, des récoltes ordinaires ne suffisaient pas, la production des terres devait être poussée économiquement au maximum; c'est ce que l'on constate par les données suivantes dont l'exactitude peut être contrôlée par la comptabilité de la ferme.

Le domaine entier de l'ancienne abbaye de Gembloux mesurant 194 hectares dont les 66 hectares de la ferme de l'Institut font partie était occupé et cultivé par la Société Le Docte et C^e, jusqu'au moment de l'établissement de la ferme-école.

Nous pouvons connaître par les registres et la comptabilité de cette Société les chiffres de la production moyenne obtenue pendant les années 1859 et 1860 qui ont été les dernières de la culture précédant celle de l'Institut.

En 1859, on a obtenu sur les terres du Petit-Bordia et du Bordia, qui font aujourd'hui partie des terres de la ferme de l'Institut :

Au Petit-Bordia, 24,401 kilogrammes de betteraves à sucre.

Au Grand-Bordia, 41,875 id.

Au Bordia, 1,677 kilogrammes de colza.

La moyenne du froment produit sur la propriété entière ne s'est pas élevée au-dessus de 1,779 kilogrammes à l'hectare.

En 1860, les terres du Bordia et du Petit-Bordia n'ont pas fourni une moyenne de 10,000 kilogrammes de betteraves à sucre à l'hectare.

Sous la direction de M. Lejeune, les mêmes terres ont donné pendant la première période triennale de 1861-1862-1863 :

Colza, rendement moyen à l'hectare 2,329.66 kilogrammes.

En 1866, on a obtenu une moyenne à l'hectare de 5,238 kilogrammes. Depuis, cette culture a dû être abandonnée pour divers motifs.

La betterave jaune ovoïde des Barres, betterave fourragère, a suivi la progression de rendement suivante :

1861 à 1866, six récoltes. Rendement moyen à l'hectare	55,381 kil.
1867 à 1869, trois récoltes.	— 64,867
1870 à 1872, —	— 52,746
1873 à 1875, —	— 71,949

La diminution de rendement moyen pour la période de 1870 à 1872 provient du manquement de la récolte de 1871, qui a été mauvaise pour tout le pays à la suite d'un printemps et d'un été pluvieux.

Le froment nous donne une progression plus régulière et plus probante encore des progrès de la culture.

1861 à 1866, six récoltes. Rendement moyen à l'hectare	1,929 kil.
1867 à 1869, trois récoltes.	— 2,515
1870 et 1872, deux récoltes.	— 2,529
1874, une récolte.	— 2,669

La récolte de 1871 a été perdue par la gelée et remplacée par de l'avoine.

La récolte de 1873, quoique très-abondante en paille, a été d'un faible rapport en grain.

Ces résultats pour les deux plantes principales de l'assolement prouvent qu'il y a une augmentation constante des produits, qui se sont élevés d'emblée à un chiffre considérable.

Mais, pour atteindre à des moyennes si exceptionnelles, il est juste de faire remarquer que l'on est parvenu à produire jusqu'à 46 hectolitres ou 3,700 kilogrammes de froment à l'hectare et des récoltes de betteraves fourragères donnant 111,400 kilogrammes sur le même espace de terre.

Les conditions financières imposées à la ferme-école de Gembloux ne permettent pas de porter au budget de l'Institut aucune dépense concernant la ferme. L'État a fourni un capital argent qui ne pouvait être augmenté ni renouvelé. Le Directeur de l'Institut devait conserver ce capital et tâcher de le faire fructifier par une bonne administration. C'est ce qu'il a fait.

La ferme étant consacrée à l'instruction doit être pour les élèves une école d'application où ils sont exercés aux opérations de la culture et de l'élevage du bétail et où ils doivent pouvoir contrôler par la pratique les théories qui leur sont exposées dans les cours.

Elle leur permet de suivre un capital agricole dans toutes ses transformations économiques, administré de manière à lui faire rapporter la plus grande somme de profits.

Dans ces conditions, il n'y avait pas deux manières d'opérer, il fallait prouver aux élèves qu'on fait de la culture pour gagner de l'argent, que le

cultivateur doit toujours avoir en vue le plus grand profit du capital employé.

Les expérimentations et les essais devaient être relégués au second plan ou laissés exclusivement aux stations expérimentales.

La ferme de Gembloux devenait par cela même non-seulement une école pour les élèves, mais encore pour l'agriculture belge qui allait suivre ses opérations d'un œil attentif, constater les résultats de la science appliquée à la culture rationnelle des terres.

Dès l'année 1862, feu M. Ad. Scheler, professeur de l'Institut agricole de Gembloux, traduisait l'ouvrage remarquable du baron J. de Liebig : *Les Lois naturelles de l'Agriculture*, qui démontre clairement la nécessité de restituer aux terres les éléments minéraux qui leur sont enlevés par les récoltes et par le bétail.

Les *lois naturelles* furent appliquées dans la ferme-école de Gembloux.

A partir de 1863, le bétail de la ferme fut rationné, en tenant compte des expériences et des faits constatés dans les stations agricoles allemandes, conformément aux principes posés par les travaux importants de MM. Henneberg, Stohmann, Crusius, Wolff, Scheven, Knap, Arendt, Kühn, etc., en prenant pour base la composition chimique des fourrages que l'on substitua à l'ancienne méthode pratique des équivalents nutritifs.

Des tableaux faisant la balance générale des exportations et des importations de la ferme de l'Institut furent dressés à partir du 1^{er} mai 1861.

Ils permirent de constater quels étaient les éléments qu'il fallait restituer aux terres, en tenant compte des produits qu'on leur demandait par la culture. La première balance des importations et des exportations fut publiée en 1867, dans le rapport triennal du Directeur, présenté par M. le Ministre de l'Intérieur aux Chambres, et plus tard, en 1868, dans le premier volume du Bulletin de l'Institut agricole de Gembloux.

Les traductions des professeurs, leurs travaux scientifiques propres, les nombreuses conférences qu'ils donnèrent dans toutes les provinces de la Belgique, les résultats constatés dans la ferme-école après la mise en pratique des théories nouvelles sur l'alimentation des plantes et du bétail, ne tardèrent pas à attirer l'attention des Belges et surtout des étrangers sur Gembloux. Ce n'était rien moins qu'une révolution agricole : l'application des théories scientifiques constatées et contrôlées par l'expérimentation directe substituées aux anciennes formules basées sur l'humus et les équivalents nutritifs pratiques.

C'est surtout à partir de cette époque que l'on vit affluer à Gembloux des Français, des Russes, des Italiens, des Roumains, des Cubains, des Brésiliens, des Chiliens, pour étudier à l'Institut l'agriculture rationnelle basée sur la science et appuyée sur l'expérimentation directe. C'est à partir de cette époque que la presse agricole étrangère fit l'éloge de l'Institut et de son corps professoral et que les sommités scientifiques et agricoles ne cessèrent de l'encourager et de le montrer comme un exemple à suivre.

Non-seulement, l'enseignement agricole s'était transformé sous l'influence des théories nouvelles, mais la culture elle-même en subissait les conséquences. Les cultivateurs de betteraves et de plantes industrielles compre-

naient qu'ils ne pouvaient continuer à demander aux fourrages de la ferme tout l'engrais nécessaire aux terres; ils se mirent à acheter de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse pour combler le déficit; dès lors les lois de la restitution étaient admises et appliquées et des institutions nouvelles, dues surtout à l'initiative de l'Institut de Gembloux, les stations agronomiques, s'occupant particulièrement du contrôle des engrais, vinrent accentuer le mouvement qui, depuis, n'a pas cessé de faire des progrès.

Si aujourd'hui les cultivateurs belges peuvent calculer, avec quelque garantie de succès, l'épuisement de leurs terres et assurer la bonne et vigoureuse venue des plantes cultivées, s'ils peuvent élever, nourrir et engraisser le bétail économiquement, sans perte de temps, s'ils peuvent composer des rations équivalentes avec l'assurance du succès, c'est à l'Institut de Gembloux qu'ils le doivent et cet établissement s'est acquis par cela même des droits à la reconnaissance de l'agriculture belge.

Ces détails étaient nécessaires pour répondre à des critiques qui se sont fait jour jusque dans la section centrale chargée du rapport sur le Budget du Département de l'Intérieur pour 1878.

Nous avons la confiance, Monsieur le Ministre, que l'enquête que nous venons de faire sur l'Institut agricole de l'État vous affermira dans la conviction que cet établissement n'a pas démerité, qu'au contraire, il s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de la nation, et que vous saurez, ainsi que vous en avez exprimé le désir dans la séance du 7 décembre à la Chambre des Représentants, développer l'enseignement scientifique de l'agriculture et augmenter ainsi l'influence utile de la science sur la plus importante de nos industries nationales.

Étaient présents à la séance de la Commission de surveillance de l'Institut agricole, tenue à Gembloux le 8 décembre 1877 :

MM. le comte de Beaufort, Gouverneur, président d'honneur; Wasseige, Représentant, ancien Ministre; Gaudy, membre de l'Académie de médecine, etc.; De Wilde, professeur à l'École militaire et à l'Université de Bruxelles; Docq-Debrue, ancien bourgmestre de Gembloux; Lejeune, directeur de l'Institut agricole, et T^rSerstevens, secrétaire-rapporteur.

Ce rapport a été lu et adopté à l'unanimité des membres présents à la séance du 8 décembre 1877.

Il a été soumis à M. le comte d'Aspremont-Lynden, ^gMinistre des Affaires Étrangères, président, et à M. le baron Snoy, membre de la Commission de surveillance de l'Institut, qui n'assistaient pas à la séance et qui l'ont approuvé sans observations.

Bruxelles, 13 janvier 1878.

T^rSERSTEVENS.

ANNEXE N° VI.

Rapport de M. Gillekens, directeur de l'École d'horticulture de Vilvorde sur la situation de cet établissement pendant les années scolaires 1876-1877, 1877-1878, 1878-1879.

ORGANISATION.

Aucune modification n'a été apportée pendant ce dernier triennat.

Le règlement de réorganisation porte la date du 15 août 1875.

La convention conclue le 20 juillet 1875, entre M. le Ministre de l'Intérieur et M^{me} V^e X. de Bavay, est ponctuellement observée.

La direction n'a eu qu'à se féliciter des résultats obtenus par le nouveau régime. Elle regrette seulement que les terrains sur lesquels l'École est établie sont d'une nature tellement mauvaise que la plus grande partie des plantations d'arbres et d'arbustes fruitiers et d'ornement doit être renouvelée tous les quinze ou vingt ans au plus tard; et en outre, qu'elle doit renoncer à y entreprendre certaines cultures, à cause de la grande humidité du sol pendant l'hiver, et de l'impossibilité d'y établir un bon système de drainage.

Au crédit de 30,000 francs que M^{me} V^e X. de Bavay a mis à la disposition de l'École, pour exécuter les travaux stipulés dans la convention du 20 juillet 1875, il a été dépensé fr. 25,286 36 c^s. Le restant est destiné à la construction des appareils de chauffage pour les nouvelles serres à vignes et à pêchers.

COMPTABILITÉ.

La comptabilité est tenue conformément à l'arrêté ministériel du 30 mars 1878.

SERRES, JARDINS ET PÉPINIÈRES.

L'établissement comprend actuellement pour l'enseignement pratique des élèves.:

- 1° Un jardin fruitier;
- 2° Un jardin potager;
- 3° Deux bâches pour la culture des primeurs ;
- 4° Une serre pour la culture des ananas;

- 5° Quatre serres chaudes ;
- 6° Une serre froide ;
- 7° Une serre tempérée ;
- 8° Quatre serres pour la culture des vignes ;
- 9° Deux serres pour la culture des pêchers ;
- 10° Une école de plantes vivaces ;
- 11° Une école de plantes annuelles et bisannuelles ;
- 12° Une école d'arbres et arbustes d'ornement ;
- 13° Une école d'arbres et arbustes fruitiers ;
- 14° Un jardin d'agrément, style paysager ;
- 15° Un jardin d'agrément, style français ;
- 16° Une pépinière d'arbres et arbustes fruitiers, forestiers et d'ornement.

Pendant les années 1877, 1878 et 1879, la collection de plantes potagères ne comprenait pas moins de 612 espèces ou variétés.

Le nombre d'espèces et variétés d'arbres fruitiers s'élève actuellement à 1520.

Les collections de plantes de serres comprennent environ 600 espèces et variétés.

Le nombre d'espèces et de variétés de plantes vivaces est de 1200 environ.

La collection de plantes annuelles ne comprend pas moins de 500 espèces.

Le nombre d'espèces et de variétés d'arbres et arbustes d'ornement est de 525.

En 1877, l'Établissement a pris une large part à l'Exposition organisée par la Société royale Linnéenne de Bruxelles.

Voici la note publiée dans le catalogue de ladite exposition, au sujet des envois faits par l'École.

« Bien que l'exposant ait exprimé le désir de ne pas obtenir de récompense, le conseil d'administration, en présence du mérite exceptionnel des envois et d'accord avec les sections du jury, décerne par acclamations, une médaille en or à M. Gillekens, directeur de l'École d'horticulture de l'État, à Vilvorde, pour les collections de Coleus, de Caladiums et de Sélaginelles, pour les produits de culture maraîchère et les fruits provenant de l'Établissement. »

L'Établissement a pris part également à l'Exposition internationale d'horticulture, ouverte à Gand, au printemps de 1878. Il y a envoyé un superbe lot de 52 plantes variées de serre chaude, auquel le jury a décerné une médaille en argent de 1^{re} classe.

Et enfin, au mois de juin 1879, l'École a envoyé un remarquable lot de fraises à l'Exposition spéciale organisée par la Société royale Linnéenne et pour lequel elle a reçu une médaille en vermeil encadrée.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

La Commission reste composée de MM. le comte de Ribaucourt, sénateur, Muller président de la Société royale linnéenne de Bruxelles et baron de Vinck, conseiller provincial, dont le mandat n'a été pas renouvelé.

La Commission ne s'est pas réunie pendant l'année scolaire 1878-1879.

ENSEIGNEMENT.

L'enseignement continue à être donné théoriquement et pratiquement. Il comprend actuellement les matières suivantes :

- 1° La culture et la taille des arbres fruitiers cultivés en plein air;
- 2° La culture des arbres et arbrisseaux cultivés en terre;
- 3° La culture et la taille des arbres et arbustes d'ornement;
- 4° La culture et l'élagage des plantations d'alignement;
- 5° La culture des bois, futaies et taillis, des oseraies, des haies et des sapinières ;
- 6° La culture naturelle des plantes potagères ;
- 7° La culture forcée des plantes potagères ;
- 8° La culture des plantes de serre chaude, de serre tempérée, de serre froide et d'orangerie ;
- 9° La culture des plantes annuelles, bisannuelles et vivaces de pleine terre ;
- 10° Le commerce des fruits, des légumes et des plantes en général ;
- 11° L'architecture des serres et des jardins ;
- 12° Le dessin linéaire et d'ornement ;
- 13° Les éléments de chimie et de physique ;
- 14° La botanique ;
- 15° La géographie ;
- 16° L'arithmétique et les éléments de géométrie ;
- 17° La langue française ;
- 18° La comptabilité.

PERSONNEL.

Depuis le dernier rapport triennal, plusieurs mutations ont eu lieu :

1° Le professeur chef de culture Spruyt, chargé des cours de floriculture et de culture maraîchère, a été nommé professeur à l'École normale primaire de l'État à Mons. Il a été remplacé par M. Auguste Devenster, ancien jardinier de M^{me} Caroline Degrelle-d'Havis, à Anvers.

M. Devenster a été chargé seulement du cours de floriculture.

Le cours de culture maraîchère a été confié au directeur de l'École.

2° Le chef de culture Derooven a été démissionné, sur sa demande, le 28 avril 1876 ; et il a été remplacé par M. Arnold Joris, ancien élève de l'École, lequel occupait les emplois de surveillant et d'économe-comptable.

3° M. Joris a été remplacé comme surveillant et économe-comptable, par M. Victor Courtois, fils de l'ancien inspecteur provincial de l'enseignement primaire du Hainaut.

4° M. Courtois n'ayant pas prouvé qu'il avait les aptitudes nécessaires pour remplir convenablement la mission qui lui avait été confiée, il a été remplacé, au mois de novembre 1878, par M. Camille Goossens, professeur à l'École industrielle et commerciale de Vilvorde.

M. Sterckx, sous-instituteur communal à Vilvorde, lequel était chargé, depuis le mois d'octobre 1868, de donner les cours de langue française, d'arithmétique, de géographie et de comptabilité, ayant été accusé d'un fait grave qu'il aurait commis en chef de fer, le directeur, après avoir entendu le Bourgmestre de Vilvorde et l'Inspecteur cantonal de l'enseignement primaire, a jugé convenable de suspendre ce professeur en attendant que la justice se soit prononcée. Cette mesure a été approuvée par M. le Ministre de l'Intérieur ⁽¹⁾.

Noms et attributions de chacun des membres du personnel au 31 août 1879.

Gillekens, directeur, chargé des cours d'arboriculture et de culture maraîchère ;

Füchs, professeur, chargé du cours d'architecture des serres et des jardins ;

Portaels, professeur, chargé du cours de dessin ;

Marchal, professeur, chargé du cours de botanique ;

Mersch, professeur, chargé du cours de chimie et de physique ;

Tielemans, vicaire, chargé du cours de morale et de religion ⁽²⁾ ;

Joris, chef de culture, chargé de la culture des arbres fruitiers et de faire les répétitions du cours d'arboriculture ;

Devenster, chef de culture, chargé du cours de floriculture et de la culture des plantes ornementales de serre, d'orangerie et de pleine terre ;

Thomas, chef de culture, chargé de la culture des plantes potagères et de faire les répétitions du cours de culture maraîchère.

Les professeurs ont donné assez régulièrement les leçons et ont suivi ponctuellement les programmes arrêtés par le conseil de perfectionnement et approuvés par M. le Ministre de l'Intérieur.

Pour que le directeur puisse être renseigné journellement sur tout ce qui concerne l'enseignement et l'application des élèves, chaque professeur reçoit au commencement de l'année scolaire un tableau dans lequel il inscrit la date et l'objet de la leçon, ainsi que les points accordés aux élèves qui ont été interrogés. Après la leçon, le professeur dépose le tableau dans le cabinet du maître d'études.

(1) M. Sterckx, ayant été reconnu coupable du fait dont il était accusé, a été démissionné par un arrêté ministériel du 10 octobre 1879. Il a été remplacé, à titre provisoire, par M. Chauderlot, régent à l'école moyenne A de Bruxelles.

(2) M. Tielemans, ayant été nommé curé à Muisse dans le courant du mois d'octobre, n'a pas été remplacé.

ÉCOLE D'HORTICULTURE

*Année scolaire 18 -18***1^{re} ANNÉE**

DATES DES LEÇONS.	OBJET DE LA LEÇON.	SIGNATURE DU PROFESSEUR OU DU CHEF DE CULTURE qui a donné la leçon.

Cours d_____

D'ÉTUDE.

[illegible]

Les chefs de culture sont chargés, sous les ordres du Directeur, de la direction des cultures et des travaux pratiques des élèves.

Chacun des trois chefs de culture est chargé d'un service spécial.

Tous les jours, à huit heures et demie du matin, les chefs de culture remettent au Directeur un rapport sur ce qui s'est passé dans le cours de la journée précédente, les travaux qu'ils ont fait exécuter par les élèves et le nombre de points qu'ils ont accordés à chacun de ces derniers. Ces rapports sont conservés pour être communiqués, au besoin, à l'Administration centrale et aux membres de la Commission de surveillance.

Le surveillant, maître d'études, remet aussi chaque jour un rapport au Directeur.

POPULATION DE L'ÉCOLE.

L'école a été fréquentée :

En 1876-1877 par 25 élèves.

En 1877-1878 par 29 —

En 1878-1879 par 31 —

Noms et domicile des élèves qui ont fréquenté l'école pendant les trois années scolaires de 1876-1877, de 1877-1878 et de 1878-1879.

ANNÉE SCOLAIRE DE 1876-1877.

Élèves de la première année d'études.

Crusse, A.-J., de Fayt-Polleur (Liège);
Dernis, F., de Nivelles (Brabant);
Devenster, A., de Gors-op-Leeuw (Limbourg);
Favresse, E., des Aneroïs-Bouillon (Luxembourg);
François, E., de Jamoigne (Luxembourg);
Gramme, Z., de Bouges (Namur);
Lefebvre, F., de Velaines (Hainaut);
Lemaitre, G. Ch., d'Ixelles (Brabant);
Masseau, A., de Heers (Limbourg);
Mathen, A., de Messancy (Luxembourg);
Mosbeux, J., de Huy (Liège);
Pepin, A., de Sart-Dame-Avelines (Brabant).

Élèves de la deuxième année d'études.

Germiat, L., de Grand-Leez (Namur);
Gilot, A., de Saint-Germain (Namur);

Poortman, H., de Zwolle (Hollande);
 Potteau, J.-B., de Saint-Sauveur (Hainaut);
 Seghers, N., de Saintes (Brabant);
 Sermeus, A., de Pouthy (Brabant);
 Vanaudenaerde, H., de Louvain (Brabant);
 Van Cortenstraeten, F. de Huyssinghen (Brabant).

Élèves de la troisième année d'études.

Colinet, L., de Genappe (Brabant);
 Delfosse, F., de Haillet (Namur);
 Lamy, V., de Florée (Namur).

ANNÉE SCOLAIRE 1877-1878.

Élèves de la première année d'études.

Ambroise, F., d'Evrehailles (Namur);
 Aussems, J., de Gomzée-Andoumont (Liège);
 Charlier, J.-F., de Overysse (Brabant);
 Cools, Ch., de Koekelberg (Brabant);
 Debeuckelaer, F., de Berchem (Anvers);
 Dehaes, J., de Heyst-op-den-Berg (Anvers);
 Lacourt, V., de Grez-Doiceau (Brabant);
 Laurent, E., de Gouy-lez-Piéton (Hainaut);
 Lemaire, A., d'Ormeignies (Hainaut);
 Monain, L.-J., de Gendron-Celles (Namur);
 Vancamp, J., de Liezele (Anvers);
 Vancanwenbergh, F., de Ganshoren (Brabant).

Élèves de la deuxième année d'études.

Tous élèves de la division inférieure de l'année scolaire 1876-1877, à l'exception de Lemaitre et Masseau.

Élèves de la troisième année d'études.

Cette division comprenait tous les élèves de la division moyenne de l'année scolaire 1876-1877, excepté Potteau.

ANNÉE SCOLAIRE-1878-1879.

Élèves de la première année d'études.

Defoin, L., de Wellin (Luxembourg);
Devriendt, T., de Quévy-le-Grand (Hainaut);
Donecq, L., de Chimay (Hainaut);
Gerain, M., de Roisin (Hainaut);
Joly, A., de Quévy-le-Grand (Hainaut);
Michiels, E., de Montaigu (Brabant);
Navez, de Buvrinnes (Hainaut);
Schuermans, E., de Rymenam (Anvers);
Soupert, A., de Luxembourg;
Vanderhaeghen, L., de Saint-Gilles-lez-Bruxelles (Brabant).

Élèves de la deuxième année d'études.

Tous les élèves de la première année d'études de l'année scolaire 1877-1878, excepté Ch. Cools.

Élèves de la troisième année d'études.

Les élèves de la division moyenne de l'année scolaire 1877-1878, sauf F. de Beuckelaer.

Discipline.

La discipline a été très-satisfaisante pendant les trois années. Huit élèves seulement ont été punis pour des fautes sans gravité. Chacun ne l'a été qu'une seule fois.

Un élève a été renvoyé définitivement pour abus de confiance. Cet élève n'était entré à l'École que depuis quelques semaines.

Élèves qui ont quitté l'Établissement sans avoir terminé leurs études.

Huit élèves ont quitté l'Établissement sans avoir achevé leurs études, savoir :

Lemaitre, d'Ixelles, élève de première année, le 11 février 1877, ne sachant suivre les cours.

Potteau, de Saint-Sauveur, élève de deuxième année, le 19 mars 1877, pour s'occuper d'agriculture.

Masseau, de Heers, élève de première année, le 14 août 1877, pour remplacer son oncle comme jardinier.

Cools, de Koekelberg, élève de première année, le 30 mars 1878, ne sachant suivre les cours.

Navez, de Buvrinnés-lez-Binche, élève de première année, le 11 décembre 1878, renvoyé.

Debeuckelaer, de Berchem-lez-Anvers, élève de deuxième année, le 13 janvier 1879, pour entrer dans une École normale d'instituteurs.

Van Camp, de Liezele, élève de deuxième année, le 4 juin 1879. Ayant appris qu'il était soupçonné d'avoir détourné un objet d'un de ses condisciples, il a quitté volontairement l'École.

Charlier, d'Overyssche, élève de la deuxième année d'études, le 17 août 1879, pour entrer au service militaire.

État sanitaire.

L'état sanitaire reste confié aux soins du Dr Vanaerdschodt.

Aucun cas de maladie grave n'a été constaté pendant les trois dernières années.

Admission des élèves.

Pour être admis à l'École, les aspirants doivent être âgés de 17 ans au moins et de 21 ans au plus; savoir lire et écrire correctement le français, connaître les éléments du calcul et de la géographie, et avoir la force nécessaire pour exécuter régulièrement tous les travaux de la culture.

Chaque année il se présente un plus grand nombre d'aspirants qu'on ne peut en admettre.

Le nombre d'admissions est limité par l'exiguïté des locaux.

En 1877, il s'en est présenté 13; en 1878, il y en a eu 14; et en 1879, il y en avait 18.

Le nombre d'admissions a été de 12 en 1877, de 10 en 1878 et de 12 en 1879.

Emploi du temps pour les élèves des trois années d'études.

A. PENDANT LA SEMAINE.

1° Avant midi :

Lever, à 5 heures en été, à 5 $\frac{1}{2}$ heures en hiver.

Soins de propreté : de 5 à 5 $\frac{1}{2}$ en été, de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 en hiver.

Leçons, répétitions, étude : de 5 $\frac{1}{2}$ à 8 en été, de 6 à 8 en hiver.

Déjeuner et récréation : de 8 à 8 $\frac{1}{2}$.

Application : de 8 $\frac{1}{2}$ à midi.

2° Après midi :

Dîner et récréation : de midi à 1 heure.

Application : de 1 à 4 heures.

Récréation : de 4 à 4 $\frac{1}{2}$.

Leçons, répétitions ou études : de 4 $\frac{1}{4}$ à 6 $\frac{1}{4}$.

Souper et récréation : de 6 $\frac{1}{4}$ à 7 en hiver, de 6 $\frac{1}{4}$ à 7 $\frac{1}{4}$ en été.

Étude : de 7 à 9 en hiver, de 7 $\frac{1}{2}$ à 9 en été.

Coucher, à 9 heures.

*Tableau donnant les jours, les heures et l'objet de chacune des leçons
et des répétitions.*

1 ^{re} ANNÉE D'ÉTUDES.	Lundi	de 6 à 7 h. matin, étude; de 7 à 8, arboriculture; de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$ h. soir, étude.
	Mardi	de 6 à 7 matin, arithmétique (leçon); de 7 à 8, français (leçon). De 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$ soir, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, arboriculture (répétition).
	Mercredi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, floriculture (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$ soir, botanique (leçon et répétition).
	Jeudi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, culture maraîchère; de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$ soir, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, floriculture (répétition).
	Vendredi	de 6 à 7 matin, arithmétique (répétition); de 7 à 8, français (répétition); de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$ soir, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, culture maraîchère (répétition).
	Samedi	de 6 à 8 matin, étude; de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$ soir, architecture (leçon et répétition).
2 ^e ANNÉE D'ÉTUDES.	Lundi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, floriculture (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, culture maraîchère (répétition).
	Mardi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, arboriculture (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$ soir, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, floriculture (répétition).
	Mercredi	de 6 à 7 matin, arithmétique (leçon et répétition); de 7 à 8, français (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, arboriculture (répétition).
	Jeudi	de 6 à 8 matin, étude; de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, chimie ou physique (leçon et répétition).
	Vendredi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, culture maraîchère (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, botanique (leçon et répétition).
	Samedi	de 6 à 7 matin, géographie (leçon et répétition); de 7 à 8, français (répétition); de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$ soir, architecture (leçon et répétition).
3 ^e ANNÉE D'ÉTUDES.	Lundi	de 6 à 7 matin, arithmétique (leçon); de 7 à 8, français (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, botanique (leçon et répétition).
	Mardi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, floriculture (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$ soir, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, culture maraîchère (répétition).
	Mercredi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, arboriculture (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$ soir, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, floriculture (répétition).
	Jeudi	de 6 à 7 matin, comptabilité (leçon et répétition); de 7 à 8, français (répétition); de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$ soir, chimie ou physique (leçon et répétition).
	Vendredi	de 6 à 8 matin, étude; de 4 $\frac{1}{2}$ à 5 $\frac{1}{2}$ soir, étude; de 5 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$, arboriculture (répétition).
	Samedi	de 6 à 7 matin, étude; de 7 à 8, culture maraîchère (leçon); de 4 $\frac{1}{2}$ à 6 $\frac{1}{2}$ soir, architecture (leçon et répétition).

Application des élèves.

L'application des élèves a été des plus satisfaisantes pendant les trois dernières années scolaires. Deux élèves, seulement, n'ont pas obtenu le nombre de points nécessaires pour passer dans une division supérieure.

Tous les élèves qui se sont présentés pour subir l'examen de sortie, ont obtenu le diplôme de capacité.

Indépendamment des interrogations qui sont faites chaque semaine par les professeurs ou les répétiteurs, les élèves subissent un examen écrit à la fin de chaque trimestre, sur toutes les matières qui ont été enseignées.

En 1878 le Directeur a envoyé à l'Exposition universelle de Paris six superbes plans de jardins, tracés et dessinés par les élèves de la division supérieure. Le jury international leur a décerné une médaille de bronze.

*Tableaux donnant la moyenne des points obtenus dans les interrogations
hebdomadaires.*

ANNÉE SCOLAIRE 1876-1877.

NOMS DES ÉLÈVES.	Arboriculture.	Culture maraîchère.	Floriculture.	Architecture.	Botanique.	Chimie et physique.	Langue française.	Arithmétique.	Comptabilité.	Observations.
1 ^{re} ANNÉE. <i>Max.</i>	120	120	100	60	80	60	40	40	40	
Crusse	85 $\frac{1}{16}$	78 $\frac{5}{8}$	75 $\frac{1}{2}$		61 $\frac{5}{9}$		28 $\frac{5}{16}$	28		
Dernis	82 $\frac{2}{9}$	75 $\frac{1}{2}$	71		62 $\frac{19}{56}$		25 $\frac{4}{55}$	26 $\frac{51}{55}$		
Devenster	85 $\frac{5}{4}$	85 $\frac{1}{9}$	77 $\frac{7}{56}$		60 $\frac{7}{56}$		25 $\frac{7}{56}$	24 $\frac{19}{56}$		
Favresse	85 $\frac{17}{56}$	80 $\frac{5}{6}$	76 $\frac{11}{56}$		61 $\frac{1}{6}$		26 $\frac{7}{11}$	26 $\frac{1}{6}$		
Français	81 $\frac{2}{57}$	76 $\frac{2}{57}$	79 $\frac{20}{57}$		59 $\frac{17}{57}$		25 $\frac{1}{4}$	26 $\frac{6}{57}$		
Gramme	86 $\frac{25}{57}$	76 $\frac{15}{57}$	74 $\frac{8}{57}$		58 $\frac{1}{57}$		24 $\frac{7}{11}$	25 $\frac{7}{56}$		
Lefebvre	79 $\frac{17}{57}$	76 $\frac{21}{57}$	75		56 $\frac{19}{57}$		25 $\frac{3}{58}$	26 $\frac{1}{2}$		
Lemaître	85 $\frac{6}{15}$	77 $\frac{8}{15}$	73 $\frac{13}{15}$		65 $\frac{6}{15}$		26 $\frac{2}{15}$	28		
Masseau	92 $\frac{7}{54}$	79 $\frac{21}{54}$	77 $\frac{19}{54}$		62 $\frac{21}{54}$		24 $\frac{15}{17}$	27 $\frac{2}{17}$		
Mathen.	81 $\frac{8}{57}$	71 $\frac{29}{57}$	74 $\frac{8}{57}$		56 $\frac{53}{59}$		18 $\frac{7}{9}$	19 $\frac{11}{18}$		
Mosbeux	88 $\frac{14}{57}$	78 $\frac{35}{57}$	73 $\frac{22}{57}$		61 $\frac{2}{57}$		22 $\frac{25}{57}$	25 $\frac{15}{56}$		
Pepin.	72 $\frac{28}{56}$	74 $\frac{1}{56}$	69 $\frac{1}{9}$		51 $\frac{17}{56}$		25 $\frac{17}{56}$	26 $\frac{1}{3}$		
2 ^e ANNÉE.										
Germiat.	85 $\frac{5}{14}$	81 $\frac{23}{56}$	77 $\frac{7}{9}$	41 $\frac{1}{55}$	62 $\frac{15}{18}$	46 $\frac{15}{56}$	26 $\frac{3}{25}$	25 $\frac{51}{55}$		
Gilot.	82 $\frac{26}{57}$	82 $\frac{20}{57}$	74 $\frac{25}{57}$	45 $\frac{15}{56}$	64 $\frac{15}{57}$	47 $\frac{57}{56}$	26 $\frac{7}{56}$	26 $\frac{9}{56}$		
Poortman.	95 $\frac{9}{57}$	85 $\frac{5}{57}$	81 $\frac{19}{57}$	48 $\frac{2}{55}$	68 $\frac{52}{57}$	51	28 $\frac{23}{56}$	29		
Potteau.	88 $\frac{1}{5}$	82 $\frac{1}{18}$	74 $\frac{3}{18}$	40 $\frac{13}{18}$	67 $\frac{7}{18}$	50 $\frac{5}{9}$	26 $\frac{5}{9}$	26 $\frac{2}{9}$		
Seghers.	92 $\frac{6}{7}$	84 $\frac{1}{53}$	82 $\frac{2}{7}$	45 $\frac{9}{17}$	67 $\frac{15}{35}$	51 $\frac{2}{5}$	24 $\frac{9}{53}$	28 $\frac{3}{17}$		
Sermens	87 $\frac{10}{57}$	82 $\frac{55}{57}$	77 $\frac{1}{57}$	43 $\frac{11}{18}$	62 $\frac{22}{57}$	44 $\frac{5}{57}$	21 $\frac{25}{56}$	27 $\frac{29}{56}$		
Vanaudenaerde.	94 $\frac{17}{57}$	85 $\frac{12}{57}$	81 $\frac{5}{57}$	45 $\frac{18}{18}$	66 $\frac{11}{57}$	44 $\frac{33}{57}$	23 $\frac{13}{18}$	25 $\frac{17}{18}$		
Vankortenstraeten	82 $\frac{2}{7}$	82 $\frac{11}{55}$	77 $\frac{5}{7}$	40 $\frac{23}{54}$	67 $\frac{26}{55}$	47 $\frac{6}{55}$	21 $\frac{16}{17}$	24 $\frac{11}{17}$		
3 ^e ANNÉE.										
Colinet	89 $\frac{32}{57}$	87 $\frac{31}{57}$	88 $\frac{33}{57}$	45 $\frac{25}{56}$	58 $\frac{20}{57}$	52 $\frac{12}{57}$	26 $\frac{15}{55}$	28 $\frac{16}{55}$		
Delfosse.	95 $\frac{1}{18}$	89 $\frac{7}{12}$	90 $\frac{5}{18}$	46 $\frac{1}{6}$	65 $\frac{11}{57}$	55 $\frac{10}{57}$	28 $\frac{16}{17}$	29 $\frac{5}{54}$		
Lamy.	95 $\frac{5}{6}$	92 $\frac{15}{56}$	94 $\frac{1}{4}$	46 $\frac{2}{7}$	65 $\frac{1}{2}$	46 $\frac{1}{4}$	29 $\frac{11}{53}$	29 $\frac{1}{7}$		

ANNÉE SCOLAIRE 1877-1878.

NOMS DES ÉLÈVES.	Arboriculture.	Culture maraîchère.	Floriculture.	Architecture.	Botanique.	Chimie et physique.	Langue française.	Arithmétique.	Comptabilité.	Observations.
1 ^{re} ANNÉE. <i>Max.</i>	120	120	100	60	80	60	40	40	40	
Ambroise	78 $\frac{1}{7}$	71 $\frac{13}{57}$	67 $\frac{31}{57}$		61 $\frac{1}{55}$		26 $\frac{15}{53}$	26 $\frac{9}{19}$		
Aussems	79 $\frac{4}{9}$	69 $\frac{33}{38}$	66 $\frac{1}{19}$		63 $\frac{23}{57}$		26 $\frac{33}{53}$	26 $\frac{10}{33}$		
Charlier.	79 $\frac{1}{6}$	78 $\frac{1}{38}$	68 $\frac{16}{19}$		58 $\frac{10}{51}$		22 $\frac{20}{59}$	24 $\frac{1}{4}$		
Cools.	32 $\frac{5}{4}$	42 $\frac{18}{31}$	59 $\frac{14}{19}$		56 $\frac{5}{9}$		16 $\frac{5}{21}$	20		
De Beukelaer	85 $\frac{1}{8}$	75 $\frac{5}{19}$	69 $\frac{13}{35}$		60 $\frac{21}{57}$		26 $\frac{4}{59}$	25 $\frac{32}{39}$		
Dehaes	75	69 $\frac{13}{38}$	58 $\frac{8}{19}$		49 $\frac{14}{57}$		20 $\frac{1}{33}$	24 $\frac{11}{15}$		
Lacourt.	76 $\frac{1}{7}$	70 $\frac{10}{57}$	62 $\frac{23}{56}$		58 $\frac{2}{55}$		25 $\frac{9}{19}$	26 $\frac{4}{19}$		
Laurent.	91 $\frac{1}{6}$	81 $\frac{1}{19}$	75 $\frac{1}{35}$		65 $\frac{20}{57}$		51 $\frac{11}{19}$	29 $\frac{32}{38}$		
Lemaire.	89 $\frac{11}{55}$	80 $\frac{15}{58}$	71 $\frac{11}{19}$		65 $\frac{5}{57}$		29 $\frac{11}{53}$	28 $\frac{22}{59}$		
Monain.	90	79 $\frac{13}{38}$	68 $\frac{11}{38}$		64 $\frac{56}{57}$		26 $\frac{10}{53}$	25 $\frac{11}{15}$		
Van Camp.	78 $\frac{3}{4}$	72 $\frac{1}{12}$	65 $\frac{5}{56}$		52 $\frac{1}{9}$		20 $\frac{21}{57}$	24 $\frac{27}{57}$		
Van Cauwenberghe	43	56 $\frac{2}{37}$	52 $\frac{21}{57}$		41		15 $\frac{25}{53}$	17 $\frac{5}{38}$		
2 ^e ANNÉE.										
Crusse	86 $\frac{1}{19}$	76 $\frac{1}{39}$	72 $\frac{9}{55}$	46 $\frac{1}{57}$	58 $\frac{57}{38}$	47 $\frac{12}{37}$	27 $\frac{1}{5}$	24 $\frac{7}{8}$		
Dernis	90 $\frac{5}{36}$	80 $\frac{5}{37}$	72 $\frac{7}{9}$	45 $\frac{9}{34}$	65 $\frac{13}{56}$	51 $\frac{10}{19}$	25 $\frac{29}{33}$	25 $\frac{1}{3}$		
Devenster	85 $\frac{2}{7}$	78 $\frac{5}{4}$	76	44 $\frac{11}{54}$	60 $\frac{19}{55}$	45 $\frac{7}{17}$	24 $\frac{17}{20}$	25 $\frac{13}{19}$		
Favresse	88 $\frac{2}{37}$	78 $\frac{21}{55}$	72 $\frac{1}{37}$	46 $\frac{10}{36}$	62 $\frac{18}{57}$	45 $\frac{19}{57}$	24 $\frac{11}{25}$	25 $\frac{1}{39}$		
Français	89 $\frac{9}{19}$	79 $\frac{5}{39}$	75 $\frac{13}{19}$	45 $\frac{31}{57}$	61 $\frac{15}{58}$	45 $\frac{11}{57}$	26 $\frac{9}{20}$	27 $\frac{5}{20}$		
Gramme	95 $\frac{29}{55}$	81 $\frac{25}{37}$	74 $\frac{31}{36}$	44 $\frac{9}{55}$	65 $\frac{3}{7}$	45 $\frac{14}{17}$	25 $\frac{29}{51}$	27 $\frac{13}{17}$		
Lefebvre	88 $\frac{4}{17}$	80 $\frac{10}{17}$	75 $\frac{26}{33}$	45 $\frac{15}{16}$	54 $\frac{2}{3}$	45 $\frac{14}{55}$	25 $\frac{31}{53}$	27 $\frac{11}{35}$		
Mathen.	91 $\frac{6}{19}$	82 $\frac{37}{59}$	75 $\frac{15}{33}$	47 $\frac{15}{37}$	62 $\frac{18}{19}$	45 $\frac{23}{57}$	22 $\frac{19}{30}$	24 $\frac{5}{20}$		
Mosbeux	90 $\frac{15}{58}$	81 $\frac{21}{39}$	74 $\frac{4}{19}$	46 $\frac{11}{58}$	64 $\frac{9}{55}$	47 $\frac{23}{57}$	25 $\frac{11}{20}$	26 $\frac{1}{4}$		
Pepin.	84 $\frac{14}{19}$	77 $\frac{17}{19}$	70 $\frac{25}{38}$	47 $\frac{12}{57}$	54 $\frac{21}{58}$	45 $\frac{25}{57}$	25 $\frac{2}{5}$	25 $\frac{11}{20}$		
3 ^e ANNÉE.										
Germiat.	89 $\frac{4}{39}$	86 $\frac{21}{58}$	85 $\frac{21}{31}$	45 $\frac{13}{57}$	64 $\frac{1}{38}$	45 $\frac{3}{57}$	26 $\frac{3}{20}$	26 $\frac{1}{30}$	26 $\frac{28}{53}$	
Gilot.	85	86 $\frac{21}{59}$	85 $\frac{31}{38}$	45 $\frac{1}{38}$	64 $\frac{15}{19}$	46 $\frac{25}{56}$	27 $\frac{1}{10}$	27 $\frac{11}{20}$	27 $\frac{4}{39}$	
Poortman.	91 $\frac{7}{18}$	88 $\frac{35}{59}$	82 $\frac{37}{59}$	50 $\frac{32}{57}$	66 $\frac{33}{58}$	48 $\frac{29}{57}$	27 $\frac{7}{20}$	27 $\frac{5}{4}$	26 $\frac{8}{13}$	
Seghers.	91 $\frac{26}{59}$	89 $\frac{9}{59}$	86 $\frac{7}{38}$	50 $\frac{27}{37}$	65 $\frac{7}{58}$	46 $\frac{21}{57}$	27 $\frac{1}{1}$	28 $\frac{1}{10}$	26 $\frac{54}{59}$	
Sermeus.	91 $\frac{2}{13}$	87 $\frac{57}{59}$	85 $\frac{5}{38}$	48 $\frac{19}{37}$	65 $\frac{10}{19}$	44 $\frac{20}{57}$	25	28	26 $\frac{28}{59}$	
Vanaudenaerde.	92 $\frac{27}{59}$	90	86 $\frac{27}{58}$	49 $\frac{51}{57}$	64 $\frac{57}{58}$	46 $\frac{13}{57}$	25 $\frac{9}{20}$	26 $\frac{1}{10}$	26 $\frac{21}{59}$	
Vankortenstraete.	84 $\frac{4}{59}$	86 $\frac{3}{13}$	80 $\frac{55}{33}$	50 $\frac{11}{57}$	64 $\frac{25}{58}$	45 $\frac{15}{57}$	24 $\frac{5}{20}$	24 $\frac{15}{20}$	26 $\frac{1}{20}$	

ANNÉE SCOLAIRE 1878-1879.

NOMS DES ÉLÈVES.	Arboriculture.	Culture maraîchère.	Floriculture.	Architecture.	Botanique.	Chimie et physique.	Langue française.	Arithmétique.	Comptabilité.	Observations.
1 ^{re} ANNÉE. <i>Max.</i>	120	120	100	60	80	60	40	40	40	
Defoin	84 $\frac{2}{7}$	74	57 $\frac{1}{2}$		59 $\frac{1}{4}$		27 $\frac{11}{24}$	29 $\frac{17}{24}$		
Devriendt	86 $\frac{9}{16}$	84 $\frac{9}{14}$	65 $\frac{19}{22}$		60 $\frac{5}{10}$		28 $\frac{2}{15}$	29 $\frac{9}{15}$		
Doncq	77 $\frac{1}{27}$	74	57 $\frac{2}{3}$		59 $\frac{1}{4}$		25 $\frac{7}{12}$	28 $\frac{7}{24}$		
Gérain	79 $\frac{23}{27}$	72 $\frac{1}{5}$	67 $\frac{1}{12}$		54 $\frac{1}{10}$		27 $\frac{1}{12}$	28 $\frac{8}{25}$		
Joly	81 $\frac{2}{15}$	74 $\frac{2}{7}$	56 $\frac{4}{11}$		56 $\frac{14}{10}$		26 $\frac{2}{15}$	29 $\frac{3}{15}$		
Michiels	52 $\frac{1}{12}$	62 $\frac{1}{5}$	47 $\frac{19}{18}$		46		20 $\frac{19}{25}$	17 $\frac{16}{25}$		
Schuermans	68 $\frac{1}{5}$	64 $\frac{2}{5}$	50		44 $\frac{17}{18}$		25 $\frac{1}{24}$	26 $\frac{1}{12}$		
Soupert	85 $\frac{21}{23}$	77 $\frac{2}{5}$	57 $\frac{11}{12}$		54 $\frac{12}{19}$		25 $\frac{3}{22}$	27 $\frac{5}{25}$		
Vanderhaegen	74	75 $\frac{3}{4}$	67 $\frac{2}{5}$		59 $\frac{5}{13}$		28 $\frac{8}{11}$	28 $\frac{1}{4}$		
2 ^{me} ANNÉE.										
Ambroise	77 $\frac{11}{28}$	84 $\frac{9}{14}$	75 $\frac{2}{4}$	47 $\frac{2}{13}$	66 $\frac{1}{2}$	47 $\frac{2}{5}$	27 $\frac{1}{8}$	28 $\frac{11}{12}$		
Aussem	65 $\frac{13}{19}$	80 $\frac{5}{14}$	65 $\frac{1}{4}$	44 $\frac{1}{6}$	64 $\frac{1}{5}$	59 $\frac{9}{10}$	28 $\frac{3}{12}$	28 $\frac{10}{12}$		
Charlier	90 $\frac{5}{11}$	81 $\frac{2}{5}$	62 $\frac{1}{2}$	44 $\frac{1}{4}$	62 $\frac{1}{4}$	42	24 $\frac{2}{7}$	28 $\frac{2}{7}$		
Dehaes	80	76 $\frac{7}{13}$	58 $\frac{8}{19}$	58 $\frac{1}{10}$	56 $\frac{9}{14}$	45 $\frac{1}{10}$	19 $\frac{7}{10}$	25 $\frac{1}{4}$		
Lacourt	78 $\frac{1}{27}$	81 $\frac{2}{7}$	66	45 $\frac{7}{13}$	65 $\frac{7}{9}$	51 $\frac{2}{5}$	25 $\frac{5}{13}$	28 $\frac{17}{24}$		
Laurent	96 $\frac{3}{7}$	99 $\frac{3}{14}$	72 $\frac{1}{2}$	51 $\frac{11}{12}$	67 $\frac{2}{3}$	50 $\frac{7}{2}$	55 $\frac{5}{12}$	54 $\frac{1}{5}$		
Lemaire	90 $\frac{10}{27}$	91 $\frac{1}{14}$	67 $\frac{1}{2}$	47 $\frac{5}{13}$	64 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{4}{9}$	50 $\frac{9}{11}$	51 $\frac{1}{25}$		
Monain	95	98 $\frac{3}{14}$	76 $\frac{1}{4}$	51 $\frac{2}{15}$	67	48 $\frac{1}{5}$	52 $\frac{1}{5}$	51 $\frac{5}{24}$		
Van Camp	76 $\frac{1}{4}$	72 $\frac{1}{2}$	67 $\frac{2}{3}$	45	62 $\frac{3}{8}$	42 $\frac{2}{7}$	25	28 $\frac{3}{7}$		
Van Cauwenberghe	53 $\frac{1}{5}$	64 $\frac{2}{7}$	59	41 $\frac{1}{5}$	50 $\frac{15}{17}$	38 $\frac{4}{9}$	18 $\frac{3}{11}$	22 $\frac{17}{25}$		
3 ^{me} ANNÉE.										
Crusse	77 $\frac{14}{25}$	79 $\frac{5}{13}$	72 $\frac{2}{21}$	46 $\frac{1}{3}$	65 $\frac{11}{16}$	49 $\frac{1}{13}$	50 $\frac{4}{15}$	28 $\frac{2}{5}$	50 $\frac{17}{15}$	
Dernis	87 $\frac{1}{2}$	81 $\frac{8}{13}$	72 $\frac{9}{22}$	47 $\frac{1}{6}$	66 $\frac{13}{17}$	49 $\frac{1}{7}$	27 $\frac{1}{5}$	28 $\frac{2}{11}$	28 $\frac{5}{7}$	
Devenster	78 $\frac{2}{21}$	81 $\frac{2}{15}$	71 $\frac{1}{19}$	42 $\frac{8}{9}$	66 $\frac{1}{5}$	45 $\frac{8}{11}$	25 $\frac{2}{5}$	26 $\frac{18}{19}$	29 $\frac{5}{8}$	
Favresse	86 $\frac{22}{25}$	85	73 $\frac{11}{21}$	48 $\frac{4}{5}$	65 $\frac{16}{17}$	50 $\frac{5}{7}$	27 $\frac{7}{8}$	27 $\frac{3}{10}$	29 $\frac{5}{8}$	
Français	88 $\frac{1}{13}$	85 $\frac{3}{8}$	70 $\frac{5}{8}$	46	70 $\frac{2}{9}$	40	24 $\frac{1}{5}$	29 $\frac{4}{11}$	28 $\frac{5}{11}$	
Gramme	96 $\frac{2}{13}$	89 $\frac{11}{16}$	71 $\frac{12}{23}$	47 $\frac{1}{4}$	66 $\frac{7}{8}$	51 $\frac{13}{17}$	27 $\frac{7}{9}$	29 $\frac{3}{22}$	29 $\frac{10}{21}$	
Lefebvre	85 $\frac{5}{12}$	79 $\frac{3}{14}$	69 $\frac{2}{7}$	48	62 $\frac{4}{17}$	46 $\frac{1}{8}$	27 $\frac{6}{7}$	28	29 $\frac{11}{19}$	
Mathen	85 $\frac{15}{16}$	85 $\frac{5}{17}$	68 $\frac{3}{4}$	47 $\frac{5}{13}$	66	48 $\frac{11}{17}$	26 $\frac{1}{8}$	27	28 $\frac{16}{21}$	
Mosbeux	88 $\frac{12}{24}$	95 $\frac{1}{4}$	71 $\frac{12}{23}$	47 $\frac{2}{5}$	67 $\frac{13}{16}$	51	27 $\frac{1}{77}$	27 $\frac{18}{22}$	28 $\frac{9}{10}$	
Pepin	79 $\frac{2}{5}$	76 $\frac{9}{16}$	68 $\frac{6}{25}$	46	62 $\frac{1}{16}$	44 $\frac{18}{17}$	26 $\frac{18}{17}$	27 $\frac{6}{22}$	29 $\frac{1}{10}$	

Moyenne des points obtenus aux compositions et aux travaux pratiques.

ANNÉE SCOLAIRE 1876-1877.			ANNÉE SCOLAIRE 1877-1878.			ANNÉE SCOLAIRE 1878-1879.		
NOMS DES ÉLÈVES.	Compositions.	Travaux pra- tiques.	NOMS DES ÉLÈVES.	Compositions.	Travaux pra- tiques.	NOMS DES ÉLÈVES.	Compositions.	Travaux pra- tiques.
1 ^{re} ANNÉE. <i>Max.</i>	560	660	1 ^{re} ANNÉE.	560	660	1 ^{re} ANNÉE. <i>Max.</i>	520	660
Crusso	435 $\frac{1}{6}$	432	Ambroise	425	409	Defoin	401	373
Dernis	450 $\frac{1}{3}$	456 $\frac{2}{3}$	Aussems	429	407	Devriendt	411	388
Devenster	392 $\frac{1}{6}$	465 $\frac{1}{3}$	Charlier	410	448	Doncq	381	357
Favresse	451 $\frac{1}{3}$	442	Cools	255	255	Gérain	584	377
Français	412 $\frac{1}{6}$	436 $\frac{1}{3}$	De Beukelaer	440	408	Joly	405	378
Gramme	412 $\frac{3}{8}$	454 $\frac{1}{3}$	Dehaes	271 $\frac{1}{2}$	595	Michiels	209	503
Lefebvre	385	469 $\frac{1}{3}$	Lacourt	404	377	Schuermans	206	384
Lemaitre	457	515	Laurent	481	415	Soupert	376	313
Massau	457	450	Lemaire	465	425	Vanderhaegen	"	304
Mathen	382 $\frac{1}{3}$	474 $\frac{2}{3}$	Monain	456	599	2 ^e ANNÉE. <i>Max.</i>	720	660
Mosbeux	423 $\frac{1}{3}$	462 $\frac{2}{3}$	Van Camp	578	466	Ambroise	540	426
Pepin	558 $\frac{5}{6}$	412 $\frac{2}{3}$	Van Cauwenberghe	82	539	Aussems	566	425
2 ^e ANNÉE. <i>Max.</i>	720	660	2 ^e ANNÉE. <i>Max.</i>	720	660	Dehaes	456	299
Germiat	500	576	Crusse	509	455	Lacourt	474	380
Gilot	575 $\frac{1}{3}$	584 $\frac{2}{3}$	Dernis	467	457	Laurent	656	440
Poortman	620 $\frac{1}{3}$	591 $\frac{1}{3}$	Devenster	471	479	Lemaire	611	416
Potteau	518	495	Favresse	445	471	Monain	640	410
Seghers	585 $\frac{2}{3}$	453	Français	479	480	Van Camp	409	433
Sermeus	527 $\frac{1}{3}$	486	Gramme	479	502	Van Cauwenberghe	567	357
Vanaudenaerde	564	510	Lefebvre	515	248	3 ^e ANNÉE. <i>Max.</i>	720	660
Vankortenstraete	508 $\frac{2}{3}$	460 $\frac{2}{3}$	Mathen	454	466	Crusse	"	426
5 ^e ANNÉE. <i>Max.</i>	720	660	Mosbeux	477 $\frac{1}{2}$	496	Dernis	534	442
Colinet	577 $\frac{2}{3}$	519	Pepin	421 $\frac{1}{2}$	460	Devenster	537	430
Delfosse	651 $\frac{2}{3}$	542	3 ^e ANNÉE. <i>Max.</i>	720	660	Favresse	590	418
Lamy	618 $\frac{1}{3}$	529	Germiat	471	512	Français	434	"
			Gilot	521	510	Gramme	595 $\frac{1}{2}$	438
			Poortman	547	508	Lefebvre	512	468
			Seghers	528	512	Mathen	505	497
			Sermeus	494	531	Mosbeux	"	425
			Vanaudenaerde	528	524	Pepin	505	595
			Vankortenstraete	489	522			

Résultat des examens généraux ou de fin d'année.

ANNÉE SCOLAIRE 1876-1877.

NOMS DES ÉLÈVES.	EXAMEN oral. — Maximum 500.	EXAMEN pratique. — Maximum 800.	ENSEMBLE des deux épreuves. — Maximum 1,000.	Observations.
<i>Élèves de première année.</i>				
Crusse.	388	415	803	
Dernis.	405	405	808	
Devenster.	285	410	695	
Favresse.	366	447	813	
Français.	371	412	783	
Gramme.	590	415	814	
Lefebvre.	275	410	685	
Mathen.	391	453	844	
Mosheux.	411	470	881	
Pepin.	286	332	618	
<i>Élèves de deuxième année</i>				
	Maximum 600.	Maximum 600.	Ensemble 1,200.	
Germiat.	455	506	961	
Gilot.	502	508	1,010	
Poortman.	571	480	1,051	
Seghers.	427	543	970	
Sermens.	540	495	1,035	
Vanaudenaerde.	552	547	1,099	
Vankortenstraeten.	530	514	1,044	

ANNÉE SCOLAIRE 1877-1878.

NOMS DES ÉLÈVES.	EXAMEN oral. — Maximum 500.	EXAMEN pratique. — Maximum 300.	ENSEMBLE des deux épreuves. — Maximum 800.	Observations.
<i>Élèves de première année.</i>				
Ambroise	439	385	824	
Aussems	389	350	739	
Charlier	411	441	852	
Debeukelaer	455	439	894	
Dehaes	508	353	721	
Lacourt	584	401	785	
Laurent	400	487	947	
Lemaire	458	477	915	
Monain	444	504	948	
Van Camp	375	416	789	
Van Cauwenberghe	254	325	557	
<i>Élèves de deuxième année.</i>				
	Maximum 660. —	Maximum 660. —	Ensemble 1,320. —	
Crusse	539	509	1,048	
Dernis	587	460 $\frac{1}{2}$	847 $\frac{1}{2}$	
Devenster	576	412	788	
Favresse	572	518	1,090	
Français	509	504 $\frac{1}{2}$	1,013 $\frac{1}{2}$	
Gramme	548	505	1,053 $\frac{1}{2}$	
Lefebvre	574	403	777	
Mathen	557	510 $\frac{1}{2}$	867 $\frac{1}{2}$	
Mosbeux	561	547	1,108	
Pepin	575	426	799	

ANNÉE SCOLAIRE 1878-1879.

NOMS DES ÉLÈVES.	EXAMEN oral. — Maximum 500	EXAMEN pratique. — Maximum 360.	ENSEMBLE des deux épreuves. — Maximum 860.	Observations.
<i>Élèves de première année.</i>				
Defoin.	420	427	847	Doit doubler la première année d'études.
Devriendt	450	394	844	
Doncq.	344	392	736	
Gérain	288	406	694	
Joly	414	398	812	
Michiels.	124	357	481	
Schuermans	244	352	596	
Soupert	584	377	761	
Vanderhaeghen.	419	333	752	
<i>Élèves de deuxième année.</i>				
	Maximum 680. —	Maximum 680 —	Ensemble 1,360. —	
Ambroise	481	529	1,010	Doit doubler la deuxième année d'études.
Aussems.	468	535	1,005	
Dehaes	456	465	901	
Lacourt	526	519	1,045	
Laurent.	616	617	1,235	
Lemaire.	545	571	1,116	
Monain	615	629	1,244	
Van Cauwenberghe	246	388	634	

Examens de sortie.

Pendant les trois dernières années scolaires, vingt élèves se sont fait inscrire pour subir l'examen de sortie : trois en 1876, sept en 1878 et dix en 1879.

Tous ont obtenu le diplôme de capacité.

Six ont subi l'examen avec *grande distinction*, cinq avec *distinction* et neuf d'une manière *satisfaisante*.

Résultat des examens de sortie.

NOMS DES ÉLÈVES ET DOMICILE DES PARENTS.	ÉPREUVE théorique. Maximum 780.	ÉPREUVE pratique. Maximum 780.	ENSEMBLE des deux épreuves. Maximum 1,560.	Grade obtenu (1).
1877.				
Lamy, Victor, de Florée (Namur).	668	667	1,335	Grande distinction.
Delfosse, Jean-François, de Haillot (Namur) .	674	601 ³ / ₄	1,275 ³ / ₄	Id.
Colinet, Léon, de Genappe (Brabant)	616	604	1,220	Distinction.
1878				
Segers, Nestor, de Saintes (Brabant)	710	696 ¹ / ₂	1,406 ¹ / ₂	Grande distinction.
Vanaudenaerde, Henri, de Louvain (Brabant).	682	690	1,372 ¹ / ₂	Id.
Poortman, Hugo, de Zwolle (Hollande) . . .	671	686	1,357	Id.
Gilot, Auguste, de Saint-Germain (Namur). .	561	621 ¹ / ₂	1,182 ¹ / ₂	Distinction.
Germiat, Louis, de Grand-Lez (Namur) . . .	556	558 ¹ / ₂	1,094 ¹ / ₂	Satisfaction.
Sermes, Auguste, de Peuthy (Brabant) . .	544	476 ¹ / ₂	1,020 ¹ / ₂	Id.
Vankortenstraete, de Huyssinghem (Brabant).	452	500	952	Id.
1879.				
Gramme, Zacharie, de Bouges (Namur). . .	675	662	1,335	Grande distinction.
Favresse, Émile, de Bouillon (Luxembourg) .	654	588	1,242	Distinction.
Mathen, Auguste, de Messancy (Luxembourg).	629	589	1,218	Id.
Mosbeux, Joseph, de Huy (Liège).	626	581	1,207	Id.
Français, Eugène, de Jamoigne (Luxembourg).	656	557	1,193	Satisfaction
Dernis, Florian, de Nivelles (Brabant) . . .	612	552	1,164	Id.
Crusse, Antoine, de Polleur-Spa (Liège). . .	602	519	1,121	Id.
Lefebvre, François, de Velaines (Hainaut) . .	553	512	1,065	Id.
Devenster, Alphonse, de Goors-op-Leeuw (Limbourg).	524	478	1,002	Id.
Pepin, Alfred, de Sart-Dames-Avelines (Brab.).	460	525	985	Id.

(1) Les élèves doivent avoir obtenu pour mériter : la *distinction* les $\frac{5}{8}$ des points dans l'examen écrit et dans chacune des matières de l'examen pratique; la *grande distinction* les $\frac{6}{8}$ des points dans le premier examen et les $\frac{6}{8}$ dans chacune des matières du second; pour la *plus grande distinction* les $\frac{7}{8}$ des points dans l'examen écrit comme dans les différentes matières de l'examen pratique.

Le jury chargé, par M. le Ministre de l'Intérieur, de procéder à l'examen de sortie était composé :

En 1877, de

MM. Müller, membre de la Commission de surveillance, président ; Gillekens, directeur de l'École, secrétaire ; Kickx, directeur de l'École d'horticulture de Gand, Van Hulle et Rodigas, professeurs à ladite École ; Marchal, professeur, et Devenster, chef de culture à l'École d'horticulture de Vilvorde.

En 1878, de

MM. Doucet, propriétaire à Bruxelles, président ; Gillekens, secrétaire ; Marchal, Rodigas, Burvenich et Pynaert, professeurs à l'École d'horticulture de Gand ; Mersch, professeur à l'École d'horticulture de Vilvorde.

En 1879, de

MM. Doucet, président ; Gillekens, secrétaire ; Marchal, Rodigas et Van Hulle.

Conférences publiques.

Des conférences publiques sur la culture et la taille des arbres fruitiers organisées dans l'Établissement ont été données par le Directeur, en langue française, et par le chef de culture Joris, en langue flamande.

Des conférences sur la culture maraîchère ont été données, en 1877, par le chef de culture Devenster, et en 1878 et 1879, par le chef de culture Thomas.

MM. Joris et Thomas se sont très-bien acquittés de la mission qui leur avait été confiée par le Directeur.

Ces conférences ont été suivies pendant chacune des trois années par plus de cent personnes.

Examens d'arboriculture.

Un jury nommé par M. le Ministre de l'Intérieur est chargé de procéder chaque année à l'examen des personnes qui, ayant suivi des conférences publiques sur la culture et la taille des arbres fruitiers, désirent faire constater leurs connaissances et obtenir un certificat de capacité.

Pendant les trois dernières années, deux cent dix-neuf personnes se sont fait inscrire pour subir l'examen à l'École de Vilvorde : 73 en 1877, 66 en 1878 et 80 en 1879.

Des deux cent dix-neuf personnes qui se sont fait inscrire, quatre-vingt-cinq ont obtenu le certificat de capacité :

34 en 1877, 27 en 1878 et 24 en 1879.

Pendant la période triennale de 1874 à 1876, le nombre des personnes admises a été de 90.

Le jury était composé, en 1877, de :

MM. Doucet, propriétaire, à Bruxelles, président ;
 Gillekens, directeur de l'École d'horticulture de Vilvorde, secrétaire ;
 Kickx, id. id. id. de Gand ;
 Burvenich, professeur id. id. id. ;
 Millet, H., pépiniériste, à Tirlemont ;
 Dehaes, L., id., à Heyst-op-den-Berg ;
 Laurent, D., id., à Mons.

En 1878, le jury était composé de :

MM. Doucet, président ;
 Gillekens, secrétaire ;
 Dehaes ;
 Laurent ;
 Burvenich ;
 Millet ;
 Joris, chef de culture à l'École d'horticulture de Vilvorde.

Le jury chargé de procéder aux examens en 1879 était composé de :

MM. Doucet, président ;
 Gillekens, secrétaire ;
 Burvenich ;
 Joris ;
 Laurent ;
 Dehaes ;

Le tableau ci-après donne les noms et le domicile des personnes qui ont obtenu un certificat de capacité :

N° d'ordre.	NOMS ET DOMICILE.	CERTIFICAT de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	NOMS DES PROFESSEURS.	Observations.
1877.				
1	Brasseur, de Louvain	Première. . .	L. Dehaes.	
2	Beckers, Charles, de Lanaeken	Deuxième . .	Hennus.	
3	Boucq, Albert, de Frameries	Id. . .	D. Laurent.	
4	Bouderlée, Désiré, de Lens.	Id. . .	A. Hélin.	
5	Chevalier, J., de Louvain	Id. . .	L. Dehaes.	
6	Dekoning, d'Aspelaer	Id. . .	H. Deroover.	
7	Delebecq, de Louvain	Id. . .	L. Dehaes.	
8	Fassotte, Joseph, de Couthuin.	Id. . .	A. Pirotte.	

N° d'ordre.	NOMS ET DOMICILE.	CERTIFICAT	NOMS DES PROFESSEURS.	Observations.
		de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.		
9	Fontaine, Lambert, de Liège	Deuxième . .	Hennus	
10	Francis, Adolphe, de Laeken	Id . .	Gillekens.	
11	Gezel, Charles, de Bierbeek	Id . .	L. Dehaes.	
12	Huwart, Charles, de Soignies	Id. . .	D. Laurent.	
13	Jans, Auguste, de Messelbroeck	Id. . .	P. Zels.	
14	Jouret, J.-B., de Horrues	Id. . .	D. Laurent.	
15	Molle, Louis, de Audregnies	Id. . .	J. Huberland.	
16	Nacckaerts, de Louvain	Id. . .	L. Dehaes.	
17	Peereboom, J., de Liège	Id. . .	E. Wauters.	
18	Pecters, Antoine, de Basse-Wavre	Id. . .	Gillekens.	
19	Renter, Jean, de Riempis	Id . .	Hennus.	
20	Schoemaeker, de Louvain	Id. . .	Dehaes.	
21	Taminiau, E., de Tubize	Id. . .	Gillekens.	
22	Tombeau, Laurent, de Blanden	Id. . .	L. Dehaes.	
23	Van Apers, Florent, de Burght	Id. . .	F. Desmedt.	
24	Vandepoel	Id. . .	Id.	
25	Vandeput, Henri, de Roosbeek	Id. . .	L. Dehaes.	
26	Vanderlinden, de Braine-le-Comte	Id. . .	L. Dubrulle	
27	Vanschooten, Jean, de Borgherhout	Id. . .	F. Desmedt.	
28	Vansina, J.-B., de Kessel-Loo	Id. . .	L. Dehaes.	
29	Verhegge, Constant, de Welle	Id. . .	H. Deroover.	
30	Wauters, C., de Remicourt	Id. . .	E. Wauters.	
31	Hecq, de Fontaine-L'Évêque	Id. . .	Gillekens.	
32	Louis, Aimé	Id. . .	De Buisseret.	
33	Maghe	Id. . .	Id.	
34	Renaux	Id. . .	Id.	
1878.				
35	Kélin, Arthure, de Montigny-lez-Lens	Première. . .	Gillekens.	
36	Lemaire, d'Ormeignies	Id. . .	Id.	
37	Blampain, Alfred, de Morlanwelz	Deuxième . .	D. Buisseret.	
38	Brisson, Victor, de Fayt-lez-Seneffe	Id . .	L. Dubrulle	
39	Debouny, Hubert, de Châtelet	Id. . .	Debouny.	
40	Dewolff, de Nivelles	Id. . .	Gillekens.	
41	Ferin, Hippolyte, de Chièvres	Id . .	D. Laurent.	
42	Fercot, Louis, de Gozée	Id. . .	D. Buisseret.	
43	Fiérain, Joseph, de Braine-le-Comte	Id. . .	D. Laurent.	

N ^o d'ordre.	NOMS ET DOMICILE.	CERTIFICAT de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	NOMS DES PROFESSEURS	Observations.
44	Girard, Henri, de Montigny-sur-Sambre . .	Deuxième . .	D. Laurent.	(1) Sourd-muet.
45	Grégoire, Émile, de Fayt-lez-Seneffe. . .	Id. . .	Id.	
46	Henriouille, Pierre-Joseph, de Houtain près Ligne.	Id. . .	Gillekens.	
47	Lauwers, François, de Wesemael	Id. . .	L. Dehaes.	
48	Luyckx, Louis, de Corbeek-Loo.	Id. . .	Id.	
49	Maquestiaux, J.-B., de Chaussée-Notre- Dame de Louveignies.	Id. . .	D. Laurent.	
50	Peeters, Pierre, de Binckom.	Id. . .	L. Dehaes.	
51	Rigo, Charles, de Louvain	Id. . .	Id.	
52	Schuermans, Charles, de Basel.	Id. . .	Ch. Devis.	
53	Sottiaux, Augustin, de Beaumont	Id. . .	D. Buisseret.	
54	Stevens, Joseph, de Louvain.	Id. . .	L. Dehaes.	
55	Stilman, Fidèle, de Chapelle-lez-Heirlaimont.	Id. . .	D. Laurent.	
56	Roulez, Édouard, de Landelies.	Id. . .	D. Buisseret.	
57	Van, Louis, de Louvain	Id. . .	L. Dehaes.	
58	Vandeloock, Joseph, de Kessel-Loo. . . .	Id. . .	Id.	
59	Vanwerx, Pierre, de Louvain.	Id. . .	Id.	
60	Vincent, A.-J., de Silly	Id. . .	D. Laurent.	
61	Cruypelants, Julien, de Tremeloo (1) . . .	Id. . .	Gillekens.	
1879.				
62	Bordiaux, Aimé, de Fayt-lez-Seneffe . . .	Id. . .	D. Laurent.	
63	Boutefeux, de Solre-Saint-Gery	Id. . .	D. Buisseret.	
64	Chapelle, Pierre, de Louvain	Id. . .	L. Dehaes.	
65	Decoster, Guillaume, de Huldenberg. . .	Id. . .	Id.	
66	Desmet, L., de Malines.	Id. . .	Ch. Devis.	
67	Deswert, J.-B., de Borgerhout.	Id. . .	L. Dehaes.	
68	Defrasne, L., de Waudrez-lez-Binche. . .	Id. . .	D. Laurent.	
69	Eschen, de Rollingen (Grand-Duché) . . .	Id. . .	Bouillot	
70	Fauconnier, de Carnières.	Id. . .	D. Laurent.	
71	Ferdinand, J.-H., de Leefdael	Id. . .	L. Dehaes.	
72	Floris, Amand, de Consolre (France) . . .	Id. . .	Dubuis.	
73	Geyssels, François, de Malines	Id. . .	Ch. Devis.	
74	Laurent, de Belœil	Id. . .	D. Laurent.	
75	Liénard, Guillaume, de Quaregnon. . . .	Id. . .	Id.	
76	Miche, Émile, de Fayt-lez-Seneffe	Id. . .	Id.	
77	Monin, de Soriune	Id. . .	D. Buisseret.	
78	Pecqueux, de Consolre (France)	Id. . .	Id.	

N° d'ordre.	NOMS ET DOMICILE.	CERTIFICAT	NOMS DES PROFESSEURS.	Observations.
		de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.		
79	Van Campenhout, J.-B., de Grimberghen .	Deuxième . .	Joris.	(1) Sourd-muet.
80	Vermuiten, Amand, de Saventhem	Id. . .	Ch. Devis.	
81	Verlinden., Ad., de Kornu	Id. . .	D. Laurent.	
82	Wery, Michel, de Waremmes	Id. . .	H. Millet.	
83	Delame, Paul, de Liège (1)	Id. . .	Gillekens.	
84	Nolet de Brauwere Van Steeland, Guillaume, de Vilvorde (1).	Id. . .	Id.	
85	Depierreux, de Mouffrin.	Première. . .	Servais.	

*Le Directeur de l'École d'horticulture
de Vilvorde,*

CH.-G. GILLEKENS.

ANNEXE N° 16.

Rapport du Directeur de l'École d'horticulture de l'État, à Gand, sur la situation de cette École, pendant les années scolaires 1876-1877, 1877-1878 et 1878-1879.

I. — ORGANISATION.

Pendant la période triennale qui fait l'objet de ce rapport, aucune modification n'a été introduite dans l'organisation de l'École.

II. — COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Cette Commission reste composée de MM. Desmet-de Lange, président; Leirens et De Graet-Bracq, membres.

III. — ENSEIGNEMENT.

Le tableau de l'emploi du temps, approuvé par M. le Ministre de l'Intérieur, est arrêté comme suit :

JOURS.	HEURES.	1 ^{re} DIVISION.	2 ^e DIVISION.	3 ^e DIVISION.
Lundi	9-10	Culture maraîchère.	Botanique.	Botanique.
	10-12	Dessin de plantes.	Dessin des plantes.	Dessin de plantes.
Mardi	9-10	Rédaction des notes.	Langue anglaise.	Rédaction des notes.
	10-11	Langue française.	Horticulture.	Culture maraîchère.
	11-12	Arboriculture.	Physique.	Horticulture.
Mercredi	9-11	Architecture de jardins.	Architecture de jardins.	Architecture de jardins.
	11-12	Géographie.	Chimie.	Étude.
Jeudi	9-10	Arithmétique, géométrie.	Arboriculture.	Étude.
	10-11	Étude.	Géographie.	Arboriculture.
	11-12	Botanique.	Étude.	Langue allemande.
Vendredi	9-11	Architecture de serres.	Architecture de serres.	Architecture de serres.
	11-12	Langue française.	Culture maraîchère.	Chimie.
Samedi	9-10	Instruction religieuse.	Instruction religieuse.	Instruction religieuse.
	10-11	Lecture des notes.	Lecture des notes.	Lecture des notes.
	11-12	Horticulture.	Rédaction des notes.	Comptabilité.

Exercices pratiques, tous les jours de 1 ¹/₂ h. de relevée jusqu'au soir.

Pour ce qui concerne le travail pratique, les élèves sont divisés en trois brigades : la première reste au Jardin Botanique et s'y occupe spécialement des travaux d'horticulture proprement dite ; la seconde se rend à Gendbrugge dans l'établissement de M. le professeur Burvenich, où elle exécute toutes les opérations relatives à l'arboriculture et à la culture maraîchère ; la troisième, enfin, travaille alternativement au Jardin Zoologique, sous la direction de M. le professeur Rodigas, et à l'établissement horticole de M. le professeur Pynaert. La composition de ces brigades est changée chaque semaine.

Ce système offre de très-grands avantages : il force les élèves à passer successivement par des travaux très-différents et leur permet, par conséquent, de se familiariser avec tous les genres de culture. Le seul inconvénient qui en résulte, c'est que les élèves perdent un peu de temps pour se rendre à destination, surtout lorsqu'ils travaillent à la pépinière de M. Burvenich, qui est située à 45 minutes du local de l'École. C'est dans le but de raccourcir cette distance que le Directeur de l'École, dans sa lettre du 3 novembre 1878, a demandé à M. le Ministre des Travaux publics, par l'intermédiaire du Département de l'Intérieur, l'autorisation de faire passer les élèves par le pont de la voie ferrée, construit sur l'Escaut, à l'endroit dit « de Heirnesse ». M. le Ministre des Travaux publics n'a pas accueilli favorablement cette demande.

En été, les élèves accompagnés de M. Van Hulle, chef de culture, ont visité, le lundi après-midi, les principales cultures des environs. Ils ont, en outre, profité de leurs jours de congé pour faire des excursions instructives à Bruxelles, Liège, Huy, Namur, Lille, etc.

Les principaux ouvrages employés par les élèves sont les suivants :

Bellynck, Cours de botanique.
 Crépin, Flore de Belgique.
 Stockhardt, Chimie appliquée.
 Ganot, Cours de Physique.
 Pynaert, Arboriculture fruitière.
 Burvenich, Arbres fruitiers.
 Rodigas, Culture maraîchère.
 Burvenich, Culture potagère.
 Carrière, Pépinières.
 Baltet, Art de greffer.
 André, Art des Jardins, etc.

IV. — PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant n'a pas été modifié pendant ces trois dernières années. Il reste composé de la manière suivante :

MM. J.-J. Kickx, Directeur et professeur de botanique.
 Em. Rodigas, maître d'études, professeur de langues, de physique, géométrie, arithmétique et géographie.
 Ed. Pynaert, professeur de comptabilité, de chimie, d'architecture de serres et d'architecture de jardins.

MM. Fr. Burvenich, professeur-chef de culture pour l'arboriculture et la culture maraîchère.

H. Van Hulle, professeur-chef de culture pour l'horticulture.

H. Sallet, aumônier.

P. De Pannemaeker, maître de dessin.

L. Bossaerts, sous-chef de culture pour l'horticulture.

Le Directeur est heureux de reconnaître le zèle et la régularité avec lesquels tous les membres du personnel s'acquittent de leurs devoirs. C'est à de très-rare intervalles et seulement pour cause d'indispositions, que quelques leçons n'ont pu être données. Les professeurs empêchés ont toujours été remplacés par leurs collègues.

Par arrêté royal du 16 mars 1877, le traitement de M. Rodigas a été porté de 2,400 à 2,700 francs et les traitements de MM. Pynaert et Burvenich ont été élevés de 2,200 à 2,500 francs.

V. — ÉLÈVES.

Population de l'École. — L'École a été fréquentée :

En 1876-1877 par 41 élèves.

En 1877-1878 » 37 »

En 1878-1879 » 34 »

NOMS DES ÉLÈVES QUI ONT FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE.

Année scolaire 1876-1877.

- Division inférieure :
1. Havelette, Paul, de Bruxelles.
 2. Chabot, Léon, de Bruxelles.
 3. Moerman, Henri, de Gand.
 4. Francken, Émile, de Gand.
 5. Declercq, Amand, de Gand.
 6. Van Vryberghe de Coningh, Conrad, de Lisse (Hollande).
 7. Van den Hoven, Édouard, de Bruxelles.
 8. Gaillard, Fernand, de Huy.
 9. Roppe, Adrien, de Bleret.
 10. Van den Berghe, Modeste, de Gand.
 11. Bertrand, Georges, de Leide (Hollande).
 12. Witte, Jean, de Leide (Hollande).
 13. Baetslé, Désiré, d'Evergem.
 14. Praet, Oscar, de Ledeborg.
 15. De Somer, Victor, de Mont-St-Amand.

Division moyenne : 16. Van Eeckhaute, Gustave, de Gendbrugge.
 17. Mortier, Maurice, de Gand.
 18. Verbrugghen, Oscar, de Hautem-St-Liévin.
 19. De Mulder, Léopold, de Deckele.
 20. Himbeke, Jules, de Beernem.
 21. Gassée, Édouard, de Gand.
 22. Ide, Arthur, de Ruysselede.
 23. Schotsaert, Alphonse, de Gand.

Division supérieure : 24. Verbaeys, Félix, de St-Genois.
 25. Burvenich, Octave, de Gendbrugge.
 26. Siraux, Aimé, d'Enghien.
 27. Eeckhaute, Ernest, de St-Denis.
 28. Van Haute, Adolphe, de Mont-St-Amand.
 29. Nolf, Léon, de Moen.
 30. De Maaschalck, Richard, de Gand.
 31. Van Calcar, Pierre, de Hoogezand (Hollande).
 32. Crans ⁽¹⁾, Godefroid, de Dordrecht (Hollande).

Élèves libres : 33. De Zutter, Achille, de Somergem.
 34. Laurentius, Frédéric, de Crefeld (Allemagne).
 35. Heyse, Cyrille, d'Audenarde.
 36. Verlinden, Adolphe, de Hornu.
 37. Proot, François, de Poperinghe.
 38. Dauwe, François, de Gand.
 39. Boogaard, Jean, de Leide (Hollande).
 40. Depré, Jules, de Gendbrugge.
 41. Le Roy, Émile, de Lille (France).

Année scolaire 1877-1878.

Division inférieure : 1. Wagener, Émile, de Liège.
 2. Kint, Alphonse, de Loo-ten-Hulle.
 3. Wallem, Alfred, de Gand.
 4. Ryk, Martin, de Leide (Hollande).
 5. Steenhart, Isaac-Jacob, de Hoofdplaat (Hollande).
 6. De Walsche, Pierre, de Gand.
 7. Wallaert, Pierre, de Saint-Denis.
 8. Baudet, Pierre, d'Utrecht (Hollande).
 9. Beernaerts, Joseph, de Gand.
 10. Debbaut, Charles, de Gand.

(¹) L'élève Crans a été admis, par M. le Ministre de l'Intérieur, à suivre les cours de la division supérieure, sans avoir passé par les divisions moyenne et inférieure. Il était porteur d'un diplôme de capacité de l'Institut horticole de Watergraafsmeer près d'Amsterdam (Hollande).

- 11. De Zutter, Achille, de Somergem.
- 12. Van der Linden, Abel, de Gand.
- 13. Praet, Oscar, de Gendbrugge.

- Division moyenne :
- 14. Moerman, Henri, de Gand.
 - 15. Havelette, Paul, de Bruxelles.
 - 16. Francken, Émile, de Gand.
 - 17. Declercq, Amand, de Gand.
 - 18. Van den Hoven, Édouard, de Bruxelles.
 - 19. Gaillard, Fernand, de Huy.
 - 20. Bertrand, Georges, de Leide (Hollande).
 - 21. Himbeke, Jules, de Beernem.
 - 22. De Somer, Victor, de Mont Saint-Amand.

- Division supérieure :
- 23. Van Eeckhaute, Gustave, de Gendbrugge.
 - 24. Mortier, Maurice, de Gand.
 - 25. De Mulder, Léopold, de Dekele.
 - 26. Gassée, Édouard, de Gand.
 - 27. Ide, Arthur, de Ruysselede.

- Élèves libres :
- 28. Dauwe, François, de Gand.
 - 29. Van Vryberghe de Coningh, Conrad, de Lisse (Hollande).
 - 30. Witte, Jean, de Leide (Hollande).
 - 31. Romein, Victor, de Leeuwaarden (Hollande).
 - 32. Chabot, Léon, de Bruxelles.
 - 33. De Pauw, François, de Sleidinge.
 - 34. Germ, Jacques, de Dordrecht (Hollande).
 - 35. Berg, François, de Francfort (Allemagne).
 - 36. Kamienski, Micriptaw, de Varsovie (Russie).
 - 37. Wercklé, Charles, de Wierberswill (Allemagne).

Année scolaire 1878-1879.

- Division inférieure :
- 1. Steenhart, Isaac-Jacob, de Hoofdplaat (Hollande).
 - 2. Beernaerts, Joseph, de Gand.
 - 3. Pimpurniaux, Joseph, de Bouvignes.
 - 4. Van Quickelberge, Charles, de Wondelgem.
 - 5. Claes, Florent, de Mooregem-lez-Audenarde.
 - 6. Verpoest, Émile, de Gand.
 - 7. Bas-Backer, Dirk, de Apeldoorn (Hollande).
 - 8. De Blécourt, Georges, d'Appingedam (Hollande).
 - 9. De Cooman, Jules, d'Ertvelde.
 - 10. Vannuvel, François, d'Enghien.
 - 11. Willems, Arnold, de Gand.

Division moyenne : 12. Van den Hoven, Édouard, de Bruxelles.
 13. Wagener, Émile, de Liège.
 14. Wallem, Alfred, de Gand.
 15. Ryk, Martin, de Leide (Hollande).
 16. De Walsche, Pierre, de Gand.
 17. Wallaert, Pierre, de Saint-Denis.
 18. Baudet, Pierre, d'Utrecht (Hollande).
 19. Debbaut, Charles, de Gand.
 20. De Zutter, Achille, de Somergem.

Division supérieure : 21. Moerman, Henri, de Gand.
 22. Gaillard, Fernand, de Huy.
 23. Bertrand, Georges, de Leide (Hollande).
 24. Francken, Émile, de Gand.
 25. Declercq, Amand, de Gand.
 26. Himbeke, Jules, de Beernem.
 27. Havetelle, Paul, de Bruxelles.

Élèves libres : 28. Berg, François, de Francfort (Allemagne).
 29. Kamienski, Miceriptaw, de Varsovie (Russie).
 30. Decurte, Julien, de Gand.
 31. Haberland, François, de Dresde (Allemagne).
 32. Steyaert, François, de Gand.
 33. Mertens, Pierre, de Mont-Saint-Amand.
 34. Tombrink, Ernest, de Decima (Japon).

Application. — Les interrogations faites par les professeurs au commencement des leçons, les résultats des compositions trimestrielles et des examens généraux (voir VI, *Examens*) montrent que l'application de la plupart des élèves est très-satisfaisante.

Bourses d'études. — Le Gouvernement alloue aux élèves méritants et peu favorisés de la fortune des bourses d'études dont le montant varie de 100 à 200 francs par an. Le chiffre total des bourses distribuées s'est élevé :

En 1876-1877 à	3,473	francs.
En 1877-1878 à	3,000	»
En 1878-1879 à	3,500	»

Les administrations provinciales de la Flandre orientale, de la Flandre occidentale, du Hainaut, de la province de Liège et de la province de Namur ont également accordé des subsides à quelques élèves. Pour la Flandre orientale le total de ces subsides a été :

En 1877. . .	4,000	francs.
En 1878. . .	950	»
En 1879. . .	4,000	»

L'administration communale de la ville de Gand a, de son côté, alloué des bourses d'études à quelques élèves gantois, savoir :

En 1877. . .	60 francs.
En 1878. . .	450 »
En 1879. . .	450 »

Discipline. — Le Directeur et les professeurs se plaisent à reconnaître le bon esprit qui règne dans l'Établissement. La conduite des élèves a été généralement excellente pendant toute la période triennale.

État sanitaire — En 1877, l'élève De Maaschalck, Richard, a été empêché par une ophthalmie de se présenter à l'examen de sortie. Vers la fin de l'année 1877, l'élève Gassée, Édouard, a eu des crachements de sang, qui l'ont forcé de renoncer aux études. L'élève Declercq, Amand, a été atteint le 24 décembre 1878, d'une fièvre typhoïde, aux suites de laquelle il a succombé le 29 septembre 1879. L'élève libre De Curte, Julien, s'est noyé, par accident, au mois de septembre dernier, en se baignant dans la mer, à Middelkerke.

En général, l'état sanitaire n'a rien laissé à désirer. Quelques indispositions légères ont seules empêché parfois certains élèves de se rendre aux leçons et aux exercices pratiques.

VI. — EXAMENS.

Les élèves réguliers subissent des examens d'*admission*, des *examens généraux* et des *examens de sortie*. Les élèves libres ne subissent pas d'examens.

Examens d'admission.

Au mois d'octobre 1876, 15 élèves se sont fait inscrire pour subir les examens d'admission : un seul a été ajourné. En 1877, 14 élèves se sont présentés : 12 ont été admis. Enfin, en 1878, les 8 élèves qui étaient inscrits ont été reconnus aptes à suivre les cours.

Examens généraux.

Ces examens destinés à faire apprécier par les professeurs si les élèves ont les connaissances nécessaires pour être admis à suivre les leçons d'une division supérieure, ont eu lieu chaque année avant le 15 août et ont donné les résultats suivants :

Examens généraux à la fin de l'année scolaire 1876-1877.

DIVISION MOYENNE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE	Observations.
		Max. 600 points.	Max. 600 points.	Max. 1,200 points.	
1	Van Eeckhaute	507	505	1,011	Admis.
2	De Mulder	595	464	857	Id.
3	Mortier	565	475	858	Id.
4	Id.	528	477	805	Id.
5	Gassée	390	405	795	Id.

Les élèves Schotsaert et Verbrugghen ont quitté l'École avant la fin de l'année scolaire. L'élève Himbeke a été empêché par le service militaire de prendre part à l'examen.

DIVISION INFÉRIEURE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
1	Moerman	461	504	965	Admis
2	Chabot	471	461	932	Id.
3	De Somer	455	445	878	Id.
4	Van Vryberghe	472	590	862	Id.
5	Havelette	460	567	827	Id.
6	Francken	419	561	780	Id.
7	Gaillard	501	468,5	769,5	Id.
8	Declercq	574	537	711	Id.
9	Van den Hoven	529	539	668	Id.
10	Bertrand	244	406	650	Id.
11	Baetslé	257	329,5	566,5	Ajourné.
12	Praet	124	—	—	Id.

Les élèves Roppe et Van den Berghe ont quitté l'École avant les examens. L'élève Witte a renoncé à subir l'examen et est devenu élève libre.

*Examens généraux à la fin de l'année scolaire 1877-1878.***DIVISION MOYENNE.**

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
1	Moerman	491.5	497	948.5	Admis.
2	Gaillard	470	432	902	Id.
3	Bertrand	425	459	884	Id.
4	Francken	479.5	546.5	826	Id.
5	Declercq	414	409	823	Id.
6	Himbeke	559.5	509	749.5	Id.
7	Havelette	570	551	721	Id.
8	Vandenhoven	545	250	575	Ajourné.

L'élève De Somer a quitté l'École à la fin de l'année scolaire sans subir d'examen.

DIVISION INFÉRIEURE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
1	Dewalsche	385	477	860	Admis.
2	Wallem	345	454	799	Id.
3	Dezutter	366	408.5	774.5	Id.
4	Ryk	580	517	697	Id.
5	Baudet	392	274	666	Id.
6	Wallaert	200	417	617	Id.
7	Debbaut	540	275	615	Id.
8	Wagener	285	329	614	Id.
9	Beernaerts	332	238	570	Ajourné.
10	Steenhart	519	159	478	Id.
11	Vanderlinden	125	163	288	Id.

Les élèves Kint et Praet ont quitté l'Établissement dans le courant de l'année sans avoir pris part à l'examen général.

Examens généraux à la fin de l'année scolaire 1878-1879.

DIVISION MOYENNE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		Max. 660 points.	Max. 600 points.	Max. 1,260 points.	
1	Wallem	415.5	457	872.5	Admis.
2	Van den Hoven	580	455.5	825.5	Id.
3	Ryk	580	504.5	744.5	Id.
	Dewalsche	542	591.5	755.5	Id.
5	Wagener	522	599	721	Id.
6	Baudet	451.5	171	602	Ajourné.
7	Debbaut	574	506.5	580.5	Id.
8	Wallaert	225	501	526	Id.

L'élève De Zutier a quitté l'École avant l'examen.

DIVISION INFÉRIEURE.

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Observations.
		Max. 600 points.	Max. 600 points.	Max. 1,200 points.	
1	Glaes	459	492.5	951.5	Admis.
2	Van Quickelberge	387	450	857	Id.
3	Beernaerts	438	556.5	794.5	Id.
4	Steenhart	396	506.5	792.5	Id.
5	Bas-Backer	452	545.5	775	Id.
6	De Blécourt	544	589	735	Id.
7	Van Nuvel	269	422.5	691.5	Id.
8	Verpoest	515	551.5	665	Id.
9	Pimpurniaux	544	251	575	Ajourné.
10	Willems	272	502.5	574.5	Id.
11	Deloorman	177	268	445	Id.

EXAMEN DE SORTIE.

Année scolaire 1876-1877.

Le jury a siégé les 20, 21, 22, 23 et 24 août 1877. Il était composé de la manière suivante ;

MM. Desmet-de Lange, président la Commission de surveillance, *président*.

Kickx, directeur de l'École de Gand, *secrétaire*.

Gillekens, directeur de l'École de Vilvorde.

Marchal, professeur à l'École de Vilvorde.

De Venster, chef de culture à l'École de Vilvorde.

Rodigas, professeur à l'École de Gand.

Van Hulle, id.

Huit élèves étaient inscrits pour subir l'examen. Tous ont obtenu le diplôme de capacité. Ce sont :

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Résultats.
		Max. 550 points.	Max. 350 points.	Max. 1,000 points.	
1	Burvenich	521	495 $\frac{3}{4}$	1,016 $\frac{3}{4}$	Grande distinction.
2	Van Calcar.	594	468 $\frac{1}{2}$	862 $\frac{1}{2}$	Id.
3	Eeckhaute	500	455 $\frac{3}{4}$	955 $\frac{3}{4}$	Distinction.
4	Siraux.	448	375 $\frac{1}{2}$	825 $\frac{1}{2}$	Satisfaction.
5	Crans	428	368 $\frac{3}{4}$	796 $\frac{3}{4}$	Id.
6	Nolf.	402	366	768	Id.
7	Verbaeys	442	308 $\frac{3}{4}$	750 $\frac{3}{4}$	Id.
8	Van Haute	562	292 $\frac{1}{2}$	654 $\frac{1}{2}$	Id.

L'élève de Maaschalk, Richard, atteint d'une ophthalmie, ne s'est pas présenté à l'examen.

Année scolaire 1877-1878.

Les examens de sortie ont eu lieu du 12 au 14 août. Le jury était composé de la manière suivante :

MM. Doucet, propriétaire, à Bruxelles, *président*.

Kickx, directeur de l'École de Gand, *secrétaire*.

Gillekens, directeur de l'École de Vilvorde.

Marchal, professeur à l'École de Vilvorde.

Pynaert, professeur à l'École de Gand.

Burvenich, id. id.

Dans les séances des 13 et 14 août, M. Rodigas a remplacé M. Kickx, retenu à Bruxelles pour le jury central de la candidature en pharmacie.

Le tableau suivant indique les points obtenus par les quatre élèves inscrits :

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE.	ENSEMBLE.	Résultats.
1	Van Eeckhaute	506	479	985	Grande distinction.
2	De Mulder	401	382	788	Satisfaction.
3	Mortier	404	364	768	Id.
4	Idé	505	396	761	Id.

L'élève Gassée, devenu malade, ne s'est pas présenté à l'examen.

Année scolaire 1878-1879.

Le jury chargé de procéder à ces examens a siégé les 19, 20, 21 et 25 août. Il était composé de :

MM. O. de Kerchove de Denterghem, Gouverneur du Hainaut, *président*.

Rodigas, professeur, à l'École de Gand, *secrétaire*.

Van Hulle, id., id.

Gillekens, directeur de l'École de Vilvorde.

Marchal, professeur id.

Les cinq élèves inscrits ont obtenu le diplôme de capacité, savoir :

NUMÉROS.	NOMS.	THÉORIE.	PRATIQUE	ENSEMBLE.	Résultats.
1	Moerman	484	462	946	Grande distinction.
2	Gaillard	404	475	877	Id.
3	Francken	453	359.5	692.5	Satisfaction.
4	Himbeke	322	370	692	Id.
5	Bertrand	280	270	550	Id.

Les élèves Havelette et Declercq, devenus malades, ne se sont pas présentés.

17 élèves se sont donc présentés à l'examen pendant la période triennale et tous ont obtenu le diplôme de capacité :

- 5 ont mérité la grande distinction.
- 1 a obtenu la distinction.
- 11 ont subi les épreuves d'une manière satisfaisante.

VII. — LOCAUX ET MATÉRIEL.

Depuis la construction du grand auditoire dont il a été question, dans le dernier rapport triennal, les locaux de l'École ne laissent rien à désirer.

Ces locaux sont chauffés depuis le commencement de l'exercice 1879, au moyen d'un thermosiphon construit par MM. S. Bekaert et fils, moyennant la somme de 1,091 francs. Le foyer est alimenté par l'extérieur, ce qui permet de tenir les locaux dans un meilleur état de propreté.

VIII. — DÉPENSES.

Les traitements des professeurs sont liquidés directement sur le Budget du Département de l'Intérieur. Les indemnités allouées au Directeur, aux chefs et sous-chef de culture, au maître de dessin et au professeur de langues, ainsi que les bourses d'études accordées aux élèves, sont payées, en même temps que les frais de matériel, sur le budget de l'École.

Les dépenses relatives aux traitements des professeurs ont été de 7,400 fr. pendant l'exercice 1876. Ces traitements ayant été majorés à partir du 1^{er} janvier 1877, les dépenses se sont élevées, en 1877 et 1878, à 8,300 francs.

Quant aux dépenses de la seconde catégorie, elles ont été :

En 1876 . . . fr.	16,229 67
En 1877	11,039 23
En 1878	10,830 47

XI. — COURS PUBLICS.

Des cours publics d'arboriculture ont été donnés comme précédemment par M. le professeur Burvenich et continuent à attirer de nombreux auditeurs. Les conférences flamandes ont lieu, le dimanche de 10 à 11 heures du matin, les conférences françaises, le jeudi de 3 à 4 heures de relevée.

Conformément au programme approuvé par arrêté ministériel du 1^{er} mars 1878, chaque série de conférences se compose de douze leçons.

X. — EXAMENS D'ARBORICULTURE.

Le jury chargé de procéder, au mois de septembre 1877, aux examens d'arboriculture, était composé de MM. Doucet, président. Kickx, Gillekens, Millet,

De Haes, Laurent et Burvenich, secrétaire. Il a examiné 17 récipiendaires, dont 10 ont été ajournés et 7 admis.

En septembre 1878, le jury se composait de MM. Doucet, président, Gillekens, Joris, De Haes, Laurent, Van Hulle et Burvenich, secrétaire. Parmi les 30 récipiendaires inscrits, 7 ont obtenu le certificat de capacité, 3 ne se sont pas présentés et les 20 autres ont été ajournés.

En septembre 1879, les listes d'inscription comprenaient également les noms de 30 récipiendaires : 5 se sont retirés avant l'examen, 20 ont été ajournés et 5 ont obtenu le certificat de capacité. Le jury était composé de M. Doucet, président, Gillekens, Joris, Millet, De Haas, Laurent et Burvenich, secrétaire.

Les noms de ceux qui ont obtenu, pendant la période triennale, le certificat de capacité, sont indiqués dans le tableau suivant :

AUTÈRES.	NOMS.	DOMICILES.	1 ^{re} ou 2 ^e CLASSE.	CONFÉRENCES SUIVIES.	Observations
EN 1877.					
1	Annick, A.	Nukerke	2 ^e	Audenarde	
2	Praet, Fr.	Wichelen	"	Alost.	
3	Vandendriessche, A.	Lebbeke.	"	Alost	
4	Verbrugge.	Gendbrugge	"	Gand.	
5	De Vylder, P.	Lokeren.	"	Lokeren.	
6	De Vylder, Ch.	Lokeren	"	Lokeren.	
7	Coussement, G.	Heestert	"	Courtrai.	
EN 1878.					
1	Gilet, H.	Malines	"	Malines.	
2	Geiregat, P.	Somergem	"	Gand.	
3	Luwaert, A.	Impe	"	Alost.	
4	Deman, E.	Alost	"	Alost.	
5	Vermeulen, V.	Courtrai	"	Courtrai.	
6	De Vreese, J.	Mariakerke,	"	Gand.	
7	Mafrans, A.	Gand	"	Gand.	
EN 1879.					
1	Messiaen, B.	Iseghem.	"	Roulers	
2	Vofkaert, E.	Alost	"	Alost.	
3	Verdonckt, B.	Malderen.	"	Gand.	
4	Verstracten, L.	Deinze	"	Gand.	} Sourd-muets de l'Institut de Royghem-Gand
5	Burvenich, E.	Gendbrugge	1 ^{re}	Gand	

Le Directeur de l'École d'horticulture de l'État,

JEAN-JACQ. KICKX.

ANNEXE N° VII.
*Rapport de la Commission de surveillance de l'École d'horticulture de l'État
à Gand. - Années 1877, 1878, 1879.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Conformément au Règlement organique de l'École d'horticulture de Gand, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport de la Commission de surveillance de cet établissement.

Notre rapport de la situation de cette École pendant la période triennale précédente constatait la prospérité de cette institution. La Commission est heureuse, Monsieur le Ministre, de pouvoir exprimer de nouveau sa satisfaction pleine et entière sur la marche de l'établissement.

Aucune modification n'a été apportée au personnel enseignant de l'École : celui-ci s'acquitte avec une louable exactitude et un zèle incontestable de la mission qui lui est confiée.

Comme le constatent les livres de l'École, il règne dans celle-ci un ordre, une discipline et une application qui ne laissent rien à désirer et qui sont les premières conditions d'études sérieuses.

Le matériel de l'École est généralement convenable et bien tenu. Les cultures sont vastes et variées; les serres du Jardin Botanique sont très-spacieuses et contiennent des éléments qu'on trouve difficilement réunis. Les pépinières de Gendbrugge et le Jardin Zoologique continuent d'offrir également un vaste champ aux travaux des élèves. Il est fâcheux cependant que ceux-ci se trouvent dans l'obligation de se déplacer chaque jour pour se livrer à leurs exercices pratiques surtout en ce qui concerne la pépinière et les cultures potagères, situées à Gendbrugge. Ce déplacement journalier donne lieu à une perte de temps assez notable.

Nous avons assisté régulièrement aux examens généraux subis par les élèves de l'École.

Ces examens ont lieu avec une juste sévérité et les points obtenus par les jeunes gens admis à passer dans les classes supérieures, dénotent chez eux une grande application et de sérieuses aptitudes.

Tous les cours de l'École sont donnés avec la plus grande régularité. Le matériel mis à la disposition du corps enseignant s'améliore et se complète d'année en année. L'École possède maintenant d'excellentes cartes géographiques; les appareils de physique ont été remis en état. Le laboratoire de chimie ne réunit pas encore toutes les conditions désirables.

Malgré le vœu émis par la Commission dans son précédent rapport, la collection de fruits plastiques est restée la même.

La Commission a constaté avec une satisfaction réelle qu'il a été donné suite à son désir de voir améliorer la position des membres du corps enseignant. Toutefois, le désir exprimé dans le rapport précédent n'a eu qu'une exécution partielle et la Commission croirait manquer à ses devoirs si elle ne réitérait sa proposition de porter à 3,000 francs le traitement respectif des professeurs qui comptent tous aujourd'hui dix-huit années de service.

En résumé, l'École d'horticulture de Gand continue de répondre à ce que le Gouvernement et le pays sont en droit d'attendre de cette institution. Parfaitement tenue et dirigée avec une connaissance profonde de l'enseignement, elle est aujourd'hui hautement appréciée ; la population ne cesse de dépasser le nombre des élèves de l'ancienne École de Gendbrugge : en un mot, l'École répond complètement à sa destination.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'hommage de notre profond respect.

Gand, le 15 janvier 1880.

Le Président de la Commission,

S. DESMET DE LANGE

